

Centre d'analyse de prévision et de stratégie
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



LES CARNETS DU CAPS

Hors-série – Été-Automne 2017

AVANT-PROPOS DU MINISTRE

PRÉFACE

LES MONDES POSSIBLES

THÈMES

1. DÉMOGRAPHIE ET MIGRATIONS
2. ÉCONOMIE ET MONDIALISATION
3. ÉNERGIE ET CLIMAT
4. TECHNOLOGIE ET PUISSANCE
5. FORCES ET CONFLICTUALITÉS
6. TERRORISME ET NOUVELLES FORMES DE VIOLENCE
7. GOUVERNEMENTS ET IDÉOLOGIES
8. MULTILATÉRALISME ET GOUVERNANCE MONDIALE

RÉGIONS

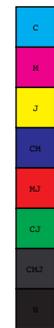
1. L'EUROPE
2. LES ÉTATS-UNIS
3. LA RUSSIE
4. L'ASIE
5. L'AFRIQUE DU NORD ET LE MOYEN-ORIENT
6. L'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE
7. L'AMÉRIQUE LATINE
8. L'OCÉANIE

REMERCIEMENTS

LES CARNETS DU CAPS

Les mondes de 2030

Avant-propos de Jean-Yves Le Drian
Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères



Ce document a été réalisé par les services de la Reprographie du MEAE – Paris

Maquette de couverture : Elodie Ternaux ; Maquette intérieure : Joël Hubrecht

Les carnets du **CAPS**

Notes de réflexion et de prospective
du Centre d'Analyse, de Prévision et de Stratégie
du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

COMITÉ DE RÉDACTION

Patrick Allard
Stéphane Auvray
Richard Banégas
Jean-Pierre Bat
Célia Belin
Charly Berthet
Louis Blin
Rémy Bouallegue
Julien Bueb
Pierre Buhler
Laurent Contini
Olivier Dabène
Michel Duclos
Kianoch Dorrani
Marie Dumoulin
Alexandre Escorcia
François Godement
Caroline Gondaud
Frédéric Grare
Marine Guillaume
Janaina Herrera
Joël Hubrecht

Christophe Jaffrelot
Farhad Khosrokhavar
Stéphane Lacroix
Gurvan Le Bras
Aurélien Lechevallier
Bernard Lelarge
Charlotte Lepri
Didier Lopinot
Dominique Maillochon
Charles Malinas
Hubert Tardy-Joubert
Justin Vaïsse
Paul Zajac

NUMÉRO DIRIGÉ PAR
Célia Belin, Marine Guillaume et Charlotte Lepri

COORDINATION ÉDITORIALE
Joël Hubrecht

Les travaux du Centre d'Analyse, de Prévision et de Stratégie ne peuvent être ni cités ni reproduits. Ils sont une contribution à la réflexion sur les relations internationales et ne sauraient être considérés comme une position officielle du gouvernement français.

Sommaire

AVANT PROPOS DU MINISTRE	1
PRÉFACE	5
LES MONDES POSSIBLES	7
THÈMES	
Démographie et migrations	27
Économie et mondialisation	37
Énergie et climat	47
Technologie et puissance	57
Forces et conflictualités	65
Terrorisme et nouvelles formes de violence	75
Gouvernements et idéologies	83
Multilatéralisme et gouvernance mondiale	93
RÉGIONS	
L'Europe	103
Les États-Unis	111
La Russie	121
L'Asie	133
L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient	145
L'Afrique sub-saharienne	155
L'Amérique latine	167
L'Océanie	175
REMERCIEMENTS	183

AVANT-PROPOS DU MINISTRE

Je suis heureux d'ouvrir par ces quelques mots ce nouveau volume des *Carnets du CAPS*. Il nous invite cette fois à un exercice prospectif dont je me félicite : envisager les figures possibles du monde à une quinzaine d'années de distance, à l'horizon 2030. C'est un défi redoutable. Les équipes du CAPS l'ont relevé avec la rigueur et la liberté d'analyse que nous leur connaissons.

Au cœur de notre Département, le CAPS représente une force d'analyse originale, qui nous fait sortir des sentiers battus et du confort des certitudes acquises qu'une institution entraîne inmanquablement avec elle. Cette indépendance de jugement est, j'en suis convaincu, un atout précieux pour notre diplomatie et j'entends la conforter dans l'exercice de mes responsabilités. Elle permet d'éclairer sous un jour neuf les dynamiques à l'œuvre dans les relations internationales en nous proposant des points de vue alternatifs et parfois critiques qui enrichissent notre compréhension du monde.

Le réaliste doué de mémoire sait bien que les hérésies d'hier peuvent devenir les vérités de demain, à la faveur de ces conjonctures inédites que l'Histoire nous réserve. Ce volume nous invite ainsi à prendre le temps de la réflexion selon une temporalité cette fois orientée vers l'avenir. Imaginer le futur tient toujours du pari, avec sa part irréductible de décision dans l'incertitude.

Mais il ne s'agit pas ici d'un simple exercice d'école. Scruter les tendances qui préparent l'avenir, s'essayer à produire des modèles du monde qui pointe à l'horizon, c'est rejoindre ce qui fait l'essence même de l'action politique, sa noblesse autant que ses limites. Il suffit ici de rappeler ce qui disait Churchill, non sans ironie : « Un bon politicien est celui qui est capable de prédire l'avenir et qui, par la suite, est également capable d'expliquer pourquoi les choses ne se sont pas passées comme il l'avait prédit ». Et pour cause : l'action politique doit à la fois s'inscrire dans le

temps long, en proposant un avenir possible, et agir sur l'immédiat – qui exerce tant sa tyrannie – tout en apprenant des erreurs et parfois des errements du passé. Irrémédiablement embarqué dans son époque, le politique doit tout autant recourir à l'histoire qu'à la prospective pour décider et agir sur son temps, sans fatalisme mais avec clairvoyance. Car, tout comme l'ignorance du passé conduit à l'incompréhension du présent, l'absence de réflexion sur l'avenir rend la stratégie impossible et la prise de décision hasardeuse. Il n'y a certes pas de science de l'avenir, tant sont nombreux les facteurs qui le déterminent, à commencer par la liberté humaine. Mais il peut y avoir une discipline de l'esprit qui prend les mondes possibles pour objet. Ce savoir conjectural, soumis à la réfutation, c'est à coup sûr une sagesse politique que de s'y confronter.

Cet exercice importe également parce que les grandes diplomaties se distinguent non seulement par les moyens dont elles disposent pour assumer leurs ambitions, par leur capacité d'influence, mais aussi par leur aptitude à penser le monde, à l'expliquer, par conséquent à éclairer le présent en se projetant vers l'avenir, en identifiant les tendances qui se dessinent pour infléchir leurs orientations stratégiques. Cette faculté prospective est autant une ressource en propre qu'un levier d'influence dans la vie internationale des idées. Encore une fois, « Les mondes de 2030 » ont autant un intérêt analytique qu'une portée politique : la France pense le monde, car elle veut continuer à peser sur le cours des choses, à être maîtresse de son destin.

Cet exercice revêt enfin une certaine urgence, en raison du moment historique que nous traversons. Certains diagnostics exposés ici pourront apparaître pessimistes, mais ils révèlent en même temps ce qui fait la tonalité de notre époque. Nous nous situons en effet à un moment charnière de l'Histoire, une époque de bascule et d'accélération du rythme des événements, où les crises se multiplient ou s'aggravent souvent et, avec elles, les surprises et les ruptures stratégiques.

Ainsi de la manière dont on envisageait la mondialisation, il y a encore une décennie, qui est aujourd'hui remise en question, tandis que l'économie mondiale est marquée par le rôle croissant des capacités numériques.

Ainsi des crises liées au terrorisme, des politiques de puissance militaire et du fait accompli, de la montée des défis de sécurité globaux comme le climat, les migrations ou la menace cyber et, avec eux, des incertitudes stratégiques auxquelles nous devons faire face.

Tous ces éléments dessinent la figure d'un monde traversé par de profondes ruptures et des dynamiques contradictoires, sans que l'avenir soit d'ores et déjà écrit.

Faire face avec pragmatisme à ces crises, définir des démarches politiques nouvelles pour y répondre, contribuer à des processus de paix et conduire une diplomatie efficace, ce sont les défis que nous devons relever pour défendre au mieux nos intérêts, notre sécurité et nos valeurs.

En nous mettant en situation de comprendre les ruptures à l'œuvre et d'anticiper les basculements à venir, l'analyse et la prospective sont des instruments indispensables de notre politique étrangère. Recourir à l'intelligence des temps présent et futur, ce n'est pas consentir à une quelconque fatalité, c'est au contraire fortifier notre volonté d'agir pour bâtir un monde de paix et de stabilité, aujourd'hui et demain.

Aussi ce travail du CAPS est-il à lire également comme un guide pour l'action résolue de notre diplomatie. Les mondes possibles ne passent pas d'eux-mêmes à l'existence ; pour cela, il leur faut encore l'intervention d'une volonté. Les réflexions ici exposées doivent donc trouver leur suite dans une action stratégique qui rende plus probable les futurs que nous jugeons souhaitables pour la France et pour l'ordre international.

Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

M Le Drian


PRÉFACE

Penser le monde tel qu'il pourrait être en 2030 n'est pas un simple jeu intellectuel. C'est une façon de mieux identifier les tendances de notre temps et de nous situer dans l'histoire, offrant ainsi une prise de recul utile à la décision politique. C'est aussi un effort pour dissiper le brouillard de l'avenir et faire apparaître les obstacles qui peuvent surgir sur notre route, les voies prometteuses qui peuvent s'offrir à nous, les changements de paysage qui poseront des dilemmes nouveaux à notre diplomatie. C'est enfin une mise en garde, un encouragement à se tenir prêt aux surprises stratégiques comme les années récentes en ont tant porté.

Au banc d'essai de la lecture rétrospective toutefois, peu de travaux d'anticipation font bonne figure. Si l'on prend la période de treize ans qui nous sépare de 2030, il est facile de dénoncer la futilité de l'exercice. En 1932, que pouvait-on prévoir du monde de 1945 ? Et plus récemment, comment prévoir l'avènement du monde post-11 septembre avant même la chute du mur de Berlin ?

Bref, on sait combien il est illusoire de prédire l'avenir, combien l'histoire en marche est difficile à déchiffrer, et à quel point l'inattendu et les surprises se moquent de notre tendance à projeter le connu, le familier et le linéaire sur l'avenir. Mais ce n'est pas parce que tout n'est pas prévisible que rien n'est prévisible. Certaines évolutions sont certes impossibles à anticiper (un attentat qui change le cours de l'histoire) mais d'autres, moins vulnérables à la contingence, se prêtent plus volontiers au travail du prévisionniste (la transition démographique, la poursuite d'une guerre civile).

Dans le travail qui suit, dont la focale est géopolitique, nous avons tenté d'allier créativité et rigueur, en suivant une méthode classique. Nous avons analysé des thèmes et des aires régionales structurants pour l'avenir du système international et pour chacun, nous avons tenté

de déceler les logiques de continuité (« Tendances de fond ») mais aussi les surprises possibles, à même de faire dévier ces tendances (« Ruptures ») ou de rebattre totalement les cartes (« Chocs »), afin de dessiner plusieurs futurs possibles (« Scénarios »).

Conscients que l'analyse restait subjective et inscrite dans une certaine perspective, nous avons soumis ce travail au regard d'experts extérieurs, mais aussi prêté attention à d'autres points de vue, venus de l'étranger, d'autres manières d'envisager le monde de 2030, dont nous offrons un échantillon à la fin de chaque chapitre (« D'autres façons de voir le monde »).

En parallèle, nous avons réfléchi à la structure du système international, afin de proposer une lecture d'ensemble du monde en 2030. Nous avons imaginé huit mondes théoriques possibles et, grâce à notre travail sur les thèmes et les régions, nous en avons identifié plusieurs qui se présentent comme plus probables que d'autres : des mondes où la puissance est déconcentrée et où seule la coopération internationale peut permettre d'éviter le retour à l'état de nature. Puissent ces prédictions être relues en 2030 sans que l'équipe du CAPS, qui a collectivement travaillé à ce rapport au cours du premier semestre 2017, ait à en rougir.

Justin Vaïsse, Directeur du CAPS

LES MONDES POSSIBLES

Vous voyez ici le palais des Destinées, dont j'ai la garde. Il y a des représentations, non seulement de ce qui arrive, mais encore de tout ce qui est possible ; et Jupiter en ayant fait la revue avant le commencement du monde existant, a digéré les possibilités en mondes, et a fait le choix du meilleur de tous.

Leibniz, Essais de théodicée, §414

Le monde de 2030 sera-t-il si différent de celui que nous connaissons aujourd'hui ? Sera-t-il conforme aux projections que l'on présente comme inéluctables, et qui esquissent un environnement où le climat sera dérégulé, où les hommes seront vieux au Nord et jeunes au Sud, où l'individu primera sur le collectif, où de nouvelles formes de solidarité émergeront, où les flux migratoires continueront de s'accroître, et où le rythme d'apparition des nouvelles technologies s'accélénera, bouleversant toujours plus nos sociétés ?

C'est évidemment l'intérêt de tout exercice d'anticipation : déterminer, parmi les tendances qui poignent, celles qui s'imposeront, celles qui seront balayées par des ruptures ou des chocs, ou celles qui s'épuiseront d'elles-mêmes. Mais les tendances ne font pas un monde : elles le dessinent, sans pour autant l'organiser. C'est leur combinaison, les dynamiques géopolitiques qui en résultent et, finalement, les rapports de force entre les acteurs du système international qui dessineront ses contours en 2030. Pour tenter de le saisir, et avant d'entrer dans le détail des tendances qui s'imposeront ou non d'ici-là, nous proposons une vision synthétique de ce système international organisé en deux dimensions.

La première est celle, classique, de la distribution de la puissance. Celle-ci peut se concentrer entre les mains de quelques États – un seul, deux ou plusieurs – ou elle peut être dispersée dans le système international, entre les États, mais aussi au sein de la société civile au sens large, qu'elle soit constructive (entreprises, ONG, syndicats, collectivités locales) ou destructive (mafias, groupes criminels, terroristes). Ainsi le système peut-il prendre une pluralité de formes en fonction du degré de concentration de la puissance, d'une situation unipolaire, avec un État dominant, à une situation apolaire, où aucun État ne domine et où le pouvoir est déconcentré, en passant par des systèmes bipolaire et multipolaire.

Le second principe organisateur du système international est celui de la coopération internationale. Il peut exister, à l'échelle globale, un système de coopération, plus ou moins institutionnalisé, entre les acteurs du système. Cela peut être une oligarchie qui s'accorde sur des règles d'engagement communes, une coopération multilatérale permettant la négociation de normes par une pluralité d'États et d'acteurs, des relations bilatérales fondées sur des attentes réciproques ou encore une absence totale de coopération conduisant à un « chacun pour soi » – et donc à la loi du plus fort. Cette capacité à plus ou moins coopérer déterminera le degré d'organisation du monde autour d'un socle de règles communes.

En croisant ces deux axes, nous obtenons huit mondes possibles. Si tous ne sont pas aussi probables les uns que les autres, tous présentent des caractéristiques intéressantes à étudier pour mieux appréhender le monde de 2030. Il faut toutefois faire trois mises en garde.

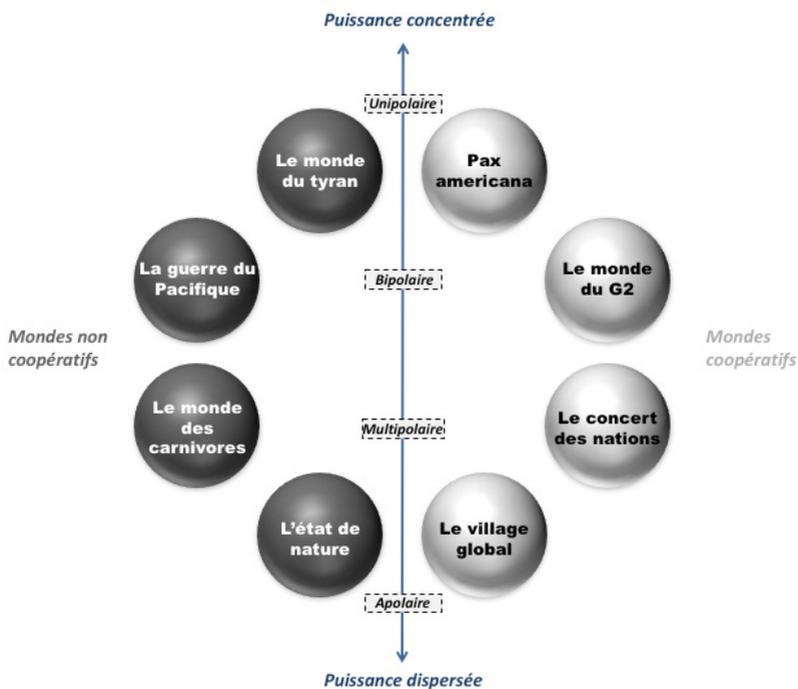
D'une part, la réflexion porte sur le système international dans son ensemble et propose des modèles théoriques, forcément simplistes parce qu'épurés. Les huit mondes possibles, présentés ci-après, sont par conséquent autant d'idéaux-types dont aucun ne correspondra exactement au monde de 2030, qui se trouvera nécessairement à l'intersection de plusieurs mondes théoriques.

D'autre part, nous savons que plusieurs réalités peuvent coexister en même temps : le système international peut être dominé par un seul État pour ce qui est des relations entre grandes puissances, mais être multipolaire ou apolaire au niveau régional. De même, sur le front de la sécurité, les relations politiques peuvent être dérégulées et agressives entre deux ou trois grandes puissances, tandis que sur le plan économique, elles peuvent être coopératives, normatives et multilatérales.

Enfin, il ne faut pas oublier que le monde est multiple, changeant et souvent illisible pour ceux qui y vivent : nous ne saurons pas nécessairement en 2030 dans quel monde nous vivrons, pas plus que nous ne savons décrire avec précision celui dans lequel nous vivons actuellement. À la fois héritier d'un monde post-1945, qui espérait voir émerger un concert des nations institutionnalisé, et d'un monde post-guerre froide, où la superpuissance américaine ne semblait pas connaître de rival, notre monde actuel est soumis aux évolutions rapides de l'ordre international – l'émergence de nouvelles puissances, le retour des nationalismes et des forces révisionnistes, le foisonnement des acteurs non-étatiques, etc. – qui brouillent l'image générale. À bien des titres, les États-Unis dominent toujours le système international, au minimum par défaut puisque rien ne semble se décider sans eux. Mais la Chine est en embuscade, concentrée sur son affirmation régionale, hésitante à endosser un rôle de meneur ou de perturbateur sur le plan global. La Russie de Poutine et les États-Unis de Trump suggèrent des réminiscences de la pratique diplomatique du XIX^{ème} siècle, tandis que le multilatéralisme multi-acteur de la COP21 nous a laissé entrevoir ce que pourrait être celle du XX^{ème} siècle.

Ainsi, plusieurs avènements possibles se dessinent sous la forme de huit mondes, huit idéaux-types. Avant de déterminer lesquels seront les plus probables, il convient de les présenter.

LA REVUE DES HUIT MONDES



La pax americana

Dans ce scénario, les États-Unis se montrent en mesure d'asseoir à nouveau leur position hégémonique sur le système international, animés d'une volonté de mener l'ensemble du monde vers plus de prospérité, de démocratie et de sécurité, pour maximiser leur propre profit.

Après quelques années de repli nationaliste et / ou de politiques contradictoires, les États-Unis redeviennent gendarmes du monde, convaincus de nouveau que leur prospérité réside dans l'expansion du commerce international et que leur sécurité réside dans un interventionnisme actif. En retour, le leadership américain n'est pas contesté, la Chine étant empêchée par ses troubles internes, la Russie diminuée par son marasme économique et l'Union européenne revenue à son instinct d'alignement sur Washington : aucune puissance n'est en mesure de concurrencer les États-Unis en tant qu'organisateur et garants de l'ordre international et toutes laissent le géant américain porter et jouir de ce fardeau. Ainsi, les États-Unis imposent leurs valeurs et leurs normes à l'ensemble des autres pays, en contrepartie de leur engagement en faveur de la paix et de la stabilité.

Les puissances révisionnistes et les acteurs contestataires du système s'en prennent toujours en priorité au géant américain, qui utilise le système multilatéral à son avantage pour s'en prémunir.

Si ce monde apparaît possible et vraisemblable, cette évolution nécessiterait à la fois une réorientation politique moins isolationniste à Washington, qui est loin d'être acquise sous la présidence Trump, et un choc brutal qui compromettrait l'émergence d'autres puissances. À l'heure de la puissance déconcentrée, le coût du leadership est devenu trop important pour qu'un seul pays soit en mesure de l'assumer seul.

Le monde du tyran

Dans ce scénario, qui est la variante non-coopérative de la pax americana, un État, les États-Unis selon toute vraisemblance, domine tous les autres sans chercher une quelconque coopération avec les autres acteurs étatiques ou non-étatiques. L'instabilité que crée le manque de règles internationales conduit l'État dominant à user de méthodes arbitraires et despotiques, qui ont de fait un impact sur le reste du monde, afin de préserver ses propres intérêts et maintenir un semblant d'ordre mondial.

Le cycle initié à partir de la fin de l'Union soviétique se poursuit, malgré quelques soubresauts. Les États-Unis concentrent en apparence tous les attributs de la superpuissance : domination économique, politico-militaire et idéologico-culturelle. L'ennemi de la guerre froide est remplacé par une opposition moins frontale mais hautement déstabilisatrice, que ce soient des poussées extrémistes (djihadisme, anarchisme) ou des foyers de tensions multiples que les institutions internationales ne parviennent pas à gérer. La médiation et la solidarité internationale ayant montré leurs limites, les États-Unis entrent dans une spirale dans laquelle seule la force permet d'imposer une certaine stabilité. Ils renouent avec les instincts interventionnistes de l'ère de George W. Bush lorsque leurs intérêts sont directement menacés ou au contraire se désengagent totalement des régions non-stratégiques, qui deviennent alors des zones anomiques. Poussant à son extrême l'idée de lutte du bien contre le mal, les dirigeants américains développent un discours qui permet d'assoier leur autorité sur les démocraties libérales, de légitimer le recours à la force lorsqu'ils le jugent nécessaire et d'imposer en interne une vérité qui n'admet aucune contestation.

L'État dominant s'impose par défaut, avec une légitimité limitée fondée avant tout sur la crainte ou le désintérêt, où la puissance prévaut sur le leadership.

La possibilité de se retrouver, d'ici 2030, avec un État dominant sur tous les autres dans un contexte de chaos généralisé semble hautement improbable, parce qu'il faudrait une conjonction d'affaiblissements de toutes les autres puissances. En outre, l'État dominant de 2030 ne peut être en toute vraisemblance que les États-Unis : la Chine sera vieille avant d'être riche, instable avant d'être puissante, il est donc difficile qu'elle surpasse les États-Unis en tout point en un peu plus d'une décennie.

Le monde du G2

Dans ce scénario, deux superpuissances, les États-Unis et la Chine, se partagent le pouvoir dans un cadre normé et accepté.

Après une période de flottement, les États-Unis et la Chine décident, face à l'aboulie des autres cadres multilatéraux (ONU, G7, G20), de resserrer leurs liens bilatéraux, économiques et sécuritaires. Cette situation s'accompagne d'une interdépendance accrue, à laquelle la Chine tente néanmoins de résister par crainte de se retrouver contrainte par l'automatisme des engagements sécuritaires qu'implique tout système d'alliance.

Un tel condominium s'articulerait autour de deux économies fortement imbriquées et de convergences d'intérêts en termes de sécurité internationale.

Ce monde du G2 n'est pas totalement improbable, mais dans un horizon plus lointain que 2030. En cas d'évolution vers un duopole, la rivalité entre les deux pays sera telle qu'il faudra plusieurs années avant que les tensions ne s'apaisent, que la répartition géographique des sphères d'influence ne se clarifie, en particulier en Asie, et que les deux parties s'accordent sur une organisation du monde. Par ailleurs, certains indicateurs – notamment la part du Yuan dans l'économie mondiale – et désaccords de fond (environnement) conduisent à pondérer la probabilité de ce monde.

La guerre du Pacifique

Dans ce scénario, variante non-coopérative du monde du G2, deux États se détachent comme superpuissances, les États-Unis et la Chine, s'installant dans une rivalité structurelle de type bipolaire.

Le nationalisme de Trump rencontre inévitablement de manière frontale celui de Xi. Les accrochages se multiplient, la rhétorique s'envenime. La bipolarisation sino-américaine est accélérée par un désengagement relatif des États-Unis en Asie. Washington laisse ses alliés régler seuls leurs revendications territoriales avec Pékin et renonce au multilatéralisme économique, poussant un peu plus la

Les mondes de 2030

majorité des États asiatiques vers la Chine qui assoit plus solidement son influence sur le reste de l'Asie et crée ou consolide les cadres de coopération régionaux.

Leurs successeurs hériteront de deux pays en situation de rivalité dans tous les domaines – économique, politique, militaire, cyber – d'autant plus que la Chine aura gagné beaucoup de terrain sur chacun d'entre eux, rivalisant et peut-être même dépassant les États-Unis dans certains cas.

Progressivement, le monde s'organise autour d'un duopole sino-américain fait de tensions et de coopérations ponctuelles au sein d'un cadre onusien affaibli. La Russie est reléguée au rang de puissance en crise et déclinante. Autour de ces deux pôles de puissance se constituent des constellations d'organisations formelles ou de coalitions « minilatérales », équivalentes à des zones d'influence élargies. Les alliés de l'Amérique sont progressivement sommés de choisir un camp. En Europe, la bipolarisation du monde accroît les divisions. Le Royaume-Uni rejoint expressément le camp américain, alors que les États membres de l'Union européenne tentent de ménager leurs relations politiques avec les États-Unis tout en sécurisant leurs échanges commerciaux avec la Chine.

Les deux géants économiques et militaires aspirant au statut d'hégémon se retrouveront nécessairement dans une situation de rivalité, de sorte que la persistance de tensions entre eux semble inévitable. L'intensité de ces tensions dépendra de facteurs politiques intérieurs de part et d'autre et des initiatives des pays voisins de la Chine. La probabilité d'une guerre est limitée par les interdépendances entre les deux puissances et par leur possession de l'arme nucléaire.

Le concert des nations

Dans ce scénario, le monde occidental a définitivement perdu le monopole de la puissance, qu'il doit partager avec d'autres. Kant l'emporte sur Hobbes : en mettant en place un ordre mondial régi par le droit international, « la paix perpétuelle » devient un horizon atteignable.

Le concert des nations correspond à un monde multipolaire où plusieurs grandes puissances (États-Unis, Chine, Russie, Union européenne, Inde, Brésil) entretiennent des relations codifiées, travaillent de manière collaborative à régler les différends entre États et financent des politiques de solidarité à l'égard des zones les plus fragiles – en particulier continent africain et le Moyen-Orient. Cette version idéalisée et kantienne de la coopération internationale, qui avait jusqu'à présent échoué à se mettre en place, serait plus probablement le résultat non pas de l'évolution d'une tendance mais d'un choc (attaque chimique massive, recours à l'arme nucléaire) conduisant à une prise de conscience généralisée sur la nécessité absolue de respecter le droit international et de traiter les conflits dans les enceintes internationales.

Ce scénario reste peu probable à l'horizon 2030 du fait des dynamiques en cours. Russie, Chine et Europe peinent à rivaliser avec les États-Unis sur l'ensemble des fronts de domination américaine (sécurité, économie, soft power). Chine et Russie recourent à des stratégies asymétriques qui ne permettent pas la collaboration, tandis que l'Europe tente de développer une troisième voie fondée sur la cohésion, la coopération et la solidarité, qui peine encore à s'imposer par manque de relais. De leur côté, les États-Unis n'ont actuellement aucune intention de concourir à la montée en puissance de cette multipolarité.

Le monde des carnivores

Dans ce scénario, variante non-coopérative du concert des nations, la puissance est concentrée entre les mains de quelques super-États qui s'affrontent aux marges de leurs sphères d'influence et se comportent en prédateurs vis-à-vis du reste de la planète.

Malgré quelques déboires, la réaffirmation de la puissance américaine initiée par le président Trump le long de lignes nationalistes et transactionnelles fonctionne bien au profit des États-Unis. Cela a deux conséquences : un effet passif par lequel les autres États sont obligés de s'adapter et renoncent à passer par des canaux multilatéraux, ou bien cessent de se préoccuper de sécurité globale pour se replier également sur leurs intérêts étroits et le bilatéralisme, notamment avec les États-Unis ; et un effet actif, le trumpisme faisant des émules, surtout parmi

Les mondes de 2030

les autoritaires de la planète, qui revendiqueront le droit d'agir de façon unilatérale en fonction de leurs intérêts propres.

Dans ces conditions, le « consensus occidental » sur les normes régissant l'économie mondiale et, plus largement, le système multilatéral volent en éclats, conduisant à des épisodes de guerre commerciale bloc contre bloc et à un renforcement du protectionnisme (par exemple, réorientation des flux commerciaux non plus sur la base des avantages comparatifs mais dans une perspective politique dans le cadre des zones d'influence), contribuant au déclin relatif de l'Union européenne, qui reste attachée à des pratiques coopératives fondées sur le droit.

Les problèmes lancinants du Moyen-Orient (ingérences politiques et militaires étrangères récurrentes, inadaptation de l'État-nation à l'évolution des sociétés, instrumentalisation de la religion, résistance du patriarcat à la modernisation, autoritarisme recourant à la violence de manière systématique) perdurent au-delà de 2030, débordant sur ses voisins sous la forme de migrations et de violence. Les « puissances carnivores » s'y livrent des batailles par procuration, sanglantes et sans fin, tandis que l'Europe, puissance herbivore qui tente en vain de réanimer la régulation multilatérale, se déchire sous l'effet des allégeances et des chantages contradictoires.

Ces dernières années donnent à penser que ce monde pourrait aisément s'imposer si les États-Unis et la Russie poursuivent leur trajectoire actuelle et que les cordes de rappel européennes (par le droit) ou chinoises (par l'économie et par la force) ne sont pas assez fortes.

Le village global

Dans ce scénario, la déconcentration du pouvoir politique et la diffusion de la technologie a renforcé l'individu qui, avec les villes, les ONG, les entreprises, les groupes d'intérêt, remplace l'État-nation comme unité de base du système international. Tous les grands États, même autoritaires, sont soumis à leur influence. Une nouvelle articulation est trouvée entre les États et les grands acteurs non-étatiques. Il en résulte un polylatéralisme multi-acteurs davantage à même de relever les défis globaux.

Les défis globaux (climat, environnement, énergie, développement,

démographie, santé, cybersécurité etc.) sont trop entremêlés pour qu'un État puisse y répondre seul ou en coalition. Les instruments de pouvoir sont de moins en moins entre les mains de l'État et de plus en plus dans celles de la société civile qui s'implique davantage dans la résolution des questions internationales. Les réseaux du « côté obscur » de la mondialisation (mafia, milices, narcotrafiquants, terroristes) sont pris à partie par des contre-réseaux de villes, d'entreprises, ONG, médias qui se coordonnent pour tenter de faire opposition aux premiers, en s'aidant notamment des nouvelles technologies.

La gouvernance mondiale est renouvelée à travers un dispositif multi-acteurs qui permet de s'appuyer à la fois sur les échelons locaux, plus pertinents et légitimes pour la mise en œuvre des grandes orientations politiques, et sur les acteurs privés où se concentrent de fait les moyens et l'expertise (comme par exemple les géants du numérique, de la santé, des télécom). L'intervention d'une multiplicité de parties prenantes – avec comme corollaire l'affaiblissement des centres de pouvoir et l'interdépendance – rend indispensable davantage de coopération et de négociation.

N'ayant plus l'exclusivité de la gestion du monde, les États s'adaptent progressivement : ils réduisent leurs prérogatives aux questions régaliennes et règlent leurs différends dans des enceintes internationales qui regagnent en légitimité. La mondialisation fait apparaître de nouvelles solidarités et les oppositions Nord-Sud, largement atténuées sur les questions d'environnement, migratoires, économiques, commencent à s'effacer aussi sur le plan politique. La pression s'accroît sur les grandes puissances pour qu'elles limitent leurs rivalités, néfastes à la prospérité économique.

L'Accord de Paris sur le climat a démontré qu'une telle coopération déconcentrée était possible, même si d'initiative largement étatique. Il reste qu'une grande puissance seule est encore en mesure de saper les efforts de tous les autres. Le test de la survie de cet accord sera donc riche d'enseignements pour l'avenir.

L'état de nature

Dans ce scénario, variante non-coopérative du village global, le monde est extrêmement fragmenté : aucun État n'est suffisamment fort pour imposer sa loi ou entraîner les autres tandis que l'atomisation des sociétés et la montée en puissance de l'individu conduisent à un repli communautaire ou identitaire. Personne ne respecte des organisations internationales devenues fantoches et les acteurs mafieux prolifèrent.

Prisonnières de leurs défis internes, les démocraties occidentales se replient durablement sur elles-mêmes. Les institutions publiques (parlements, juridictions, administrations centrales) perdent leur capacité à réguler (les normes qu'elles créent ne sont ni reconnues ni respectées) et à mobiliser les ressources nécessaires pour faire face aux différentes menaces (environnement, terrorisme, cyber etc.). Elles sont dépassées par le rythme imposé par les géants du numérique – qui bouleversent sans cesse, à coups d'innovations, l'équilibre des lois – et finissent par laisser ces derniers produire la norme et imposer leurs produits aux sociétés.

L'affaiblissement de l'efficacité démocratique sous l'effet des populismes et le caractère diffus de la menace extérieure rendent les politiques étrangères et de sécurité américaine et européenne hésitantes et illisibles pour au moins une décennie. Cela laisse le champ libre à d'autres nations qui restent essentiellement sur le registre non-coopératif : après quelques années de prudence, la Chine et la Russie vont finir par réaliser qu'il y a beaucoup à gagner dans cette passivité occidentale et n'hésiteront pas à s'affirmer plus fermement encore dans leur sphère d'influence respective.

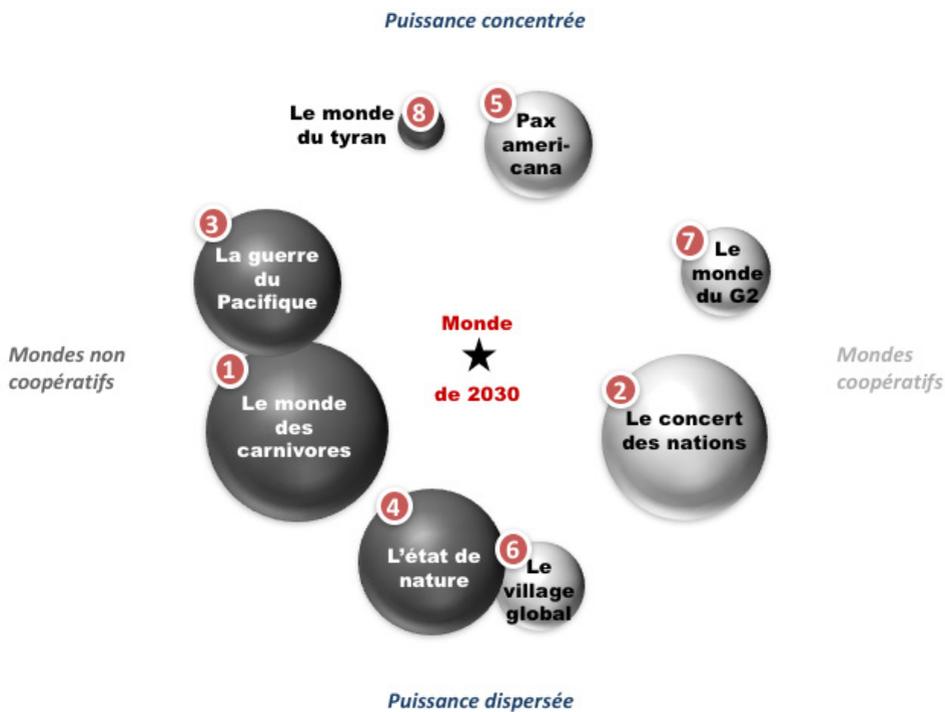
Tout cela conduit à un échec général des États à réguler la mondialisation. Malgré un maintien formel des instances multilatérales, le repli et l'impuissance des Occidentaux les privent de toute efficacité. Les organisations multilatérales tombent en désuétude et leurs fonctions de stabilisation des relations internationales et de coordination des efforts sur les grandes causes globales disparaissent.

Amérique latine, Asie du Sud et Afrique sont la proie d'une économie informelle florissante reposant sur l'exploitation illégale des ressources minières et sur les trafics de drogue, d'armes et de personnes. Les

réseaux s'étendent à l'ensemble de la planète, par l'intermédiaire des routes d'exportation et des circuits de blanchissement des bénéfices. Ils financent en partie les activités terroristes en Afrique (Sahel) et au Moyen-Orient. La globalisation mafieuse contribue à l'affaiblissement des États.

Ce scénario est l'antithèse du précédent. L'isolement, la violence, l'instabilité et le désordre priment. L'économie ne parvient plus à se développer. Le progrès et la connaissance ne sont plus des moteurs. Les États-nations pas plus que les normes internationales ne protègent les individus. S'il est peu probable qu'un tel monde advienne d'ici 2030, certaines évolutions actuelles en portent les germes.

2030 : À LA CROISÉE DES MONDES



Les mondes théoriques présentés précédemment n'ont pas tous la même probabilité d'advenir: L'analyse des logiques de continuité, des risques de ruptures, des scénarios probables au gré des régions et des thèmes structurants pour les relations internationales, qui fait l'objet des chapitres qui suivent, permet cependant de les classer.

Pour parvenir à un tel classement, les experts qui ont travaillé à ce document ont mis en commun leurs analyses et confronté leurs points de vue. À l'issue d'une délibération, qui reflète nécessairement la subjectivité de ce groupe, les pondérations suivantes ont été retenues : le monde des carnivores est jugé le plus probable (25%), suivi d'un monde coopératif, le concert des nations (20%), tandis qu'en troisième et quatrième positions, on retrouve des mondes non coopératifs : la guerre du Pacifique (16%) et l'état de nature (16%). Les autres mondes, soit la pax americana (9%), le monde du G2 (6%) et le village global (6%), paraissent quant à eux moins probables, tandis que le monde du tyran (2%) est jugé très improbable.

Le schéma ci-dessus reflète ces résultats. La taille des mondes, mais aussi leur éloignement par rapport au centre, sont proportionnels à leur probabilité telle qu'elle ressort de nos délibérations, tandis que le numéro indique leur place dans le classement. Ce schéma peut se lire de plusieurs façons : en estimant que l'un des mondes théoriques se rapproche effectivement de la situation que nous connaissons en 2030, ou bien que c'est une combinaison de ces mondes qui prévaudra – par exemple une combinaison du monde des carnivores et de la guerre du Pacifique, c'est-à-dire une multipolarité concurrentielle globale marquée par deux acteurs plus puissants, Chine et États-Unis, en situation de rivalité.

Ces résultats appellent deux constats. Si l'on s'intéresse à l'axe vertical, celui de la répartition de la puissance, c'est la multipolarité qui l'emporte clairement dans nos prédictions pour 2030, avec près de la moitié des votes (45%), devant la bipolarité et l'apolarité (chacune 22%) tandis que l'unipolarité est jugée peu probable (11%). Si l'on s'intéresse à l'axe horizontal, celui de la coopération, c'est clairement la compétition qui l'emporte : les quatre mondes non coopératifs projetés pour 2030 totalisent près des deux-tiers des votes (65%), laissant entrevoir un monde hobbesien où les normes sont ignorées et où force fait loi.

Les mondes de 2030

Ces enseignements nous permettent d'entrevoir un monde en 2030 avec certaines lignes de force.

La première est celle d'un affaiblissement de la première puissance mondiale, les États-Unis, qui ne joueront plus un rôle prédominant. À horizon 2030, l'Amérique restera un acteur dominant du système international, solidement campé sur ses fondations économiques, militaires et culturelles. Toutefois, nous faisons également le pronostic de son impuissance croissante à organiser l'ensemble du système, de son désintérêt pour les organisations internationales, de son recul en Asie et en Europe et de son repli sur ses problématiques internes. Si les États-Unis restent un acteur central, ils ne jouent plus le même rôle qu'avant et doivent s'adapter à ce nouvel environnement.

La deuxième est la persistance de la compétition des grandes puissances. La Chine, limitée par sa démographie et sa structure sociale, reste néanmoins un mastodonte. La Russie, également grevée par un triptyque économique, politique et social défailant, conserve son importance politique. L'Europe, fatiguée de ses constantes recompositions, maintient cependant son rôle de promoteur de l'ordre libéral. Cette multipolarité, d'abord fondée sur le retour des jeux de puissance, le dynamisme des acteurs non-étatiques et la révolution numérique, s'affirmera face aux turbulences du monde.

La troisième ligne de force du monde de 2030 est l'effervescence irrépressible de la société civile. La vitalité continue et croissante des acteurs non-étatiques, qu'ils soient constructifs (associations, fondations, entreprises, collectivités locales, etc.) ou destructifs (mafias, groupes criminels, groupes terroristes, etc.), modifiera singulièrement le monde dans lequel nous vivons. Les États-nations n'auront plus l'exclusivité des relations internationales et devront composer avec ses nouveaux acteurs.

La quatrième ligne de force est la remise en cause de la coopération internationale. La plupart des analyses thématiques et régionales qui suivent parient davantage sur la dérégulation, par défaut de volonté politique : les règles en matière financière et budgétaire resteront faibles, les enceintes onusiennes n'auront pas pu apporter la preuve de leur efficacité et seront discréditées, les défis globaux paraîtront tellement insurmontables qu'ils annihilent toute volonté d'y faire face, des tentations nationales et souverainistes se confirmeront de toute part, les normes perçues comme occidentales seront remises en cause, l'individualisme primera.

Dans ce cas, le monde de 2030 s'orientera vers le monde des carnivores, voire l'état de nature. Les possibilités de sursaut et de réorientation vers un monde plus coopératif et régulé, fondé sur une gouvernance globale, ne sont pas à exclure mais seront, comme l'évoquent un certain nombre des chapitres qui suivent, davantage des réactions à des bouleversements ou des grandes catastrophes que le fruit d'une prise en main collective et d'une volonté partagée d'instaurer des règles communes et de mieux réguler la mondialisation.

Ces lignes de force, structurantes, sont les plus saillantes. Elles n'épuisent pas pour autant l'ensemble des mouvements à l'œuvre, certes moins directement perceptibles mais tout aussi puissants. Pour saisir ces derniers, il faut examiner en détail les soubassements de notre monde de 2030, à travers les régions et les thèmes centraux qui le constituent. C'est ce que s'attachent à faire les pages qui suivent.

THÈMES

Démographie et migrations

S'il existe une quasi-certitude sur notre monde en 2030, elle concerne la démographie. Nous vivons sur une planète peuplée d'un milliard d'habitants supplémentaires, dont les équilibres seront bousculés par une population vieillissante et majoritairement urbanisée. Les changements démographiques des prochaines années présentent autant de défis que d'opportunités à saisir: Les flux migratoires, qui sont une constante de l'humanité, s'intensifieront, principalement en direction de l'Europe, la région la plus touchée par le vieillissement. La réponse apportée par les pays européens – fermeture des frontières, immigration choisie ou ouverture des frontières – aura des conséquences directes sur la croissance et la cohésion sociale.

TENDANCES DE FOND

Une nette croissance de la population mondiale

En 2030, nous serons quelque 8,55 milliards d'humains sur terre, un milliard de plus qu'en 2017. La totalité de cet accroissement sera imputable aux pays en développement – 447 millions pour le continent africain dans son ensemble, 442 pour l'Asie, avec en premier lieu le sous-continent indien. Les clefs d'explication sont déjà connues : la disparité dans les calendriers des transitions démographiques et la persistance de l'écart entre les taux de fécondité. Avec un taux moyen de fécondité de 4,75 enfants par femme aujourd'hui, la population d'Afrique subsaharienne croîtra de 39 % d'ici 2030 (+ 396 millions). Avec 6,4 enfants par femme, la population de la zone sahélienne, où la tension sur les ressources est la plus forte, devrait augmenter de

58 %. Quant à l'Afrique du Nord, les taux de fécondité, déjouant les pronostics suggérés par le phénomène classique de la transition démographique, y sont repartis à la hausse.

Par contraste, l'Europe, dont la fécondité moyenne est de l'ordre de 1,6 enfant par femme – en deçà du minimum de 2,1 nécessaire au renouvellement des générations –, le Japon (1,48) et la Corée du Sud (1,32) subiront une décroissance de leur population – de 3 millions pour l'Europe et de 6 millions pour le Japon. Dans le cas de l'Europe, cette chute est amortie par un solde migratoire estimé à près d'un million par an. Quant à la Russie, après avoir touché un point bas au début du millénaire (1,2), le taux de fécondité s'est relevé à 1,75 grâce à une politique nataliste menée depuis 2006, mais demeure insuffisant pour inverser la tendance à la contraction.

Vieillesse au Nord, croissance de la population jeune au Sud

La population des pays développés continuera de vieillir : l'âge médian s'élèvera, inexorablement, allant jusqu'à atteindre, notamment dans certains pays d'Europe du Sud et au Japon, le seuil des 50 ans en 2030. En France, grâce à un taux de fécondité de l'ordre de 2 enfants par femme, ce vieillissement sera moins marqué, l'âge médian s'élevant de 41 à 43 ans seulement en 2030. Corollaire de cette évolution, le ratio de dépendance démographique, qui exprime la charge spécifique que les plus de 65 ans font peser sur les actifs, notamment dans les pays utilisant le système de retraite par répartition, se dégradera dans tous les pays développés. Cette dégradation est particulièrement accusée en Europe – en 15 ans, ce ratio augmentera de 28,5 à 41 personnes âgées pour 100 actifs – et au Japon (de 46 à 57). La solidarité intergénérationnelle partiellement imposée par le jeu des régimes de retraite par répartition – et donc de prélèvements obligatoires – affectera les équilibres économiques, d'autant plus que la proportion croissante des plus de 65 ans comprend un sous-groupe à la croissance plus rapide encore, celui du « quatrième âge », bien plus consommateur de services de santé et de prestations liées à la dépendance. En France, entre 2015 et 2030, l'effectif des plus de 65 ans croîtra de 33 %, (de 12,2 à 16,2 millions), celui des plus de 80 ans de 38 % (de 3,8 à 5,33 millions).

En revanche, les pays en développement compteront une forte proportion de jeunes. L'âge médian en Afrique subsaharienne, aujourd'hui de 18,3 ans, ne sera, en 2030, que de 20 ans. Pour

l'ensemble des « pays moins avancés », il passera de moins de 20 ans à 22 ans en 2030. La forte proportion de la tranche d'âge des 15-24 ans qui en résulte peut, notamment dans la bande sahélienne en Afghanistan et au Pakistan, former le terreau de violence (révolutionnaire, chebab, djihadiste, etc.) ou d'une pression accrue à l'émigration. En Afrique subsaharienne, le nombre de jeunes gens des deux sexes atteignant chaque année l'âge de 18 ans est ainsi appelé à passer de 21,6 millions en 2017 à 30,3 millions en 2030 (+ 40 %), accroissant le contingent de candidats à des prises de risques considérables dans l'espoir d'améliorer leur sort. Ils viennent s'ajouter à ceux en provenance d'autres régions à la croissance démographique plus modeste (Afrique du Nord, Proche-Orient), également candidats en nombre à l'émigration et mieux formés.

Les flux migratoires comme variable d'ajustement

Comme par le passé, les flux migratoires resteront une variable d'ajustement des différentiels démographiques et économiques – même si d'autres causes (calamités naturelles, guerre, violence politique, dictature, etc.) peuvent y contribuer. Le nombre de migrants (réfugiés, demandeurs d'asile, migrants économiques, etc.) a également crû plus vite que la population mondiale et a atteint un niveau record – 244 millions en 2015, soit 3,3 % de la population mondiale, contre 2,3 % un demi-siècle plus tôt. Dans un système économique mondial où les migrations répondent à des déterminants identiques à ceux des mouvements de biens et des capitaux (effet amplificateur des écarts de revenus, effet frein de la distance et du coût de la migration, auxquels s'ajoute l'effet positif de l'éducation), cette dynamique est appelée à s'infléchir au niveau mondial, en raison de la convergence des revenus entre pays émergents et pays riches, de sorte que le ratio migrants sur population résidente pourrait n'augmenter que modérément à l'horizon 2030.

L'Europe devrait cependant faire exception. En raison du dynamisme démographique de l'Afrique sub-saharienne, de la persistance d'immenses écarts de revenus entre ce continent et les pays riches et de sa proximité avec l'Europe, les flux migratoires vers cette dernière devraient continuer de croître fortement – même si l'Afrique restera la destination d'un migrant africain sur deux. De la sorte, à politiques migratoires inchangées dans les pays d'accueil, le jeu des déterminants démographiques des migrations internationales pourrait se traduire par

une forte progression des taux de migrants dans la population des pays d'Europe occidentale.

Jouant en sens inverse de la pente naturelle tracée par la logique démographique et économique, le frein à l'immigration est d'ordre politique et sociétal, obéré par des perceptions, des stéréotypes, des représentations. On ne peut postuler une relation mécanique, par le biais d'un « seuil de tolérance » sans fondement scientifique, entre proportion d'immigrés et montée du populisme. Mais celle-ci s'est sans conteste nourrie d'un accroissement substantiel de l'immigration, tant économique que politique, des difficultés d'intégration ou encore de l'islamisme et du terrorisme. Cette thématique a été, ces dernières années, au cœur des débats publics dans les démocraties, instrumentalisée par des forces politiques qui ne sont plus marginales : en Europe de l'est, en Suisse, au Royaume Uni, aux États-Unis, mais aussi dans toute l'Europe occidentale.

Alors que les retombées positives, réelles, de l'immigration ne sont guère relevées dans les discours publics, l'accumulation d'associations négatives alimente la rhétorique de délégitimation de celle-ci et les réactions de repli identitaire. Elle a également contribué au renforcement des courants populistes, soit par le jeu de victoires électorales, soit par la progression de leurs idées dans les politiques publiques conduites par les partis classiques. Cette tendance se poursuivra et, si l'on en juge par la résilience des formations populistes là où elles ont accédé au pouvoir, ne semble pas destinée à s'inverser à terme rapproché.

RUPTURES ET CHOCS

Une catastrophe environnementale majeure

Une catastrophe environnementale (désertification, inondations, événements météorologiques extrêmes) conduirait à des mouvements massifs de population. Le HCR évalue ainsi dans une fourchette de 250 millions à 1 milliard le nombre de personnes déplacées pour cause de dérèglement climatique dans les 50 prochaines années – des chiffres que les démographes révisent cependant à la baisse, en arguant des comportements d'adaptation et de déplacements de proximité,

internes aux pays souvent, plutôt que de migrations à distance. Ces migrations seront cependant, pour l'essentiel, Sud-Sud, ce qui n'enlève rien à la possibilité de déstabilisation de certains États concernés.

Une crise politique majeure dégénérant en conflit

L'émigration motivée par des causes politiques (guerre civile, dictature, etc.) alimentera également ces flux, mais le nombre de réfugiés qu'elles engendrent est plus difficile à anticiper à moyen terme. Plus de la moitié des quelque 22 millions de réfugiés dans le monde provient de trois pays en guerre – l'Afghanistan, le Soudan du Sud et la Syrie – et leur retour est lié à l'éventuelle stabilisation politique de ces pays. Quoi qu'il en soit, cette source d'émigration ne s'inscrit qu'à la marge, par le jeu du droit d'asile, dans la dynamique de la migration économique, les réfugiés étant, dans leur grande majorité, accueillis dans les pays voisins des zones de conflit. Pour autant, ceux-ci risquent, de par le fardeau que représente l'accueil des réfugiés pour des États aux capacités limitées, de devenir sujets à troubles et instabilité (Liban, Jordanie).

Une pandémie qui décime le continent africain

Une hypothèse plausible est l'apparition, en Afrique, d'une nouvelle souche virale d'une létalité inconnue à ce jour. L'absence de parade et la propagation par un vecteur tel que le moustique ainsi que par les déplacements des personnes infectées à leur insu est susceptible de déclencher une propagation fulgurante des décès dans toute l'Afrique à une échelle telle que les services sanitaires nationaux sont, ainsi que l'OMS, débordés. Les pays du nord, submergés et désorganisés par quelques milliers de cas, sont alors susceptibles de fermer leurs frontières aux voyageurs en provenance des zones à risque. L'épidémie pourrait n'être jugulée qu'à l'issue de trois ans de recherches intensives pour mettre au point une thérapie, au prix, cependant, de la perte prématurée de 250 millions d'habitants, de toutes générations, soit un cinquième des habitants – une proportion encore inférieure aux conséquences de la peste du milieu du XVI^{ème} siècle. S'ajoutant aux effets du réchauffement climatique, les conséquences en seraient dévastatrices sur le développement des pays les plus touchés, accélérant la pression à l'émigration vers l'Europe, qui apparaîtrait davantage encore à de nombreux jeunes Africains comme la seule option pour accéder à une vie décente.

LES SCÉNARIOS

Scénario 1 : Le repli et la fermeture de l'Europe

La surenchère à la « préférence nationale » en Europe inhibe durablement les velléités d'accueil d'immigrants du Sud, migrants économiques, réfugiés, voire sur le mode du regroupement familial. Les politiques de fermeture des frontières qui en résultent échouent à tarir les flux migratoires en provenance du continent africain, mais aussi des zones de conflit du Proche-Orient, qui continuent d'affluer via le Sud de l'Europe. Cette immigration clandestine nourrit la rhétorique populiste et les antagonismes politiques dans les sociétés occidentales.

Peinant à compenser la contraction structurelle de la population active, de l'ordre de 6 à 12 % selon les pays, entre 2017 et 2030, privées des gains procurés par l'immigration, et notamment, mais pas seulement, par l'arrivée de migrants qualifiés, les économies d'Europe occidentale entrent dans une phase de stagnation, voire de régression du revenu national (mais pas nécessairement du revenu par tête). Cette phase s'accompagne, en partie sous le poids des transferts sociaux (paiement des retraites), de crises récurrentes des finances publiques. La charge des actifs se dégrade et la population diminue en valeur absolue.

Scénario 2 : Une ouverture calibrée et une immigration choisie

Malgré un flux migratoire persistant en provenance du Sud et de l'Est, les principaux dirigeants européens parviennent à convaincre leurs opinions de la nécessité d'une ouverture raisonnée à l'immigration, condition de la préservation d'une certaine prospérité et du niveau de vie associé. Au-delà du droit d'asile, une immigration choisie est jugée préférable à une immigration spontanée. Les modèles nord-américain, mais aussi helvétique font école. Selon la situation démographique des pays, les entreprises, le système de soins, les établissements d'enseignement supérieur sont incités à recruter partout dans le monde. Compris entre 1 et 2 millions d'individus par an, cet apport démographique permet, moyennant des coûts d'adaptation minimaux, un accès au crédit et des politiques d'intégration, de stimuler la consommation, mais aussi l'innovation, et de soutenir la croissance. Avec une augmentation générale des taux d'activité, masculine et féminine, la dégradation de la charge des actifs est contenue et la population européenne se maintient peu ou prou, en valeur absolue, aux mêmes niveaux.

Scénario 3 : Des frontières européennes ouvertes et une régénération de l'économie

Le million d'étrangers admis par l'Allemagne en 2015 s'intègre bien et donne un coup de fouet à l'économie allemande, déjouant les pronostics catastrophistes. Les politiques combinant accueil de réfugiés et immigration choisie s'avèrent efficaces, en termes de croissance, dans les pays qui les mettent en œuvre et font école au-delà de leurs frontières. La décroissance de la population d'âge actif dans nombre de pays européens amène les gouvernements, les uns après les autres, à définir des politiques d'accueil – combinaison d'immigration choisie et d'immigration libre – pour pallier les pénuries de main-d'œuvre. Les proportions sont comparables à celles des « Trente Glorieuses », de l'ordre de 2 à 3 millions par an pour l'ensemble de l'Europe.

Des politiques d'intégration, d'accès au crédit permettent de relancer l'ensemble des économies européennes, tout en inversant la pente de la courbe démographique en Europe. Le prix à payer sera certainement, dans différentes sociétés politiques européennes – notamment dans les classes moyennes, les plus directement affectées par l'arrivée de migrants formés – une réaction comparable au vote britannique sur le Brexit.

Scénario 4 : L'explosion des migrations Sud-Sud

L'Europe, mais aussi les grandes destinations d'immigration ne sont pas en mesure de répondre à la demande croissante d'émigration qui se manifeste dans les pays en développement. Cette demande se déroute vers les pôles de croissance au Sud. Les pays du Golfe, l'Inde et les pays les plus dynamiques du continent africain (Afrique du Sud, Ethiopie, Kenya, Ouganda, Côte d'Ivoire, Bénin) deviennent les réceptacles des migrations Sud-Sud, selon les schémas connus, qu'il s'agisse de mouvements de proximité, au long cours ou encore de déplacements d'individus éduqués et qualifiés à la recherche d'un meilleur sort. Si la proportion d'immigrants reste basse (2 à 3 %) dans chacun des pays d'accueil, les flux observés au cours des 15 années écoulées doublent en valeur absolue – 40 millions au total d'ici 2030 en Asie, 12 à 15 millions en Afrique – soutenant la croissance de ces économies en plein décollage.

Malgré l'enjeu social, économique et politique que représenteront les questions démographiques et migratoires d'ici 2030, elles n'auront qu'un impact limité sur la direction et la forme que prendra le monde. Variable d'ajustement, la dynamique démographique des uns viendra combler la baisse du taux de fécondité des autres, peu importe que ces mouvements migratoires soient d'origine politique, économique ou climatique. La gestion de ces flux sera plus ou moins régulée, et donc plus ou moins subie, en fonction du degré d'organisation du monde autour d'un socle de valeurs et de règles communes.

D'AUTRES FAÇONS DE VOIR LE MONDE

United Nations, *Population 2030, Demographic Challenges and Opportunities for Sustainable Development Planning, 2015.*

Quel sera l'impact de l'accroissement d'un milliard d'individus entre 2015 et 2030, au Sud exclusivement, sur la mise en œuvre des « objectifs du développement durable » ? Telle est la question qu'examine le Département des Affaires Économiques et Sociales des Nations Unies, pour en tirer des recommandations quant à la prise en charge sanitaire de la petite enfance, à l'accès à l'éducation ainsi qu'à la santé sexuelle et reproductive, à l'exploitation du « bonus démographique », notamment en Afrique, à la préparation aux besoins engendrés par le vieillissement et aux modalités d'une urbanisation durable. Ces recommandations, destinées aux pays les plus pauvres du monde, ont cependant peu de chances d'être suivies d'effet, du fait de la faiblesse des États concernés et de leurs moyens.

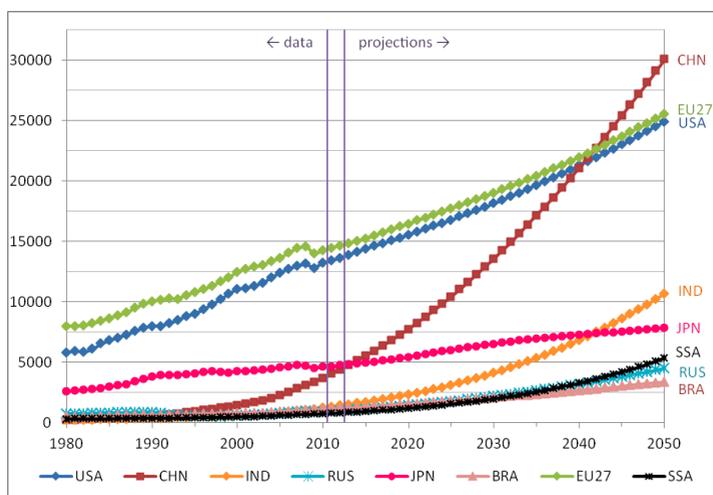
Alexander WHITEBROOK, *Demographic Changes in China to 2030, Future Directions International, 2016.*

Ce rapport, produit par un expert australien, souligne la rapidité des changements démographiques qui affecteront la Chine d'ici 2030 : contraction de l'ordre de 40 % de la génération des 20-24 ans, baisse structurelle du taux de fécondité, gonflement du groupe des plus de 60 ans, dégradation du ratio de dépendance des personnes âgées – de 5 actifs pour un retraité à 2 actifs en 2030 –, déficit de filles – de 13 % par rapport au ratio naturel. Elle pourrait même devoir, pour faire face à des pénuries de main-d'œuvre, recourir à l'immigration. Au total, la population chinoise pourrait présenter cette particularité, unique parmi les grandes économies, d'être devenue âgée avant d'être devenue riche.

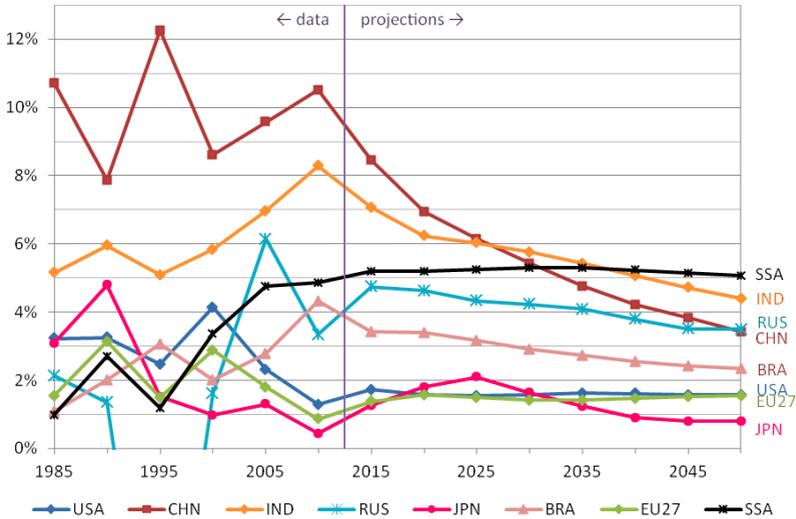
Économie et mondialisation

L'ordre économique mondial est peu sujet à des retournements brutaux, massifs ou définitifs. Dans une large mesure, le monde de 2030 devrait donc être un miroir légèrement déformé de l'actuel. L'économie mondiale devrait ainsi rester structurée par le rôle de dominant des États-Unis et par la poursuite du rattrapage des grands émergents et de plusieurs néo-émergents. De même, les effets socio-économiques de la mondialisation ne devraient pas non plus connaître une évolution significative, sinon une aggravation des tendances observées depuis la fin des années 1970 ou le début des années 1980 – en particulier la hausse des inégalités. Pour autant, des événements économiques – telle une crise financière –, politiques – l'apparition de mouvements souhaitant remettre en cause le système – ou sociaux – les effets de l'homme amélioré sur l'emploi –, dépassant souvent le prévisible ou l'envisageable peuvent venir bousculer cet ordre.

Croissance du PIB en volume (1980-2050)



Taux de croissance du PIB (% par année, 1985-2050)



Source : Jean Fauré, Agnès Bénassy-Quéré, Lionel Fontagné, « The Great Shift : Macroeconomic projections for the World Economy at the 2050 Horizon », CEPII working paper 2012-03

TENDANCES DE FOND

Un ralentissement durable de la croissance potentielle

La croissance potentielle du revenu d'un pays est conditionnée par deux facteurs : l'augmentation de la population en âge de travailler et l'augmentation des gains de productivité. Les projections des deux facteurs – quasi certaines s'agissant de la population active à l'horizon de 2030, plus incertaines s'agissant de la productivité – suggèrent que la croissance mondiale devrait accuser un ralentissement marqué si les gains de productivité ne connaissent pas un rebond significatif par rapport à leur tendance récente. En effet, en se fondant sur les projections démographiques de l'ONU, le ralentissement de la croissance de la population mondiale en âge de travailler pourrait ainsi coûter un point de croissance au PIB mondial entre 2015 et 2030. Dès lors, c'est le dynamisme de la productivité qui conditionnera la

Les mondes de 2030

hausse du PIB. Or, ce dynamisme a nettement fléchi à la suite de la crise de 2007-2008, tant dans les pays avancés – au point de s'annuler dans l'Union européenne – que dans les économies émergentes. Selon le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), la croissance mondiale pourrait dépasser 4 % par an entre 2012 et 2035 dans un scénario optimiste et peiner à atteindre 2 % dans un scénario pessimiste, selon que la productivité se redresse ou poursuit sa stagnation.

Vers une confirmation de la hausse des inégalités

Fonction du niveau de développement, les inégalités économiques entre pays tendront à se réduire. Toutefois, à l'intérieur des pays occidentaux et des émergents, la hausse des inégalités, réamorcée à la fin des années 1970 dans les pays anglo-saxons puis dans les années 1980 au sein des autres pays occidentaux, se confirmera d'ici 2030. Culturelles, sociales, économiques et symboliques, les inégalités augmenteront et se renforceront mutuellement. Faute de politiques redistributives et de services publics suffisants, une part croissante de la population des pays développés sera marginalisée en bordure des grandes métropoles. Le taux de pauvreté augmentera. Les tensions sociales croîtront d'autant que le changement climatique rendra plus vulnérables les populations pauvres.

Le dynamisme des émergents asiatiques malgré des difficultés internes

La croissance sera davantage corrélée aux gains de productivité. Partant de ce constat, la croissance en Chine devrait se poursuivre à un rythme soutenu mais ralentissant, du fait de sa démographie. De plus, le pays fera face à de nombreux défis : la croissance passée, gourmande en capital, a été accompagnée de graves distorsions et d'erreurs d'allocation, qui se matérialiseront clairement en 2030. Dans un contexte de système bancaire et financier déjà fragile, l'importante dette des entreprises publiques et privées alimentera les craintes et la fuite des capitaux. Comme tout pays en développement, la Chine devra dépasser ces éléments tout en ne pénalisant pas sa croissance et son rattrapage. Sa stratégie de constituer une demande intérieure solvable afin de changer de modèle de croissance devrait être atteinte d'ici 2030 au prix d'une normalisation de sa croissance et d'une internationalisation

progressive de la monnaie chinoise (RMB). De son côté, l'Inde devrait être davantage dynamique si les problèmes de gouvernance et de corruption sont progressivement dépassés. Les autres néo-émergents de la zone tireront la croissance mondiale.

La transformation durable de l'emploi

L'emploi sera au cœur des préoccupations sociales des années à venir. Il promet d'être significativement altéré par les évolutions sociales et techniques. Au niveau institutionnel, l'emploi sera de moins en moins salarié, de plus en plus flexible et donc vecteur de souplesse économique mais aussi de précarité sociale et d'inégalités. Sur le plan technologique, de nombreux emplois seront menacés dès lors que les tâches seront davantage assurées par des logiciels ou des robots, à défaut d'effets de déversement induisant un transfert des emplois vers d'autres activités. La société sera donc confrontée à des évolutions substantielles auxquelles les politiques économiques et sociales devront répondre.

Une croissance plus faible des échanges mondiaux

La croissance du commerce internationale, qui a diminué après la crise de 2008, restera sans doute plus limitée qu'au cours des années précédentes. D'une part, des facteurs économiques appuieront cette tendance : la convergence relative des coûts et la plus grande flexibilité technologique, en conséquence de quoi les chaînes de valeurs mondiales ne croîtront plus. D'autre part, des facteurs environnementaux et sanitaires, avec l'intégration des externalités environnementales et une mise en application croissante du principe de précaution, renforceront la tendance.

Les échanges financiers, bien que davantage régulés, devraient s'intensifier à mesure de l'éloignement de la crise de 2007. Les zones en développement, principalement l'Asie du Sud-est, stimuleront la croissance mondiale et continueront d'attirer les capitaux des pays dont la population est vieillissante.

RUPTURES ET CHOCS

Une nouvelle crise financière internationale

Dans un monde plus instable et où la régulation financière et bancaire internationale demeurera faible et incomplète malgré les engagements pris au G20, le risque financier sera toujours élevé. Il se manifestera particulièrement dans les pays émergents, où, suite à la crise économique et financière, le niveau d'endettement privé a bondi, sous la forme de dettes obligataires souvent libellées en devises, ce qui le rend dépendant des politiques monétaires des émetteurs de devises, le dollar en premier lieu. Compte-tenu du risque politique aux États-Unis, de la tentation de défaire les réglementations post-crisis dans les pays occidentaux et du risque financier dans les émergents, en Chine en particulier, un nouvel événement financier sera donc à craindre d'ici à 2030. Il pourrait prendre sa source dans la partie bancaire non réglementée, mais fortement intégrée et dépendante du système bancaire officiel : le *shadow banking*.

Une vague protectionniste

L'avènement au pouvoir de figures politiques issues de mouvements populistes et / ou nationalistes – ayant déployé des promesses électorales de remise en cause d'accords ou échanges commerciaux au niveau international (comme le Mouvement 5 Étoiles) – pourra précipiter la disparition ou l'obsolescence d'accords commerciaux internationaux ou bilatéraux importants. Ces décisions auront des conséquences coûteuses, principalement en raison de l'extension des chaînes de valeur mondiales ces dernières décennies.

LES SCÉNARIOS

Scénario 1 : L'ordre économique mondial qui se rééquilibre progressivement au profit des émergents

Mis à part les épisodes de guerre, la gestion calamiteuse d'une crise économique – ou des errements politiques –, l'ordre économique mondial tend à la résilience. En dépit des tentations protectionnistes,

les échanges commerciaux et monétaires maintiennent les relations entre les États. Les États-Unis conservent leur rang et leur rôle dans l'économie mondiale. Leur puissance repose sur plusieurs éléments variés : l'immensité d'un territoire abondamment pourvu en ressources naturelles, un capital humain dont la qualité est assurée par des systèmes de recherche et universitaire de pointe et par un flux migratoire continu, une économie de marché « libre et conquérante » (Charillon et Belin ; 2016) accompagnée d'un interventionnisme public sélectif mais puissant. On peut aussi mentionner la robustesse de l'économie américaine incarnée par la présence de nombreuses firmes transnationales, de l'importance de leurs marchés financiers et de leurs banques – dont le dollar est un puissant levier – ainsi que la capacité à faire valoir leurs intérêts économiques au sein des institutions économiques internationales telles que le FMI, le G7 ou l'OMC. La problématique des inégalités demeure néanmoins le principal vecteur de ralentissement et de remise en cause partielle de la durabilité de la croissance américaine.

Ce colosse fait cependant l'objet d'une concurrence naissante avec le rattrapage relatif de la part des émergents et néo-émergents qui, avec un taux de croissance durablement plus élevé, tendent à réduire le fossé de richesse qui les sépare des pays riches. L'essor de la Chine a en effet des répercussions sur la zone Asie du Sud-est. En particulier avec la stratégie de développement de la demande intérieure mise en place dans les années 2010 qui bénéficie le plus aux partenaires commerciaux. Ceux-ci profitent du dynamisme de la Chine mais également du Japon et de l'Inde. Ils entrent donc les uns après les autres dans l'ère de la croissance et du développement.

Scénario 2 : Une économie mondiale en voie de fragmentation

Le monde se fragmente en différents espaces économiques plus ou moins fortement liés les uns aux autres sous l'effet de transformations économiques et de décisions politiques. Les orientations protectionnistes se développent et contribuent à une fermeture des économies, et à une régionalisation des échanges.

Les évolutions économiques renforcent ces orientations : rattrapage de certains émergents, déclin relatif de certaines zones, remise en

Les mondes de 2030

cause du rôle dominant du dollar, etc. Ainsi, comme la Chine parvient à dégonfler les bulles financières auxquelles elle fait face, et renforce le poids du pays dans la zone sud-est asiatique – en dépit d'une croissance moins forte – le yuan acquiert un rôle grandissant dans les échanges commerciaux internationaux et vient progressivement défier régionalement l'hégémonie du dollar. L'euro, bien qu'appuyé sur une zone de croissance faible, reste soutenu par la puissance économique des pays membres. Cette devise est employée de manière croissante dans ses zones d'influences, l'Afrique du Nord et de l'Ouest, et l'Europe de l'Est. Différentes zones monétaires régionales apparaissent, avec des cycles de croissance moins corrélés et des politiques monétaires de plus en plus divergentes.

Simultanément, le développement des énergies renouvelables de manière relativement homogène sur la planète a conduit à une baisse des flux de matières premières énergétiques. Or les énergies ont, par le passé, représenté une part significative des échanges commerciaux. En conséquence, les pays pétroliers ont perdu en poids économique malgré leurs efforts d'anticipation, et leur organisation de coordination, comme l'OPEP, n'ont plus lieu d'être.

Les évolutions économiques à venir laissent présager le maintien d'un leadership américain potentiellement concurrencé par la Chine. A l'effacement de l'Europe correspondra sans doute l'affaiblissement des cadres normatifs qui régulent l'économie internationale.

D'AUTRES FAÇONS DE VOIR LE MONDE

PricewaterhouseCoopers (PwC), *The Long View, How Will the Global Economic Order Change by 2050 ?*, 2017.

Ce rapport se place à l'horizon 2050 et se focalise sur les fondamentaux de la croissance : la démographie et la productivité – fortement dépendante du progrès technique. Il anticipe une domination des économies émergentes. D'ici 2050, la Chine sera, de loin, la première économie du monde, l'Inde aura dépassé les États-Unis et l'Indonésie aura le quatrième PIB mondial. La part de l'Union européenne à 27 dans le PIB mondial pourrait avoir chuté de 10 %, dans un PIB mondial qui aura plus que doublé.

European Strategy and Policy Analysis System (ESPAS), *The Global Economy in 2030 : Trends and Strategies for Europe*, 2014.

Ce rapport esquisse un monde de 2030 dont les tendances globales peuvent surprendre. Les auteurs anticipent un pic de la population, notamment précipité par le déclin du rythme de la croissance dans toutes les régions du monde. Ils estiment que les ressources minérales ne poseront pas un problème majeur, que la mondialisation commerciale culminera, que la mondialisation financière continuera de croître mais uniquement dans les économies émergentes. Ils concluent enfin que le monde de 2030 ne sera pas multipolaire malgré l'émergence de certains pays, la Chine en particulier. Réalisé en plein reflux des chaînes de valeur mondiale, ce rapport a été influencé par ce mouvement temporaire des années 2010. De plus, sur les ressources minérales, ce rapport oublie les retours sur investissement énergétique qui

ne manqueront pas de peser sur les relations internationales (voir le chapitre « Énergie et climat »).

Remarquons que les prévisions économiques à long terme tendent à surestimer les changements, en particulier la convergence du revenu des pays en développement vers les pays riches. Les sentiers de croissance en sont ainsi souvent amplifiés. Or, les gains de productivité et les innovations technologiques induisent des évolutions difficilement quantifiables, donc peu prises en compte dans les scénarios. En conséquence, la productivité et les innovations des pays développés tendent à minorer le rattrapage voire même font diverger les sentiers de croissance des économies.

Énergie et climat

Production d'énergie et croissance sont indissociables. Dans un contexte d'émergence des pays en développement, particulièrement en Asie du Sud-Est, la demande énergétique mondiale devrait croître à l'horizon 2030. La composition de la production énergétique est la principale inconnue : le mix énergétique mondial amorcera-t-il un changement profond, entamant le basculement des énergies fossiles et fissiles aux énergies renouvelables ? Quelles seront les conséquences du réchauffement climatique et de son éventuel emballement sur l'Accord de Paris, les politiques de transition énergétique ou les acteurs internationaux de l'énergie ? Si le développement des renouvelables entraînait une baisse des prix des énergies fossiles, celles-ci pourraient rester durablement utilisées, n'altérant que marginalement la géopolitique énergétique mondiale. Cependant, le déploiement des renouvelables pourrait tout aussi bien stimuler une production énergétique décentralisée et répartie de manière homogène sur la planète, faire des matières premières métalliques des matières à enjeux énergétiques et ainsi bouleverser l'ordre géoéconomique en place depuis les années 1950.

TENDANCES DE FOND

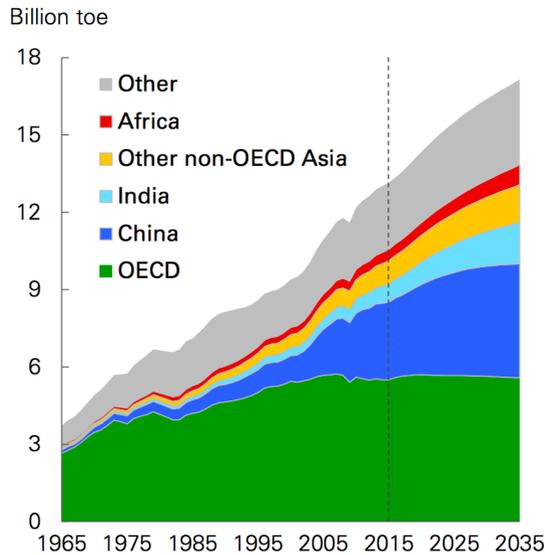
Des besoins énergétiques croissants

Même s'ils marquent un ralentissement par rapport à la décennie 2005-2015, les besoins énergétiques mondiaux augmenteront, principalement du fait du rattrapage des émergents (en 2040, les trois quarts de l'augmentation de la demande d'énergie devraient provenir d'Asie et 15 % d'Afrique). Cette augmentation répondra également à l'évolution démographique ainsi qu'à celle du PIB, bien qu'atone, des autres pays

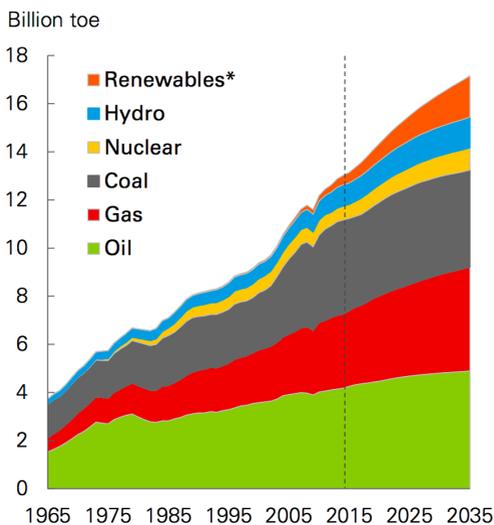
occidentaux. Pour répondre à ces besoins croissants, la production d'électricité augmentera de manière significative. Une part croissante de l'énergie primaire devrait servir à la génération d'électricité (de 42 % en 2015 à 47 % en 2035). Les énergies renouvelables seront les principales responsables de cette augmentation, mais une large part de l'électricité devrait avoir toujours pour origine une énergie primaire fossile (gaz ou charbon).

La consommation de pétrole pourrait ainsi augmenter faiblement (+ 0,7 % par an selon BP), celle du gaz plus fortement (1,6 %) tandis que la production de charbon décroîtrait (- 0,2 %). En conséquence, les émissions de gaz à effet de serre pourraient poursuivre leur hausse et ainsi éloigner la planète des objectifs climatiques.

Évolution de la consommation énergétique mondiale en milliard de tonnes d'équivalent pétrole (1965-2035)



Évolution de la production énergétique mondiale selon l'origine de l'énergie



Source : BP, Energy Outlook – 2017 Edition, p. 12-14.

Le croisement des courbes de rentabilité des énergies fossiles et des renouvelables

Le croisement des courbes – courbe de rendement à la hausse des renouvelables contre courbe de prix à la baisse des énergies fossiles et fossiles – devrait être effectif avant 2030. Il deviendra donc davantage rentable d'investir dans les énergies renouvelables. En fonction de l'exposition – aux vents, au soleil ou aux courants marins –, les sources renouvelables présenteront des retours sur investissement plus élevés que les énergies fossiles et fossiles, sans même intégrer dans le calcul les subventions. Cette rentabilité pourrait encore s'accroître davantage si les externalités négatives inhérentes à la production d'énergie actuelle sont incluses dans les prix : les coûts liés aux démantèlements des centrales et à la gestion des déchets nucléaires, ou une tarification

effective du carbone. Ce croisement des courbes de rentabilité, s'il se confirme, impliquera une réallocation progressive mais durable des investissements du secteur énergétique vers les énergies renouvelables et un changement majeur dans la géopolitique de l'énergie.

Les matières premières métalliques, un enjeu énergétique majeur

Le changement progressif des mix énergétiques nationaux en faveur des énergies renouvelables engendra des tensions croissantes sur les matières premières métalliques nécessaires à la production d'énergies renouvelables. A ce jour, la Chine a déployé des politiques industrielles et des stratégies commerciales en vue de sécuriser ses approvisionnements sur le temps long, tout en cherchant à développer une industrie de pointe. Elle a ainsi mis en place des quotas d'exportation sur certaines matières premières extraites de son sous-sol – comme les terres rares – et oblige à leur transformation sur son territoire. Au niveau commercial, elle développe une politique active d'acquisition d'entreprises, de mines, de terres, de savoir-faire et de technologies. En réaction à la crise des terres rares de 2010, l'Europe et les États-Unis se sont pour leur part dotés d'une doctrine sur les matières premières métalliques jugées critiques. Les stratégies de sécurisation des approvisionnements et des chaînes de transformations de ces matières premières feront l'objet de rivalités croissantes entre les États à mesure que le verdissement du parc énergétique mondial s'opèrera, au point que les économies de marché pourraient à nouveau développer des politiques industrielles publiques ambitieuses en la matière.

Une triple crise environnementale qui affectera en profondeur et de manière croissante l'espèce humaine

L'emballement de la dégradation des conditions environnementales est d'ores et déjà perceptible. 2016 a été l'année la plus chaude pour la planète depuis le début des relevés de températures en 1880, marquant le troisième record annuel consécutif de chaleur selon l'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA). La hausse du niveau des mers a été 25 % à 30 % plus rapide sur la période 2004-2015 qu'entre 1993 et 2004. 58 % des populations d'animaux vertébrés ont disparu entre 1970 et 2012. Les populations d'insectes ont décliné de 80 % en 25 ans.

En 2030, l'humanité fera face à un triptyque de crises environnementales qui se renforceront mutuellement et affecteront considérablement le mode de vie des hommes : le dérèglement climatique, car le « budget carbone », c'est-à-dire, selon le GIEC, le plafond d'émissions à ne pas dépasser afin de maintenir la planète viable, est presque épuisé pour les 1,5°C et est sérieusement menacé pour les 2°C ; l'érosion de la biodiversité, dont la prise de conscience passe par la disparition ou la menace d'extinction d'espèces emblématiques comme les abeilles, les grands singes ou les ours blancs ; la dégradation des écosystèmes, comme la désertification, qui peut conduire à des effondrements écologiques locaux ou régionaux (végétaux, animaux et humains). Conserver une planète vivable pour les êtres humains, tout en limitant les nouvelles menaces liées au changement climatique et à la compétition pour les ressources naturelles et biens communs tels que l'eau, deviendra de fait en 2030 un défi encore plus important qu'il ne l'est aujourd'hui. Cela continuera de recouvrir des dimensions multiples : politiques (rapports de puissance, prise de conscience mondiale, application ou non des traités internationaux), sociales (les dégradations environnementales tout comme la transition énergétique pouvant creuser les inégalités sociales et territoriales) et techniques (approche globale de la production d'énergie jusqu'à son usage).

RUPTURES ET CHOCS

La fin du consensus autour de l'Accord de Paris

À la suite de tensions, le consensus international pourrait se disloquer lors des phases de négociations sur le relèvement des ambitions climatiques qui auront lieu tous les cinq ans et à partir de 2020. Certains acteurs pourraient ne pas respecter, volontairement ou non, leurs promesses d'engagement pris lors de la COP21 ou postérieurement. L'Accord de Paris n'entrerait donc pas dans la phase d'accélération nécessaire afin de se conformer mondialement aux recommandations du GIEC. Les négociations climatiques se poursuivraient ainsi a minima. En conséquence, la mobilisation environnementale et sociale se limitera à certains États ou groupe d'États, à des poches citoyennes et à des élus progressistes. Mais ces efforts non coordonnés demeureront insuffisants et ne permettront pas de résister à l'emballlement du dérèglement climatique.

Un emballement climatique précipité par le dépassement d'un ou plusieurs seuils

Outre les catastrophes naturelles qui seront plus nombreuses et plus intenses, les chocs proviendront de l'emballement climatique couplé à des effets de seuil. Ainsi, la fonte du permafrost s'accélèrera, libérant des quantités de méthane dépassant largement ce que la biosphère pourra supporter ou absorber – le forçage radiatif du méthane étant bien plus élevé que celui du CO². Les catastrophes climatiques, avec leur coût humain et financier, seraient par conséquent exponentielles. Cette tendance s'amplifierait avec l'accélération des aléas « naturels ».

LES SCÉNARIOS

Scénario 1 : Le maintien du rôle central des énergies fossiles dans une transition progressive

L'impulsion générée par l'Accord de Paris et la baisse des coûts de production des énergies renouvelables conduisent à un accroissement du poids des énergies renouvelables dans le mix énergétique mondial. Les tensions autour de l'appropriation des matières premières métalliques deviennent structurelles ; les pays développés et les pays émergents en sont les principaux instigateurs. La Chine, l'Europe et les États-Unis, grâce à certains États fédérés, luttent pour faire évoluer leur mix énergétique et réduire leurs émissions, le Japon pour maintenir sa place dans la chaîne de valeur mondiale des produits de haute technologie, secteur très demandeur de matières premières stratégiques.

Sur le marché des matières premières fossiles, les tendances sont divergentes. Si le charbon est progressivement délaissé en particulier pour ses conséquences nocives sur l'environnement local, le marché pétrolier maintient sa dynamique d'autant qu'un pic de production semble avoir été observé dans l'exploitation des hydrocarbures de schiste aux États-Unis. En conséquence, ce pays maintient ses approvisionnements dans le Golfe et son implication dans la région. L'OPEP existe toujours même si elle ne peut agir sur le prix du baril : les

pétroles de schiste puis la place prise par les énergies renouvelables ont eu gain de cause face à sa stratégie de contrôle des prix. Certains pays membres de l'Organisation, anticipant cette situation, ont investi dans les renouvelables afin de faire face au déclin progressif de leur rente. Le gaz est le secteur énergétique fossile qui demeure le plus prospère. Perçue comme énergie de la transition, c'est l'Asie émergente qui tire la demande mondiale à la hausse. Ce marché reste segmenté par zone géographique, mais le développement important du gaz naturel liquéfié (GNL) a permis une homogénéisation relative du prix du gaz.

Scénario 2 : Le bouleversement de la géopolitique de l'énergie par la transition écologique

L'engagement pour préserver la planète pris par les États, poussé par les citoyens, les ONG et les villes, se poursuit depuis la COP21. Après la définition de trajectoires de long terme aux niveaux locaux et nationaux à partir des usages énergétiques – mobilité, besoin thermique, électricité spécifique – et avec pour objectif de ne pas diminuer le bien-être tout en éradiquant le superflu, des plans massifs d'investissement, cofinancés par les institutions financières multilatérales, permettent d'amorcer un changement en profondeur du système énergétique mondial.

Pour faire face aux tensions sur les ressources, métalliques principalement, les États développés pensent leur transition de manière ordonnée. Ils appliquent en premier lieu le principe de sobriété pour réfléchir à l'utilité des usages de l'énergie – favoriser les consommations et les productions utiles socialement et économiquement, restreindre les autres. Premier temps de la réflexion sur la transition écologique, ces pays réduisent leurs besoins en énergie. Les mesures d'efficacité énergétique sont ensuite mises en place et permettent également de diminuer la demande. Avec l'application de ces deux principes, et la modification substantielle des modes de production et de consommation qu'ils impliquent, les besoins en énergie primaire sont réduits par rapport à 2015, et ce malgré la croissance économique et démographique. Cette transition des pays développés permet de limiter significativement les pressions sur les ressources métalliques. Les pays en développement peuvent ainsi avoir accès aux matières premières à prix raisonnable pour leur transition, puisque toutes les ressources ne sont pas consommées par les pays développés.

Cette transition énergétique redessine la géopolitique mondiale de l'énergie. Tout d'abord vis-à-vis des puissances pétrolières traditionnelles (OPEP, Russie et États-Unis) et des producteurs de charbon, pour qui la diversification des sources d'énergie sera facteur d'affaiblissement. Ensuite, le transfert progressif vers les énergies renouvelables entraîne la création de marchés énergétiques régionaux portés par des États qui allieront capacité d'innover dans ce domaine (en tête aujourd'hui : Europe, Chine, Amérique latine et États-Unis) et propriétés géographiques favorables (présence d'eau et de vent, espace de stockage, en particulier du méthane de synthèse). La production électrique est davantage locale et interconnectée. Les oligopoles de ce secteur, nés de l'après-guerre, sont peu à peu dépassés dans leurs activités de production. Ils se concentrent désormais sur l'équilibre des réseaux. Enfin, un troisième type d'acteurs bénéficie de cette redistribution des cartes énergétiques : les producteurs des matières premières métalliques nécessaires aux énergies renouvelables (néodyme et dysprosium pour les aimants d'éoliennes ; gallium, germanium et indium pour les panneaux photovoltaïques ; cobalt, platine, lithium et terres rares contenues dans les batteries pour stocker ces énergies). Ces pays sont en mesure d'imposer des nouvelles relations de dépendance en leur faveur : c'est le cas notamment de la Chine, du Chili et de la Russie.

Scénario 3 : L'accélération du changement climatique

La hausse des températures mondiales dépasse le seuil des 1,5°C en 2030 et, face à un enchaînement d'événements extrêmes, les décideurs réagissent sans concertation. Les pays pauvres sont les principales victimes de ces décisions et de l'emballement climatique faute d'investissements suffisants dans l'adaptation. L'ensemble des matières premières fait l'objet de stratégies d'accaparement. L'accès à l'eau et aux matières premières agricoles devient un enjeu de conflit. Les pays, riches principalement, ayant suffisamment investi dans l'adaptation et la transition énergétique sont les plus résilients et les plus épargnés par la nouvelle géopolitique des matières premières. Ils font toutefois l'objet de convoitise de la part d'autres États. De plus, quelques États pauvres s'effondrent, des vagues migratoires se forment, alimentant les pressions sur le voisinage. La tentation d'enfermement est grande. À travers

Les mondes de 2030

l'environnement, les matières premières énergétiques, métalliques et agricoles sont devenues un facteur majeur, et non plus sous-jacent, du déclenchement de conflits.

Les questions énergétiques n'invitent pas à l'optimisme : le maintien du statu quo et la prolongation des tendances actuelles, tout comme le surgissement de certaines ruptures (catastrophes environnementales), laissent entrevoir un futur bien sombre, dans lequel les États seraient incapables de réformer ou d'offrir des politiques globales efficaces à la mesure des défis qui se posent. Seul un multilatéralisme coopératif et inclusif (notamment vis-à-vis de la société civile et des acteurs privés), développé dans l'esprit de l'Accord de Paris (notamment le monde du village global), permettrait de faire dévier les États de cette trajectoire.

D'AUTRES FAÇONS DE VOIR LE MONDE

Agence Internationale de l'Énergie, *World Energy Outlook 2016*, 16 novembre 2016.

L'AIE décrit un monde où, suite à l'Accord de Paris, les énergies fossiles semblent dépassées. Les politiques publiques et les réductions de coût dans le secteur énergétique conduisent à un doublement de la production d'origine renouvelable et de l'efficacité énergétique d'ici à 2040. Le gaz naturel demeure l'énergie de transition qui se substitue au charbon et au pétrole. Cette évolution du marché énergétique se traduit par des modifications des voies d'approvisionnement et donc de la sécurité énergétique. Toutefois, la demande mondiale de pétrole continue de croître à l'horizon 2040 faute de substitution à son usage (pour la mobilité, principalement). Sans une accélération de la mise en œuvre de politiques en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'AIE estime que la hausse des températures s'élèvera à 2,7°C.

NATIXIS, *Le vieillissement démographique et la baisse du poids des énergies fossiles ne suffisent absolument pas à ralentir les émissions de CO²*, 3 janvier 2017.

Cette courte étude souligne que le vieillissement démographique et la baisse du poids des énergies fossiles ne peuvent à eux seuls ralentir suffisamment les émissions de CO². Afin de respecter les engagements climatiques pris à la COP21, il n'est pas possible d'échapper à un freinage du PIB en volume par habitant de 1,5 point par an par rapport à la situation tendancielle sur la période 2016-2050, si la structure des énergies fossiles est inchangée. La baisse du PIB par habitant est ramenée à 1,1 point par an si l'utilisation du charbon est complètement arrêtée d'ici 2050.

Technologie et puissance

Il est naturellement impossible de prévoir le lieu et la manière dont les innovations technologiques se produiront au cours des quinze prochaines années. En revanche, il est possible d'engager une réflexion à partir de la manière dont l'innovation apparaît et se diffuse aujourd'hui, pour examiner les conséquences de ces évolutions à horizon 2030. Les caractéristiques les plus marquantes en sont : l'accessibilité accrue des technologies de pointe, le caractère décentralisé de l'innovation avec une initiative privée qui joue un rôle toujours plus grand, la diffusion très large du numérique à toutes les activités humaines et la dépendance croissante qui en résulte.

En outre, la capacité des acteurs à se saisir des innovations technologiques pour avancer leurs intérêts est aussi décisive que l'innovation elle-même. La manière dont les différents acteurs pensent et intègrent l'utilisation de ces technologies pour servir leur puissance est ainsi déterminante.

La question centrale sera donc de déterminer dans quelle mesure la répartition de la puissance sera affectée par la création et l'utilisation de l'innovation technologique par les différents acteurs d'ici 2030.

TENDANCES DE FOND

Le maintien des inégalités entre États face à l'innovation

Les moyens consacrés à l'innovation diffèrent largement selon les acteurs. Aujourd'hui, États-Unis, Union européenne et Chine dépensent les montants les plus élevés dans la recherche et le développement publics et privés. Parce qu'elle investira plus et plus rapidement, la Chine dépassera, selon le *2014 Global R&D Funding Forecast*, l'Union européenne en 2020 avant de devancer les États-Unis en 2026. La capacité d'innover ne se mesurant pas seulement à l'aune des sommes investies, d'autres éléments, plus qualitatifs, doivent être pris en compte.

Le *Global Innovation Index*, qui inclut non seulement les investissements financiers mais aussi, inter alia, le capital humain, la culture d'innovation, la facilité de créer et de produire, l'environnement commercial, suggère ainsi une image plus contrastée. En 2016, trois pays européens – respectivement la Suisse, la Suède et le Royaume-Uni – occupent les premières places, devant les États-Unis (4^{ème}), reléguant la Chine à la 25^{ème} place. Au vu des dynamiques des dix dernières années, les tendances observées – majorité écrasante de pays européens dans les dix premiers, États-Unis légèrement derrière et Chine accusant un certain retard – devraient se maintenir. La capacité de certains acteurs à copier et dupliquer les innovations – notamment la Chine – ne sera pas déterminante sur le long terme, ne permettant qu'un rattrapage *ad hoc* et momentané.

Les innovations de certains secteurs seront sans doute plus à même d'infléchir les logiques de redistribution de puissance que d'autres. Les innovations dans le domaine de la santé ou du développement, bien que susceptibles d'augmenter le prestige et l'influence d'un acteur, affecteront moins les rapports de puissance à horizon 2030, que celles produites pour des besoins militaires. Dans la mesure où le numérique influera de manière déterminante de nombreux secteurs, la capacité des États à développer des écosystèmes numériques privés innovants sera tout aussi déterminante.

La poursuite de la compétition technologique et des stratégies asymétriques

Au plan stratégique, la compétition entre les principales puissances se poursuit dans plusieurs domaines, à la fois pour moderniser et développer les capacités existantes (dissuasion nucléaire), et pour acquérir la maîtrise des technologies futures. Parmi ces dernières, la maturation de systèmes de défense anti-missiles et des capacités d'interdiction (A2/AD) vise à limiter la vulnérabilité à la menace balistique d'une part, à la supériorité aérienne américaine d'autre part. Ces efforts pourraient se voir remis en cause par le développement de missiles hyper véloces, qui affecteront les équilibres stratégiques actuels. Le développement de systèmes d'armes autonomes et de capacités de lutte informatique sera également déterminant dans les rapports de force.

Les efforts d'investissements budgétaires et humains dans les politiques de défense seront ainsi décisifs, les acteurs se contentant de maintenir leurs outils de défense (Europe) perdant du terrain face à ceux qui investiront pour développer des stratégies et des moyens de rééquilibrage (Russie, Chine) ou pour maintenir leur supériorité technologique – l'*offset strategy* américaine.

L'avance technologique des États-Unis et de leurs alliés se maintiendra. Mais les États et les sociétés en mesure de s'engager dans le « choc des volontés » auront l'avantage, dans un contexte d'aversion toujours croissante à la violence et à la mort – effet collatéral des innovations technologiques dans le domaine de la santé, de la professionnalisation et de la robotisation de la guerre. Autrement dit, la supériorité technologique sera de plus en plus susceptible d'être rééquilibrée par les stratégies asymétriques de leurs compétiteurs. La capacité à brouiller l'attribution, à accroître les incertitudes adverses et à jouer des asymétries d'intérêts et de volontés compteront autant que la maîtrise technologique.

La prolifération et la diffusion des technologies de pointe

Le risque de prolifération d'armes non conventionnelles – nucléaire, chimique et biologique – va probablement s'accroître, favorisé par un accès simplifié aux connaissances, une baisse des coûts du matériel, et la fragilisation du cadre international en matière de lutte contre la prolifération. En matière nucléaire, l'avenir du JCPOA – accord relatif

au programme nucléaire iranien – et de la crise nord-coréenne détermineront l'avenir du cadre de non-prolifération – avec le risque d'une cascade de prolifération. Les efforts de la part de groupes non-étatiques pour acquérir des sources radiologiques, bactériologique et des capacités chimiques s'intensifieront.

Parallèlement, d'ici 2030, plusieurs acteurs privés développeront et commercialiseront des technologies de pointe dans les domaines cyber, spatial, industriel et biologique tels que les lanceurs spatiaux, les outils de construction et d'analyse satellitaires, les logiciels malveillants ou en mesure de casser la cryptographie, l'impression 3D, les souches biologiques de synthèse, etc.

Ces efforts faciliteront la diffusion rapide de technologies de pointe à un grand nombre d'acteurs. Elles pourront être utilisées par des groupes dans des logiques de contestation de la puissance des États : nuisance (neutraliser les infrastructures critiques, paralyser la riposte), coercition (chantage), renseignement (surveillance), manipulation (guerre informationnelle, difficulté d'attribution) et terreur.

RUPTURES ET CHOCS

Le point de singularité atteint en 2030

Théorisé par la littérature de science-fiction, aujourd'hui discuté par les pionniers du numérique, le point de singularité désigne le seuil à partir duquel l'intelligence artificielle (IA) s'autonomisera complètement et dépassera qualitativement l'intelligence humaine. C'est l'un des grands mythes qui animent aujourd'hui la recherche autour de l'IA. Il n'y pas de consensus, ni sur la vraisemblance de cette hypothèse, ni sur la date à laquelle elle se réaliserait. Dans 47 ans, selon une récente étude conduite par Yale et Oxford qui interroge les spécialistes en IA, mais certains entrepreneurs comme Elon Musk avancent la date de 2030, s'appuyant sur une conception exponentielle – et non pas linéaire – de l'innovation.

De manière plus vraisemblable, des progrès importants dans le domaine de l'IA pourraient redessiner les rapports de puissance, en accroissant l'écart entre les États qui les maîtriseront et les autres, par exemple,

pour le traitement de l'imagerie satellitaire.

Une rupture de confiance à l'égard des technologies numériques

Un événement critique pourrait porter atteinte à des éléments essentiels qui fondent la confiance des utilisateurs dans les outils numériques (atteinte massive à des infrastructures critiques ; piratage d'objets connectés créant des dommages et des pertes de vies humaines ; vol massif de données sensibles). Un tel événement pourrait rompre la confiance des utilisateurs envers les technologies numériques, et limiter leur développement, voire enclencher un reflux de leur usage.

LES SCÉNARIOS

Scénario 1 : Le maintien de l'avance américaine et le rattrapage limité des autres puissances (Chine)

L'avantage technologique et la capacité d'innovation américaine, fondés sur le dynamisme des écosystèmes d'innovation de la côte Ouest, donne un avantage certain aux États-Unis. Les États européens parviennent également, portés par leur modèle numérique et les ressources en R&D, à se maintenir à la frontière de l'innovation technologique. La Russie et la Chine s'efforcent de limiter l'écart par l'imitation, et jouent de stratégies asymétriques pour compenser leur infériorité technologique, à la fois aux plans économique – protectionnisme, espionnage économique – et militaire. La Chine est en mesure de rattraper de manière limitée les Américains et les Européens, tandis que la Russie accuse un retard technologique croissant.

Scénario 2 : La dissémination du modèle de la « Silicon Valley »

Les grandes entreprises du numérique développent leurs propres solutions technologiques et les diffusent en fonction de logiques de marché qui échappent de plus en plus à la supervision des États. Ils deviennent des acteurs centraux dans l'ensemble des secteurs d'innovation clés, et développent des solutions technologiques qui deviennent centrales dans l'organisation des sociétés complexes, qui se substituent aux politiques publiques (santé, éducation). Leur influence, tant au niveau domestique qu'à l'échelle internationale, se renforce

et leur permet d'imposer leurs préférences et leurs normes dans les grands forums internationaux.

Scénario 3 : La régulation internationale des technologies et armements

De nouveaux cadres de régulations des technologies et des armements se développent, selon plusieurs logiques. Une initiative russo-américaine relance la logique de contrôle des armements et limite les usages déstabilisants des nouvelles technologies militaires. Cela n'empêche pas le développement de menaces asymétriques de plus en plus fortes afin de contourner la régulation internationale et l'avancement technologique. Dans le domaine numérique, l'effort multilatéral d'établissement de normes de comportement fait des progrès importants, et permet l'établissement d'instances de régulation associant États et acteurs privés pour limiter le recours à des actions offensives ou déstabilisantes.

En 2030, les technologies seront plus accessibles, plus nombreuses, plus intégrées dans les sociétés et les pratiques humaines. Leur rôle sera à la fois central et fondamentalement ambivalent. Elles pourront constituer un facteur de renforcement et de concentration de la puissance entre les mains des États les mieux dotés : États-Unis, Chine et Union européenne. Elles pourront aussi et a contrario favoriser la redistribution de cette puissance entre « nouveaux acteurs » non étatiques (géants du Web mais aussi groupes terroristes) et États révisionnistes aux politiques asymétriques (Russie, Chine voire Corée du Nord), précipitant le monde de 2030 dans un système apolaire. Seul un modèle multipolaire respectueux du droit international (village global ou concert des nations) sera en mesure d'endiguer ce glissement et de neutraliser l'aspect potentiellement déstabilisateur des technologies.

D'AUTRES FAÇONS DE VOIR LE MONDE

National Intelligence Council, *Global Trends 2030 : Alternative Worlds*, 2012.

Dans cette édition de 2012, la technologie est très largement perçue comme un outil en mesure de répondre à des défis – productivité économique, démographie grandissante et défis du changement climatique –, dont le risque principal est de niveler certaines pratiques de guerre en les rendant accessibles à des groupes non étatiques malintentionnés. Le traitement des enjeux est très rapide, avec une approche finalement peu prospective : tous les exemples discutés (cyber, imprimerie 3D, big data) sont « déjà présents », évoqués dans des généralités qui ne posent pas vraiment la question de la transformation en profondeur des pratiques sociales et guerrières.

National Intelligence Council, *Global Trends : Paradox of Progress*, 2017.

La perspective est ici plus « sombre », la technologie n'étant plus un outil au service d'un défi, pouvant être détournée par des acteurs malveillants : elle est un défi en elle-même, un instrument qui va transformer la société de demain de manière à la fois positive et négative. L'ambivalence, au cœur de la réflexion de ce projet, est très présente – ce qui permet de réintroduire le politique comme étant un élément décisif, car le seul à pouvoir maîtriser, orienter et optimiser les futures technologies.

Centre for Strategic and International Studies, *Defense 2045 – Assessing the Future Security Environment and Implications for Defense Policymakers*, novembre 2015.

L'accent est mis ici sur le difficile arbitrage entre austérités budgétaires des démocraties occidentales et actualisation de la doctrine militaire (face aux nouvelles menaces). Dans ce calcul, la technologie est un élément clé : elle va fondamentalement transformer les sociétés et les manières de combattre (de manière « inimaginable ») tout en remettant en cause les rapports de gouvernance actuels. La manière dont les nouvelles technologies vont très concrètement modifier les stratégies de défense ainsi que le rapport de la société à la guerre est moins évoqué.

SGDSN, *Chocs futurs : étude prospective à l'horizon 2030*, 2017.

Il s'agit dans ce rapport d'énumérer les principaux chocs et ruptures technologiques qui pourraient se produire dans les quinze années qui viennent. Mettant l'accent sur les technologies en elles-mêmes (cyber, balistique, nucléaire entre autres) et sur la manière dont ces innovations pourraient transformer les équilibres stratégiques, ce rapport ne traite pas de la façon dont l'innovation pourrait transformer des dimensions de la puissance qui ne soient pas directement liées aux politiques de défense.

Forces et conflictualités

S'interroger sur la conflictualité à l'horizon 2030, c'est prendre en compte les aspects technologiques et géopolitiques pour essayer de discerner à la fois les facteurs de déclenchement des conflits futurs et la nature de ces affrontements et des acteurs qui y seront impliqués. La prolongation des tendances actuelles, marquées par un double phénomène paradoxal de concentration et de diffusion de la puissance, permet d'entrevoir un avenir marqué par une multiplication des conflits d'intensité et de nature variables, se jouant sur différents terrains – y compris le cyberspace –, face auxquels la panoplie normative dans laquelle le XX^{ème} siècle a patiemment tenté d'enserrer la guerre se trouvera de plus en plus dépassée.

TENDANCES DE FOND

Une érosion généralisée de l'encadrement du recours à la force

Qu'il arrive aux États de s'affranchir, dans leurs relations, des règles de droit international n'a rien de nouveau. On constate cependant ces dernières années une tendance au dévoiement des normes de chacune des branches du droit international (*ad bellum*, *in bello* et *post bellum*), que ce soit par des ruptures caractérisées, comme l'annexion de la Crimée – encore celle-ci est-elle parée par la Russie des oripeaux d'une « consultation populaire » ayant approuvé cette annexion –, par le recours aux armes chimiques en Syrie ou par un refus du recours au droit, au bénéfice de « négociations bilatérales » qui ne sont que l'expression d'un rapport de force nécessairement biaisé en faveur du plus fort – comme le montre la politique de la Chine en mer de Chine

méridionale. L'arbitrage international, historiquement vu comme l'un des plus sûrs régulateurs du conflit armé, aura d'ici 2030 de moins en moins cours. L'idée d'une justice internationale impartiale et fonctionnelle sera plus que jamais en péril.

A cela s'ajouteront des doutes croissants sur la validité des alliances, dont l'incertitude autour de la position du président Trump sur l'article 5 du traité de l'Atlantique nord n'est que l'un des exemples les plus visibles. Le doute entourant les garanties de sécurité américaine sera un facteur d'instabilité supplémentaire : par des effets d'opportunité, les adversaires des États-Unis et de leurs alliés seront plus enclins à éprouver leur solidarité.

Les cadres de sécurité collective issus de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre froide seront affaiblis. Le Conseil de sécurité des Nations unies, qui n'a jamais pu jouer pleinement son rôle prévu par la Charte, connaîtra une nouvelle ère de glaciation, notamment sur les dossiers cruciaux du Moyen-Orient. Le maintien de la paix onusien avait commencé d'atteindre ses limites matérielles et politiques avant même l'annonce des intentions américaines de réduction drastique de leur participation à son budget. L'architecture de sécurité européenne sera en lambeaux, avec une sérieuse remise en cause de ses instruments (maîtrise des armements conventionnels, régime des flancs) et de ses institutions (OSCE notamment). Toutes ces tendances seront des facteurs de conflictualité accrue.

L'extension du domaine de la guerre

Dans ce contexte, on assistera également à une atomisation croissante des acteurs de violence, en prolongement de ce que l'on observe déjà aujourd'hui. Aux acteurs étatiques, qui ne désarmeront pas, s'ajouteront les divers « entrepreneurs de violence », terroristes mais aussi trafiquants, guérillas voire miliciens nationalistes au service d'États ou dans une logique d'auto-entrepreneuriat. Sans oublier les géants du numérique qui ne manqueront pas de tenter d'imposer leurs intérêts dans le cyberspace, soit en investissant le droit international, soit en usant de leurs capacités pour participer, parfois aux côtés des États, aux conflits en cours – avec les capacités d'attribution et de ripostes et les pratiques de hackback notamment.

La nature des conflits en sera affectée : il sera de plus en plus difficile de définir le début et la fin d'un conflit. Une telle logique est déjà à l'œuvre, par exemple, dans le conflit syrien où, même dans le scénario d'un accord de paix, une conflictualité et une violence plus ou moins larvée demeureront dans le pays. A l'exemple de leurs actions dans le conflit syrien, les puissances régionales ou globales pourront par ailleurs annoncer leur retrait d'un théâtre pour continuer de plus belle leur implication militaire ou hybride. A l'hybride *in bello* s'ajoutera donc de plus en plus l'hybride *ad bellum*.

Les acteurs étatiques mais aussi non-étatiques ont d'ores et déjà accès à une gamme technologique élargie d'instruments permettant de diffuser la conflictualité ; cette tendance devrait se renforcer. L'accès de moins en moins onéreux à des technologies de pointe (drones, systèmes d'armes autonomes) fera baisser le seuil de violence asymétrique, mettant encore plus en échec le monopole de la violence légitime. Les progrès de la robotique et de l'impression 3D permettront à des acteurs non-étatiques ou bien à de « petits » États de manufacturer à moindre coût des armes rudimentaires mais efficaces, susceptibles d'éroder en partie l'avance technologique des principales puissances, dans une logique asymétrique de « choc des volontés » difficile à soutenir pour ces dernières.

Outre les progrès faits en matière de lancement par des acteurs privés, l'espace connaîtra une militarisation croissante ainsi que le développement de logiques de dissuasion et d'antiaccès par les grandes puissances, au détriment d'une approche coopérative de plus en plus illusoire.

Le réarmement du monde

La tendance à la hausse des dépenses mondiales de défense devrait se poursuivre à l'horizon 2030. Une majorité d'États membres de l'OTAN devraient atteindre l'objectif des 2 % du PIB consacrés aux dépenses de défense. La Russie, la Chine et l'Inde, dont le budget de défense a connu une hausse notable ces dernières années, devraient poursuivre sur cette tendance. D'autres grands émergents (Brésil, Turquie) poursuivront également un effort soutenu en la matière, ainsi que des puissances régionales en Asie et au Moyen-Orient – dans le Golfe persique notamment.

Ce réarmement généralisé, qui ne se cantonnera pas aux États, sera observable aux deux extrémités du spectre technologique : d'un côté, l'accès à des systèmes d'armes de plus en plus sophistiqués tend à se diffuser, facilité par exemple par les techniques de fabrication additive (impression 3D) qui continueront à se développer ; de l'autre, des armes rudimentaires (armes légères et de petit calibre par exemple) continueront de se répandre dans les zones de conflit et d'instabilité et constitueront autant de facilitateurs pour des conflits futurs.

Enfin, la prolifération d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs pourrait se poursuivre, en particulier en Asie en fonction de l'évolution du programme nucléaire nord-coréen.

RUPTURES ET CHOCS

Une rupture du tabou des armes de destruction massive

À l'exemple du régime de Bachar el-Assad, les différents acteurs étatiques ou non-étatiques emploieront de façon croissante des armes chimiques ou biologiques de plus en plus accessibles, évolution facilitée par le délitement des structures étatiques les détenant couplée à une diffusion accrue de certaines technologies (laboratoires de confinement biologique par exemple). La banalisation de l'usage d'armes biologiques et chimiques, que ce soit sur les théâtres de crise ou dans les États occidentaux, mettra à mal les régimes de non-prolifération et posera de façon accrue la question de la protection et des représailles face à ces menaces.

Dans un contexte stratégique de plus en plus volatil, marqué par la poursuite des efforts de prolifération, l'hypothèse d'un emploi de l'arme nucléaire dans un conflit armé ne doit pas être exclue. Le développement de doctrines nucléaires moins strictement défensives et dissuasives et davantage orientées vers des logiques de chantages ou de coercition, ainsi que le déploiement d'armes tactiques dans les arsenaux, pourraient conduire certaines puissances à considérer les armes nucléaires comme armes du champ de bataille. Cette utilisation constituerait une rupture considérable dans l'ordre international établi

après 1945. Les conséquences sur le rapport aux armements nucléaires, difficiles à évaluer, seraient variables : incitation supplémentaire à la prolifération pour les uns ; accroissement des demandes en faveur de l'interdiction – et de la destruction – des armes nucléaires pour les autres.

La guerre numérique permanente

Le cyberspace continuera d'être l'un des champs d'action privilégiés de la conflictualité et de la violence sous toutes ses formes. Il pourrait devenir aussi l'élément central de tout conflit armé. Aux logiques de déni d'accès et de piratage informatique (vol de données, *ransomware* ou rançonlogiciel) s'ajouteront les attaques ayant un impact immédiat et paralysant sur le monde réel (infrastructures sensibles ou relevant de la souveraineté nationale, systèmes bancaires, etc.). Cette évolution sera facilitée par la diffusion de l'« Internet des objets », avec de vastes pans des activités vitales d'un pays dépendant de l'accès aux réseaux. Les tentatives de manipulation et de désinformation de l'opinion deviendront monnaie courante, non seulement au moment des campagnes électorales, mais de manière permanente pour perturber le fonctionnement des institutions et de la vie démocratique. La difficulté de déterminer l'origine et l'ampleur de ces menaces sera délibérément exploitée par certains acteurs pour paralyser la riposte, augmenter le risque d'escalade et le niveau de tension global, voire opportunément attaquer à leur tour.

LES SCÉNARIOS

Scénario 1 : Vers une conflictualité diffuse

Les conflits interétatiques sont feutrés et ne se déroulent pas dans la sphère militaire classique, mais de plus en plus dans des champs où l'attribution est incertaine. L'affrontement des grandes puissances (États-Unis, Chine, avec une Russie sur le déclin mais toujours présente sur la scène internationale) se poursuit par divers proxys – y compris non-étatiques. Il se traduit surtout par des rivalités exacerbées sur le plan économique, commercial et de l'influence. La menace terroriste

reste prégnante et est manipulée par différents acteurs. Les grandes puissances savent aussi coopérer lorsque des intérêts communs sont en jeu – comme pour la lutte contre le terrorisme ou contre la prolifération d'ADM, non sans ambiguïté cependant.

Les acteurs non-étatiques tirent leur épingle du jeu en privatisant au profit de leurs trafics ou de leur agenda politique de vastes régions, notamment en Afrique et en Asie du Sud-Est. On observe un essor des milices privées et des initiatives de *vigilantes*, y compris en Europe et aux États-Unis.

Scénario 2 : Vers l'état de nature

Les acteurs non-étatiques et entrepreneurs de la violence ont un impact important sur la stabilité de certaines régions (Afrique subsaharienne, Amérique centrale), mais qui reste contenu par les efforts de la communauté internationale et n'a pas de conséquences majeures pour la sécurité internationale. Le terrorisme d'inspiration djihadiste, réduit, n'a pas d'assise territoriale significative. Ses sources de financement sont taries. Les attaques terroristes deviennent de moins en moins fréquentes à mesure que les techniques d'encadrement et de surveillance de la population progressent.

En contrepoint, les États recourent de plus en plus à la coercition, voire à la force, dans leurs rapports entre eux, n'hésitant pas à déployer toute la panoplie de leurs moyens – y compris emploi tactique d'armes nucléaires – dans des affrontements inter-étatiques directs. Les instances de régulation multilatérale ne jouent plus leur rôle et sont cantonnées à des discussions sans portée pratique. L'ONU, exsangue après des décennies de coupes budgétaires et privée de la contribution américaine, n'est plus un acteur significatif du maintien de la paix.

Scénario 3 : Vers un équilibre coopératif entre puissances

Après une phase d'accroissement des tensions et de l'instabilité, la communauté internationale se ressaisit et renoue avec la coopération multilatérale. Les conflits deviennent confinés à des États faillis ou fragiles et sont suivis de près par une ONU revigorée et efficace. La criminalité transnationale et le terrorisme restent des défis significatifs mais des progrès sont enregistrés dans la lutte contre ces phénomènes. Les divers

Les mondes de 2030

accords de maîtrise et de réduction des armements nucléaires négociés d'abord entre les États-Unis et la Russie, puis avec les autres États dotés, permettent des progrès sur la voie du désarmement nucléaire, même si la prolifération des ADM reste un défi préoccupant.

Organisation du monde et conflictualité sont intrinsèquement liées. La voie du multilatéralisme régulé et du polylatéralisme permettra d'encadrer les rapports entre États et de mieux régler les conflits, tandis que le défaut d'ordre mondial et de normes renforcera l'instabilité et les rivalités.

D'AUTRES FAÇONS DE VOIR LE MONDE

Wilton Park, Global Conflict-future Trends and Challenges : Towards 2030, conférence, 28 février-2 mars 2011.

Dans ce rapport écrit en 2011, au lendemain des Printemps arabes et de la guerre en Lybie, des tendances fortes se dégagent : baisse du nombre et de l'intensité des conflits, remise en cause des politiques de *regime change* sources de tensions et de déstabilisations importantes, redistribution du pouvoir en faveur des acteurs non étatiques via l'acquisition et le déploiement de technologies, investissement des domaines cyber et spatiaux, etc. Autant d'évolutions qui contribueront à faire du monde de 2030 un monde à la conflictualité diffuse mais omniprésente, sur fond de rivalités fortes entre grandes puissances, de risques accrus – avec la prolifération d'armes de guerre conventionnelles ou non –, de guerre *low costs* et de faillite généralisée des instances de gouvernance. S'achevant sur des recommandations qui permettraient d'éviter cette sombre description, le rapport conclut à la nécessité de réinvestir les organisations internationales, de les ouvrir aux acteurs de la société civile et de « réparer » le multilatéralisme (« *fix multilateralism* ») pour qu'il redevienne un outil efficace de résolution des conflits.

National Intelligence Council, Global Trends 2035 : The Paradox of Progress, 2016.

Constatant que la nature du conflit est en train de changer, le rapport du National Intelligence Council met en lumière plusieurs tendances fortes qui constitueront le monde de 2035 : des intérêts divergents entre grandes puissances, une menace terroriste grandissante, une instabilité continue en provenance et à l'intérieur des États faibles, etc. Il conclut en soulignant la menace de la prolifération et de la diffusion de technologies dites disruptives. Plus largement, les sociétés seront davantage sujettes

aux tentatives de déstabilisation et de pressions extérieures : armes de précision longue-portée, technologies en mesure de cibler et détruire les infrastructures à distance, accessibilité accrue à des armes de destruction massive, etc. Le droit international, tout comme les instances internationales, est très peu mentionné, les deux ne semblant pas constituer aux yeux des auteurs des recours possibles ou suffisants pour contenir et réguler cette nouvelle conflictualité.

SGDSN, Chocs futurs : étude prospective à l'horizon 2030, 2017.

Dans cette étude avant tout dédiée aux évolutions technologiques, la question de la conflictualité et de ses principales caractéristiques à l'aune de 2030 est bien évoquée mais de manière indirecte. A travers l'énumération des tendances et des ruptures technologiques mais aussi stratégiques, on devine un monde aux dynamiques contradictoires, aux équilibres de puissances changeants dans un contexte de gouvernance mondiale érodée et d'individualisation de la menace. Le rapport insiste particulièrement sur certains acteurs ou domaines jugés comme étant plus déstabilisateurs que d'autres : acteurs non étatiques du « cybermonde », terrorisme technologique brandissant les menaces NRBC, « champ de bataille 3.0 » et investissements des robots et de l'intelligence artificielle sur le champ de bataille.

Terrorisme et nouvelles formes de violence

Il est évidemment périlleux de prévoir la manière dont les phénomènes de violence politique vont se manifester et affecter nos sociétés à horizon 2030. À l'inverse de l'idéologie qui les sous-tend, les formes de violence politique se transforment et s'adaptent pour mieux atteindre leurs objectifs et répondre aux réactions qu'elles provoquent. Le terrorisme djihadiste, qui a vu ses formes se diversifier en un temps très court – depuis le 11 septembre 2001 –, en est un exemple frappant.

Les violences terroristes poursuivront leur évolution d'ici 2030 selon des tendances qui seront susceptibles de se maintenir, de se renforcer ou de se transformer. Il convient de s'intéresser tout autant à ce qui distingue aujourd'hui la violence terroriste – référent religieux, perception sociale amplifiée – qu'à ce qui la rapproche des autres formes de violences – privatisation, théâtralisation, brouillage interne-externe. Il est également nécessaire de prendre en compte l'évolution possible des réponses politiques d'ici 2030, la violence terroriste tirant sa force non seulement de la perception sociale qui l'entoure, mais aussi de la réaction des appareils sécuritaires qu'elle met au défi.

TENDANCES DE FOND

Un État-nation doublement en crise

Les évolutions des formes de violence politique ne sauraient se comprendre en dehors du contexte de la double crise de l'État-nation qui s'approfondira à horizon 2030. Cette double crise affecte et affectera à la fois l'État au sens wébérien – contestations et remises en cause du monopole qu'il exerce sur les moyens de contrainte physique légitime – et la nation, en tant qu'entité intégratrice, du fait de la montée en son sein des logiques de différenciation – creusement des inégalités sociales, repli communautaire et stigmatisation de l'autre, clôture de l'horizon d'espérance pour les classes moyennes et pour les jeunes. S'y ajouteront les effets de la mondialisation qui mettront à mal la cohésion des sociétés et des collectivités ainsi que leur gouvernance.

Au niveau anthropologique, cette double crise de l'État-nation trouvera un écho, dans les pays occidentaux, dans la déstructuration de la famille en tant que fondement de la fabrique sociale et lieu traditionnel de transmission des valeurs et de l'autorité. Sans être le produit de cette crise, la violence politique – y compris le terrorisme – continuera d'être l'un des canaux d'expression des frustrations, des protestations et des haines qu'elle suscitera.

Une progression continue du terrorisme endogène et transnational

Le terrorisme transnational, doté d'une forte composante endogène (*homegrown*) et se revendiquant d'un référentiel religieux, va continuer de constituer un défi sécuritaire majeur sur les cinq continents – seule l'Amérique latine faisant exception. Si le nombre de victimes de cette forme spécifique de violence continuera d'être relativement réduit, la perception de la menace qu'il représente restera incommensurablement plus prégnante, du fait de son caractère indiscriminé et de la dimension irrationnelle qui est prêtée aux phénomènes d'inspiration religieuse. Elle continue à inspirer la méfiance envers des catégories entières de population, perçues comme la « cinquième colonne » de forces par essence étrangères à la communauté nationale.

Une modernisation de la violence politique

Au-delà du seul phénomène terroriste, un certain nombre de traits communs aux phénomènes de violence contemporains perdureront jusqu'en 2030.

D'une part, on assistera à une intensification de la privatisation de la violence et de la dissémination de ses vecteurs, avec le recours par les États à des acteurs privés de la violence (groupes armés, mercenaires, sociétés de sécurité) et le développement de groupes / individus passant à l'action violente en dehors de tout cadre organisé. Chacun pourra se lancer dans son « djihad » ou sa guerre personnelle. Le corollaire en sera la prolifération des moyens de la violence - en particulier les plus banals comme les armes de petit calibre -, mais aussi une dérive de la violence politique vers le crime organisé - comme par exemple au Balouchistan iranien -, ou encore la confusion croissante entre violence politique et de droit commun (comme l'illustre l'utilisation du viol comme arme de guerre en RDC, au Donbass ou dans les régions kurdes conquises par Daech en 2015).

D'autre part, la violence sera théâtralisée, faisant l'objet de mises en scène obéissant à des codes désormais largement mondialisés (références à des séries - *Game of Thrones* - ou des jeux vidéo - *Call of Duty*). Des groupes de narco-trafiquants latino-américains aux mafias russes en passant par Daech, la violence deviendra elle-même le discours, se suffisant à elle-même. Cette ultra-violence théâtralisée répondra en miroir à la dématérialisation et à la dépersonnalisation de la violence légitime des États dans les pays occidentaux.

Enfin, on constatera une confusion croissante entre l'interne et l'externe, que ce soit dans la définition de la menace ou dans la réponse qui leur sera opposée. Le phénomène des combattants étrangers, que l'on retrouvera sur différents théâtres (Syrie-Irak, mais aussi Donbass par exemple), participera de ce brouillage de l'interne et de l'externe, des ressortissants d'un même État pouvant s'affronter sur un terrain complètement étranger.

RUPTURES ET CHOCS

Un attentat perpétré au moyen d'armes de destruction massive

Un événement qui revêtirait une portée similaire à celle du 11 septembre 2001 pour le terrorisme djihadiste ou celle des génocides rwandais ou bosniaque s'agissant des violences interethniques de masse constituerait un choc majeur de nature à influencer sur la perception et les ressorts de la violence. Dans ce contexte, un « saut » technologique, de type attentat à la « bombe sale » ou impliquant des armes de destruction massive plus élaborées, constituerait une rupture dans la perception par l'opinion des phénomènes de violence, engendrant une traduction politique difficile à anticiper.

LES SCÉNARIOS

Scénario 1 : Un affrontement idéologique global déterritorialisé

Contraint de renoncer à ses ambitions territoriales après les revers infligés par la coalition internationale en Syrie et en Irak, Daech rejoint Al Qaïda dans une forme d'internationale djihadiste faite d'une multitude de cellules clandestines. Le pourrissement des conflits régionaux (Proche-Orient, Afghanistan, Sahel notamment), la répression des aspirations populaires et l'aggravation des conditions de vie nourrissent les frustrations et alimentent un flux régulier de militants qui permet de pérenniser la formule du terrorisme suicidaire. La mise en œuvre de moyens techniques nouveaux dans les attentats frappe fortement les esprits dans les sociétés occidentales, qui connaissent un raidissement sécuritaire brutal et voient une montée des sentiments islamophobes, alimentant à leur tour le sentiment d'humiliation des populations musulmanes et faisant ainsi le jeu des organisations djihadistes. Des offres concurrentes, qu'elles se disent anti-djihadistes ou héritières d'une certaine tradition (« préservons nos sociétés et leurs valeurs traditionnelles »), pourraient mobiliser largement et justifier de nouvelles formes d'action violente. L'affrontement idéologique entre le djihadisme déterritorialisé et l'État-nation occidental s'exacerbe au point de donner corps au « choc des civilisations ».

Scénario 2 : La multiplication des sanctuaires de violence

Les efforts de la coalition internationale contre Daech parviennent à contenir son expansion, mais non à le priver de son ancrage territorial dans des « poches » à travers le Sahel et l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient et dans certaines parties du continent asiatique (Afghanistan, Bangladesh, ou encore certaines parties de l'archipel indonésien) notamment grâce à des alliances locales avec d'autres forces – nationalistes, tribales, réfugiés « de longue durée », etc. – et à l'exploitation du vide laissé par des États faillis. La création de ces sanctuaires territoriaux affecte non seulement l'évolution de la mouvance djihadiste – l'après Daech –, mais aussi celle des groupes armés infra-étatiques comme la LRA en Ouganda ou les différents groupes sévissant au Nord-Kivu. Face à ces violences localisées, les États mettent en place des stratégies de *containment* qui conduisent à isoler les zones affectées par la violence et renforcent le cloisonnement des sociétés. Les conflits sont « gelés » ou maintenus à basse intensité dans des territoires délimités.

Scénario 3 : L'épuisement d'une contestation djihadiste de plus en plus isolée

Les groupes djihadistes échouent à mobiliser une base plus large et ne sont pas suivis, car ils apparaissent pour ce qu'ils sont : marginaux et dangereux. La violence persiste, sur un mode périphérique, tandis que les États parviennent à limiter la capacité des groupes djihadistes à perpétrer des actions d'ampleur. Les sociétés s'accoutument à ce niveau de violence, tant qu'il ne dépasse pas un certain seuil. Les groupes djihadistes peinent de plus en plus à incarner la contestation radicale, qui se tourne vers d'autres canaux d'expression. L'épuisement du djihadisme peut s'accompagner d'alliances opportunistes avec les islamo-nationalistes et déboucher sur la fusion des terrorismes djihadiste et nationaliste.

Scénario 4 : Du terrorisme au crime organisé

Le recul des groupes djihadistes sous les coups de la coalition internationale réduit leur pouvoir d'attraction idéologique et laisse leurs sympathisants orphelins d'un grand discours de légitimation, sans pour autant que la tentation de la violence diminue. L'implication croissante

de ces groupes dans l'exploitation illégale des ressources dans les zones de conflit assure le financement de leurs actions violentes tout en contribuant à leur dépolitisation, ce qui crée des liens étroits entre terrorisme et criminalité organisée. Face à la montée d'une violence diffuse et faiblement politisée, la confusion des réponses étatiques s'accroît, contribuant à atomiser les sociétés et à subvertir la légitimité et l'autorité des États.

Quel que soit le monde de 2030, la violence politique n'aura pas disparu. Elle constituera un défi majeur et se déploiera dans les interstices plus ou moins grands laissés par les États. De fait, la violence sera le corollaire de la réponse qui y sera donnée : si les phénomènes de violence conduisent à une réaction multilatérale et collaborative, elle aura tendance à s'atrophier, tandis que si le monde est non-coopératif, elle aura davantage d'espace pour se développer.

D'AUTRES FAÇONS DE VOIR LE MONDE

Thomas HEGGHAMER, *The Future of Jihadism in Europe : A Pessimistic View, Perspectives on Terrorism*, 10(6) :156-170.

Cet article tente de montrer que les conditions sociales, culturelles, politiques et économiques en Europe font que le terrorisme sous ses différentes formes, notamment celui de l'islam radical, continue à se développer sur le continent. Si l'auteur a raison s'agissant des conditions internes, il semble pourtant minimiser le facteur « État » dans l'État islamique. Or, c'est bien ce dernier qui semble avoir joué un rôle fondamental dans l'augmentation importante du nombre de vocations djihadistes. Rien que pour la France, le nombre des djihadistes entre les années 1990 et 2012 a été estimé aux alentours de 175. Entre 2013 et fin 2015, ce chiffre se situe entre 1200 et 1500 selon diverses estimations. Or, en Europe, les conditions internes n'ont pas fondamentalement changé. C'est l'avènement de Daech qui a mis le feu aux poudres. La disparition probable de Daech comme État aura pour conséquence la diminution sensible du nombre des vocations djihadistes, même si, tout comme Al Qaïda, celles-ci ne tariront pas, d'autant plus que les conditions sociales et politiques des musulmans dans le monde ne changeront pas sensiblement à court terme et les politiques européennes et américaines ne subiront pas de transformation radicale.

David OLNEY, *The Future of Terrorism : Some Preliminary Thoughts*, Sage International, 8 août 2016.

Cet article met l'accent sur l'inégalité économique qu'il considère comme étant l'un des facteurs centraux de radicalisation et de terrorisme. Cette dimension qui a été constamment sous-évaluée dans les travaux récents mériterait bien qu'on s'y appesantisse,

d'autant plus que les populismes américain et européen peuvent être analysés comme une forme plus « décente » de radicalisation. A contrario, le terrorisme, djihadiste ou anti-djihadiste (en Allemagne, en Norvège, en Angleterre) à soubassement socio-économique, peut s'analyser comme une forme « indécente », même si les deux formes de protestation ne doivent pas être mises sur le même plan.

Gouvernements et idéologies

La question de l'évolution des régimes politiques à l'échelle mondiale a donné lieu à différentes grilles d'analyses, souvent simplificatrices. La première est celle qui voit dans la démocratisation une tendance historique de fond, portée par l'évolution des sociétés et l'ouverture économique. Ce grand récit – dont le caractère inéluctable avait été remis en question par les trajectoires autoritaires des pays issus de l'ex-Union Soviétique – a resurgi un temps avec les printemps arabes. Il est à nouveau mis à mal par l'évolution des régimes qui en sont issus, sans pour autant que cette évolution invalide l'hypothèse d'une universalité des aspirations démocratiques.

S'impose donc une autre grille de lecture, qui met en avant différentes trajectoires de gouvernance : résilience ou retour des autoritarismes (Chine dans le premier cas, Russie et Turquie dans le second), régressions démocratiques (Brésil) ou crise de démocraties établies (Japon, Italie), et repli populiste et illibéral (États-Unis, Pologne, Hongrie). Nous serions ainsi pris dans une nouvelle compétition mondiale entre modèles de gouvernement, autoritaires ou démocratiques. Sans que cette compétition prenne le caractère exacerbé de la concurrence Est-Ouest durant la guerre froide, cette grille de lecture postule que la crise des démocraties laisse le champ libre au développement de tendances illibérales voire autoritaires en leur sein.

Or ces grilles de lecture, en se concentrant sur la nature des régimes politiques, échouent à prendre en compte l'évolution du rapport entre sociétés et États – conçu comme une organisation ayant vocation à administrer un territoire et une population donnée, ce qui permet d'englober la totalité des États, indépendamment de la nature des régimes politiques et de l'efficacité de leur gouvernance. Ce rapport met en jeu des dimensions qui vont au-delà de la seule nature du régime : droits et libertés individuels, instruments de l'action publique

et capacité des normes à encadrer l'action de l'État (État de droit / *rule of law*). Pour tenter de comprendre son évolution, il faut d'abord identifier les facteurs et tendances communs à l'ensemble des sociétés, qui produisent toutefois des changements variables en fonction des contextes historiques et politiques particuliers. Autrement dit, des causes sociales comparables à l'échelle mondiale produisent des effets variables selon les lieux. La question ouverte est de savoir si elles entraîneront, à moyen et long terme, davantage de divergence ou de convergence entre les modèles et régimes politiques.

TENDANCES DE FOND

Un certain nombre d'éléments, d'ordre technique, sociologique ou anthropologique ont modifié, au cours des dernières années, l'évolution du rapport au politique, et continueront de le modifier dans les années à venir. Ces éléments sont à l'œuvre dans l'ensemble des sociétés, quoique sous des formes et des intensités qui varient en fonction du contexte historique et politique. On ne reviendra pas ici sur l'origine et la séquence de ces évolutions, que l'on peut résumer comme suit.

La montée en puissance de l'individu, l'érosion des structures collectives et l'atomisation des sociétés

Les structures traditionnelles (famille, tribus, confréries), comme les autres structures collectives organisant la vie politique et sociale (syndicats, partis, Églises) verront leur autorité questionnée par de nouvelles générations, souvent mieux formées et aspirant à davantage d'autonomie ou inscrivant leur engagement dans une démarche personnelle et non plus collective. Cette aspiration à l'autonomie ne sera pas toujours, en elle-même, un facteur de démocratisation, notamment dans des contextes où la majorité sera perçue comme susceptible de s'opposer à cette autonomisation.

L'État, ne pouvant plus s'appuyer sur les structures traditionnelles et / ou les corps intermédiaires, se trouvera directement confronté aux revendications individuelles, qu'il ne saurait satisfaire avec des instruments globaux et impersonnels. Cette difficulté se traduira de

manière différente suivant les contextes : dans les États-providence, la crise des systèmes d'assurance santé ou des systèmes de retraite, marquée par le « déchirement du voile d'ignorance » (P. Rosanvallon) est un exemple caractéristique de cette évolution. Dans d'autres sociétés, cette atomisation se traduira par la multiplication de revendications locales (mouvements *Not in my Backyard*), liées à la qualité de vie (émeutes de l'électricité, récurrentes en Guinée par exemple) ou encore par des affrontements lus comme « communautaires », qui traduiront bien souvent des différences de conditions socio-économiques (émeutes de Ghardaïa en Algérie). Ces mouvements, qui ne déboucheront jamais sur l'institutionnalisation de protestations politiques (constitution de partis, élection des leaders de ces mouvements au sein des assemblées, etc.), traduiront tous une rupture de l'interaction entre l'État et ses administrés.

L'évolution du rapport à l'information et au discours politique

Internet et les réseaux sociaux modifieront en profondeur le statut de l'écrit et les conditions d'acceptation de sa validité. Chacun deviendra producteur et consommateur d'information, celle-ci n'étant plus nécessairement fondée sur des faits vérifiés (*post-fact*). Dans ces conditions, le rapport des individus à l'information sera caractérisé par le doute et le relativisme, et le débat politique ne pourra s'organiser autour de faits communément reconnus et acceptés comme base de discussion. Le débat se polarisera autour de « bulles » dans lesquelles s'enferment les individus partageant des convictions similaires, tandis que l'expertise scientifique ne sera plus perçue que comme une opinion parmi d'autres, voire comme une position biaisée par construction, dans la « démocratie des crédules » (G. Bronner).

Dans ce contexte, la parole politique changera de nature : elle perdra de sa puissance performative dans la mesure où tout engagement du locuteur sera mis en doute par l'auditeur. Dans le même temps, elle acquerra une dimension quasi-démiurgique car toute affirmation, même contredite, acquiert une forme de vérité dans l'ère post-faits. En regard de cette évolution, les responsables politiques seront rendus comptables non seulement de leur action, mais aussi de l'adéquation entre leur discours et leur comportement personnel. Les revendications de transparence et de moralisation de la vie publique se renforceront et deviendront un élément central du débat politique.

La perte d'efficacité des grands discours de légitimation, au profit d'un rapport individualisé aux idées et aux croyances

Annoncée par les penseurs de la postmodernité, la fin des grands récits ne signifiera pas la disparition de tout discours globalisant, mais la modification du rapport des individus à ces récits : ceux-ci ne seront plus assimilés par les individus comme un tout cohérent, mais constitueront plutôt une offre diversifiée et fragmentée, une sorte de vaste « marché » des idées, au sein duquel les individus vont constituer leur propre « panier », en fonction des situations et des identités qu'ils assumeront. Le salafisme, en tant qu'orthopraxie déconnectée de toute inscription culturelle et compatible avec des habitus variés – le révolutionnaire, l'homme d'affaires libéral, le bon père de famille, etc. –, sera, paradoxalement, un bon exemple de cette évolution.

Dans le même temps, de nouveaux courants de pensée s'inscriront dans des solidarités transnationales et se structureront en réseaux dépassant les frontières des États-nations (islamisme, altermondialisme, humanitarisme, etc.). Le débat politique se réorganiserait autour d'enjeux transnationaux, qui n'acquerront pas le caractère holistique que revêtaient les idéologies d'hier. De la même manière, le discours politique revisitera des registres de légitimation et de mobilisation anciens sous des formes renouvelées et qui ne parviendront pas davantage à acquérir ce caractère (néo-traditionalisme, néo-nationalisme, etc.).

Ces différentes évolutions s'opèreront selon un processus dialectique, qui verra dans certaines circonstances le retour, sous des formes ou avec une signification nouvelle, des structures et des idées qu'elles tendent à remettre en cause. On en prendra pour exemple la résurgence, sur les décombres de l'État irakien post-Saddam Hussein, des tribus en tant qu'acteur politique de premier plan, qui ne traduit pas pour autant un retour aux structures de la société tribale traditionnelle. De même, la place centrale de l'orthodoxie dans le dispositif de légitimation du pouvoir russe ne signifiera pas un retour à l'articulation des pouvoirs spirituel et temporel qui prévalait dans la Russie tsariste, mais tout au plus la réactivation d'un imaginaire historique et identitaire, dans un contexte politique et social très différent.

RUPTURES ET CHOCS

Plusieurs facteurs pourraient créer un terreau favorable à des ruptures ou à des chocs.

Sur le plan socio-économique, le vieillissement des sociétés occidentales et la place croissante des jeunes dans les pays en développement, les migrations et la circulation des idées qui leur est associée, mais aussi les effets de frustration relative liée au sentiment de réduction des possibilités d'ascension sociale des classes moyennes et à l'explosion des inégalités sociales auront un effet sur les discours politiques et plus généralement sur le rapport au politique.

Sur le plan culturel, les réactions à la perception d'une homogénéisation ou d'un métissage des cultures, notamment sous la forme de crispations autour d'identités réinventées (néo-tribalisme, néo-traditionalisme, etc.) pourront également restructurer le paysage des idées.

Par ailleurs, le développement de technologies permettant aux individus de mieux contrôler / protéger leurs activités en ligne (cryptographie et blockchain par exemple) pourrait encore amoindrir les capacités de contrôle des États et renforcer les tendances décrites ci-dessus. À l'inverse, l'acquisition par les États de capacités renforcées de contrôle et de traitements des données numériques aurait potentiellement un impact considérable sur les libertés individuelles.

Enfin, sur le plan politique, le repli des États-Unis, en réaction à la perception d'un « overreach » atteint au terme du moment néoconservateur, et une politique extérieure moins soucieuse du respect des droits de l'Homme et de la promotion de valeurs laisseraient le champ libre aux régimes autoritaires. Les blocages internes de l'UE et la persistance de logiques non-coopératives pourraient réduire la capacité de l'Union à répondre aux demandes de ses populations et conduire à une perte d'attractivité du modèle démocratique libéral. Plus généralement, tout affaiblissement de la solidarité entre les États démocratiques met en péril leur capacité de rayonnement.

Une révolution

Il s'agirait d'un événement politique d'une portée comparable à celle qu'avaient revêtu la chute du mur de Berlin ou les printemps arabes. Dans cet ordre d'idée, on peut imaginer par exemple une deuxième vague de printemps arabes, qui verrait l'avènement de régimes démocratiques consolidés en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, constituant un nouveau pôle d'attraction dont l'influence irait bien au-delà de la région.

Un choc économique

La crise économique de 2008, et l'effacement consécutif du leadership américain, a constitué un élément déterminant du regain d'assertivité des régimes autoritaires comme de la fragilisation des systèmes démocratiques. Dans le même ordre d'idées, une crise économique majeure en Chine, qui remettrait en cause les aspirations de la classe moyenne naissante et marquerait l'échec du projet de modernisation autoritaire, pourrait aussi susciter une transformation politique profonde et brutale du régime chinois, qui n'irait pas nécessairement dans le sens d'une démocratisation, et aurait des répercussions bien au-delà des frontières de la Chine.

Un choc sécuritaire

Une action terroriste de grande ampleur, impliquant l'usage d'armes de destruction massive, aurait des répercussions politiques difficilement mesurables, y compris dans les systèmes démocratiques.

LES SCÉNARIOS

Scénario 1 : Une nouvelle guerre froide entre modèles de gouvernance concurrents

La résilience des différents systèmes existants s'accompagne d'une concurrence accrue entre régimes autoritaires et démocraties. En l'absence d'offre idéologique susceptible de traduire cette concurrence, celle-ci s'exerce sur le plan des valeurs, ce qui conduit à une remise en cause de plus en plus ouverte des normes universelles, notamment en matière de droits de l'Homme.

Scénario 2 : La convergence autoritaire

Sous la pression du défi sécuritaire, les démocraties restreignent progressivement les espaces de liberté, tandis que les régimes autoritaires prennent prétexte de la menace terroriste pour accentuer leur contrôle sur les sociétés, tout en bénéficiant d'un effet de relégitimation. Une forme de coopération internationale s'installe, principalement sur les enjeux sécuritaires, tandis que les possibilités d'émergence de mouvements citoyens transnationaux se réduisent.

Scénario 3 : La convergence démocratique

La résilience et la solidarité des démocraties libérales préservent leur capacité d'attraction, tandis que la montée des classes moyennes aspirant à davantage de liberté dans les pays en développement conduit à une nouvelle vague de démocratisation. Le système international, dont les instances multilatérales se trouvent renforcées, devient plus coopératif, s'appuyant notamment sur de puissants réseaux transnationaux au sein des sociétés civiles.

Scénario 4 : Un monde divergent

Une divergence croissante entre des élites urbaines mondialisées et connectées, qui bénéficient des formes nouvelles de gouvernance participatives, et des territoires où l'État est soit absent, soit délègue son autorité à des responsables locaux qui recourent aux différents registres du populisme ou du néo-traditionalisme pour asseoir leur légitimité. La nature des régimes politiques perd de sa pertinence, les métropoles fonctionnant comme un archipel relativement libéral face à des périphéries délaissées quelle que soit la nature du régime. La divergence entre modèles de gouvernance se traduit, au niveau international et au sein d'une même société, par des désaccords et des incompréhensions autour des normes légitimes et moralement acceptables.

Scénario 5 : L'hybridation vers la démocratie illibérale

Les régimes fermés et autoritaires pourraient voir apparaître en leur sein des espaces de liberté relative, soit au niveau local, soit par le recours à des technologies avancées (cryptographie) ; inversement,

les démocraties mêmes les plus avancées pourraient voir l'équilibre liberté / sécurité se modifier davantage au détriment de la première ; les démocraties illibérales pourraient faire des émules. Davantage qu'une polarisation, on verrait ainsi se dessiner un nuancier de régimes hybrides, mêlant certains éléments de libertés et d'ouvertures relatives avec un contrôle accru des citoyens.

Les évolutions des régimes politiques traversent des sociétés diverses, dans des contextes historiques et régionaux différents. Elles produisent donc des effets politiques variables d'une région à l'autre, d'une entité politique à l'autre, voire au sein d'une même région ou d'une même entité. En Europe de l'Ouest, les institutions de la démocratie libérale et représentative telle que nous les connaissons pourraient simplement se maintenir, mais les demandes de participation accrue pourraient aussi conduire à davantage de décentralisation et de démocratie directe ou, au contraire, susciter une polarisation croissante autour d'enjeux identitaires et un approfondissement de la crise du politique – avec le délitement des partis politiques, la montée de l'abstention et des formes de protestations violentes. D'autres démocraties moins consolidées pourraient évoluer vers des modèles illibéraux, vers une fermeture légitimée par le despotisme d'une majorité remobilisée par la convocation d'imaginaires collectifs – discours identitaire faisant éventuellement appel aux références religieuses, néo-traditionalisme, populisme, etc. Cette évolution pourrait dessiner un continuum avec les modèles autoritaires, qui pourraient eux-mêmes perfectionner le contrôle des individus par la technologie. Dans d'autres régions, à l'inverse, la disparition des relais traditionnels au sein des sociétés et la constitution de réseaux de contestation transnationaux pourraient accroître le risque de faillite d'États déjà fragiles.

L'évocation de ces différentes trajectoires soulève donc la question de la convergence ou de la divergence des modes de gouvernement à l'échelle mondiale.

D'AUTRES FAÇONS DE VOIR LE MONDE

National Intelligence Council, *Global Trends 2035 : The Paradox of Progress*, janvier 2017.

Ce rapport met l'accent sur la montée du populisme et du référentiel identitaire, y compris religieux. Le jeu des acteurs (États cherchant une légitimité, groupes identitaires qui cherchent à asseoir leur influence...) de même que le développement des techniques (algorithmes) conduisent à un durcissement des identités et une montée de l'intolérance et des conflits identitaires. La gouvernance devient de plus en plus difficile, avec des mouvements de protestation de grande ampleur, des revendications de transparence absolue, et une forte instabilité des systèmes politiques.

EUISS, *Citizens in an Interconnected and Polycentric World : Global Trends 2030*, 2011.

Ce document souligne l'impact des nouvelles technologies sur le rapport citoyens / gouvernants, augmentant la demande de participation politique en même temps que les risques de dérive populiste. Le document évoque deux scénarios : celui d'une plus grande convergence mondiale en termes de développement humain, qui ouvre la voie à une diffusion du modèle démocratique et à l'émergence d'un monde « post-huntingtonien » ; celui de l'échec de certains États à satisfaire les aspirations de leurs peuples pourrait au contraire alimenter des vagues de révolte et exacerber les replis nationalistes.

Multilatéralisme et gouvernance mondiale

L'ordre multilatéral post-1945 a mal vieilli. Il fait l'objet aujourd'hui d'une contestation de plus en plus appuyée, qui émane des *outsiders* mais aussi des parrains occidentaux traditionnels, et ce malgré plusieurs tentatives de renouvellement par le bas. Les difficultés du multilatéralisme proviennent d'une pluralité de causes profondes : divergences sur le partage du fardeau Nord-Sud, inefficacités bureaucratiques, traitement compartimenté de problématiques interdépendantes, unilatéralisme occidental, souverainismes « à la carte », etc. Ce « mal-être » multilatéral a été exacerbé au début du siècle par deux crises systémiques : la crise économique et financière de 2008 et la crise syrienne. La première a posé la question de la responsabilité des institutions financières internationales dans le déclenchement et la propagation de la crise et mis en accusation la globalisation, génératrice d'inégalités et de « perdants ». La seconde a pour sa part plongé le Conseil de sécurité des Nations unies dans une paralysie durable et une polarisation dignes de la guerre froide qui tendent à contaminer l'ensemble des discussions onusiennes.

Outre ces crises existentielles, le système multilatéral doit également faire face à des défis plus latents mais réels, liés à la globalisation. Dans un contexte de forte remise en cause qui ne peut qu'influencer notre présente analyse – le facteur Trump et le repli américain annoncé d'une part, la crise du projet européen avec le Brexit d'autre part –, l'avenir du multilatéralisme semble progressivement se réduire à une alternative qui sera centrale à horizon 2030 : le sursaut par la réforme ou la marginalisation, prélude probable de son effondrement.

TENDANCES DE FOND

Une crise du multilatéralisme profonde et durable

L'ordre multilatéral sera de plus en plus remis en question par les phénomènes de réaffirmation des souverainismes et de désoccidentalisation du monde, qui sembleront irréversibles dans un contexte d'affaiblissement relatif de l'Europe et de désengagement plus ou moins progressif des Américains. Cette évolution ne signifiera toutefois pas une pacification des relations « Nord-Sud », ou une moindre conflictualité des relations avec les puissances contestataires (Russie, Iran) et émergentes (Chine).

Au contraire, Russie et Chine céderont à la tentation des sphères d'influence, s'émancipant du droit international ou le reformulant à leur avantage. Sous le coup de ces attitudes révisionnistes, les failles du système international, ou zones grises sur lesquels l'ONU ne parviendra pas à reprendre le *leadership*, se multiplieront. Ce sera particulièrement vrai pour certains domaines « nouveaux » (l'espace, le cyber) et pour les zones de conflits gelés.

La mise en cause des règles du jeu multilatéral

Souverainisme et désoccidentalisation heurteront les soubassements du multilatéralisme, comme le respect de la règle de droit et une certaine vision coopérative des relations internationales : la tentation du droit du plus fort fragilisera le principe *Pacta sunt servanda* ; la notion de solidarité internationale perdra de sa force, entraînant une chute ou une conditionnalité croissante de l'aide au développement ; le paradigme d'un monde à somme nulle où le plus fort et le plus habile tire son épingle du jeu au détriment des autres s'imposera face à l'idée de coopération et de relations mutuellement avantageuses.

Le concept de droits universels sera progressivement mis en cause du fait de puissances contestatrices (Chine, Russie, Iran) mais également de nations occidentales en retrait et moins convaincues elles-mêmes de la valeur de ces normes. Les droits de l'Homme et de la Femme seront peu à peu assujettis à des impératifs de sécurité (lutte contre le terrorisme) ou contestés au nom d'un certain relativisme culturel – remise en cause des droits de l'individu au nom de la primauté du

Les mondes de 2030

collectif, encadrement de la liberté d'expression et du droit des femmes au nom de spécificités culturelles.

Cette mise en cause des normes « occidentales » prendra plusieurs formes, plus ou moins radicales : du rejet de langages agréés dans les enceintes internationales au retrait de certains organismes ou instruments internationaux, en passant par la promotion de concepts alternatifs moins favorables aux droits individuels. Les systèmes institutionnalisés de règlement des différends par le droit seront également remis en cause, l'ensemble de ces tendances entraînant un regain de conflictualité général.

Un renouvellement « par le bas » et une intégration des acteurs non-étatiques

Les évolutions du multilatéralisme ne seront toutefois pas toutes négatives. Un nouveau multilatéralisme a émergé depuis la fin du XX^{ème} siècle par lequel des organisations non étatiques (entreprises, ONG, collectivités locales s'appuyant sur une prise de conscience collective aidée par l'expertise) sont associées à la définition d'objectifs stratégiques et à leur mise en œuvre. Récemment illustré par l'Accord de Paris sur le climat, ce multilatéralisme nouvelle façon a paru en mesure de contribuer à transcender les intérêts nationaux et la *summa divisio* Nord-Sud au nom d'un intérêt général supérieur : le « village global » ne s'est pas substitué aux États mais a apporté un élément de liant, des modèles de financements innovants, de facilitation du consensus allant de pair avec un dépassement capital du clivage Nord-Sud sur certains enjeux globaux. Dans les prochaines années se posera la question de savoir si le « village global » tiendra face à la montée du populisme.

RUPTURES ET CHOCS

Le système multilatéral déchiré entre les États-Unis et la Chine

L'administration Trump décide de désinvestir l'ensemble des enceintes internationales, considérées comme inefficaces et trop coûteuses, et pas assez soumises à la ligne de Washington. Toutefois consciente de la nécessité d'une organisation mondiale, l'administration Trump crée un système parallèle dans lequel l'ONU demeure mais est irrémédiablement marginalisée, tandis que le centre de gravité du système se déplace vers

d'autres lieux de décision stratégique. Cette nouvelle « ligue des nations alliées des États-Unis » est moins un régulateur qu'un multiplicateur de puissance pour les États-Unis. En réaction, la Chine se désengage à son tour et se recentre autour d'un système sino-centré sur la base d'organisations préexistantes (IIAB, BRICS, Organisation de coopération de Shanghai, Banque asiatique de développement, etc.) qui s'autonomise plus rapidement que prévu des enceintes multilatérales existantes. Les autres pays, pas assez puissants et organisés pour constituer une alternative, doivent choisir entre les deux sphères d'influence, sous peine de ne plus peser du tout.

La Chine et l'Europe à la rescousse du multilatéralisme

Le désinvestissement américain du système multilatéral pourrait également provoquer un autre type de rupture, à travers une convergence sino-européenne pour prendre en charge le maintien et la réforme des institutions multilatérales actuelles face à une administration américaine indifférente. Cela supposerait un investissement humain, politique et financier considérablement accru de la part de Pékin. Au-delà de la dimension institutionnelle, la convergence entre la Chine et l'Europe autour de la lutte contre le réchauffement climatique ou sur le commerce international permettrait le développement d'une gouvernance mondiale dont les États-Unis choisiraient de s'exclure.

LES SCÉNARIOS

Scénario 1 : Le sursaut et la réforme

L'administration Trump, en malmenant l'ONU et en déstabilisant l'ordre international par ses décisions unilatérales, renforce les autres soutiens aux Nations unies et redonne un sens politique fort au multilatéralisme comme meilleur mode de gestion des conflits et des enjeux globaux. Cet « effet Trump » positif, combiné à la montée des tensions géopolitiques et l'aggravation tangible des menaces globales, conduit à une prise de conscience mondiale favorable à une réforme des institutions multilatérales. Ces dernières seront engagées et soutenues par le successeur de Donald Trump.

Cette négociation permet de préserver dans ses grandes lignes le

Les mondes de 2030

système post-1945 en modifiant cependant l'esprit des institutions dans trois directions.

Tout d'abord, davantage de pouvoirs sont accordés à certains États (émergents, puissances industrielles telles l'Allemagne et le Japon, puissances du Golfe, etc.) qui acceptent en contrepartie un partage du fardeau élargi : financement de l'agenda 2030, contributions en nature ou en espèces aux Opérations de Maintien de la Paix, accueil des réfugiés, respect et défense de la Charte de l'ONU. Dans ce cas de figure, l'essentiel du droit international public reste une référence impérative, au prix d'une remise en cause des avancées les plus audacieuses en matière de droits de l'Homme et de droit humanitaire (cour pénale internationale, responsabilité de protéger, encadrement du droit de veto).

Ensuite, les principaux donateurs obtiennent des concessions en matière de rationalisation de l'ONU et maintiennent en retour leurs contributions multilatérales en faveur du développement des États les plus fragiles et de l'aide humanitaire.

Enfin, l'ONU et les institutions de Bretton Woods s'appuient sur les réseaux multi-acteurs (villes, entreprises, ONG, banques de développement) pour promouvoir des solutions globales en réponse à la tragédie des biens communs : amorce d'une gestion coopérative de l'espace, de l'Internet, des ressources naturelles, lutte contre le changement climatique, mobilisation de l'épargne mondiale pour le développement et la transition énergétique, etc. Ces nouvelles formes de gouvernance, détectables aujourd'hui dans les réseaux de villes C40, en matière de santé avec le Fonds mondial, ou bien dans l'initiative onusienne du « Global Compact » avec les entreprises socialement responsables, font tache d'huile. Les réticences des puissances souverainistes limitent toutefois la montée en puissance et l'efficacité de ce multilatéralisme multi-acteurs.

Scénario 2 : Un destin à la SDN dans un monde en crise

Le centre du pouvoir se déplace vers un *condominium* instable de puissances (Chine, États-Unis et Russie). Les grands principes du droit international et les conventions internationales deviennent lettre morte dans les zones de guerre et les sphères d'influence des puissances

régionales. Nous entrons dans un monde post-droits de l'Homme où ces normes se cantonnent de facto à une partie de l'Europe et à l'Amérique du nord.

L'ONU devient une coquille vide dont les principaux États-membres se désengagent politiquement et financièrement, abandonnant ses institutions décrépées aux représentants du G77. Le Conseil de sécurité est réactivé ponctuellement lorsque les intérêts du nouveau P3 + Chine, États Unis + Russie – convergent. Les échanges économiques s'enferment dans des zones d'influence ou de « coprosperité », la politisation du commerce entraînant une forme de déglobalisation partielle – détournement des échanges au profit des alliés ou des parrains.

Dans ce scénario, la gouvernance mondiale échoue à prendre en charge les défis globaux, laissant place à un monde non-coopératif et à des sociétés de plus en plus inégalitaires. Les nations se rejettent les unes sur les autres les externalités négatives de la globalisation (expulsion des terroristes, refoulement des réfugiés, surexploitation des ressources communes, rejet des déchets et eaux usées vers les voisins). La gestion des enjeux globaux est en pratique laissée à des coalitions multi-acteurs qui tentent de faire contrepoids : la carte du monde voit émerger un réseau de mégalopoles progressistes qui s'allient à des chefs d'entreprises responsables et des fondations privées pour inventer de nouvelles solutions aux enjeux transnationaux, tandis que les élites globales cherchent à tout prix à protéger leur qualité de vie dans des îlots emmurés, à long terme illusoire. Mais en l'absence d'institutions fortes et de bonne volonté des puissances, ces efforts ne suffisent pas à renverser les tendances de fond.

Une organisation du système international encadré par des normes reconnues par tous reste un idéal, certes réalisable, mais à un coût élevé pour tous les acteurs : mobilisation forte de la société civile, acceptation d'un nivellement de la puissance par les grands pays, respect des règles internationales et des valeurs universelles par tous, effort général pour accepter de placer les intérêts de la planète au-dessus des intérêts particuliers. Une telle évolution d'ici 2030 serait davantage le fait d'un sursaut lié à une grave crise qu'à une prise de conscience d'États et d'acteurs non-étatiques plutôt enclins au repli sur soi.

D'AUTRES FAÇONS DE VOIR LE MONDE

S'il existe de nombreux rapports prescriptifs sur la réforme de l'ONU et des institutions de Bretton Woods, il existe en revanche peu de réflexions prospectives sur l'avenir du multilatéralisme et les formes qu'il pourrait prendre. Parmi les principaux rapports qui pensent cette réforme en se projetant vers l'avenir, l'on peut citer :

Kevin RUDD, *UN 2030 : Rebuilding Order in a Fragmenting World*, rapport de la Independent Commission on Multilateralism, 2016.

Dans ce rapport, Kevin Rudd, ancien Premier ministre australien, détaille les étapes intermédiaires nécessaires pour faire de l'ONU, d'ici à 2030, une institution à la hauteur des enjeux du XXI^{ème} siècle : continuum paix-développement, équipes onusiennes multidisciplinaires sur le terrain, nouvelle doctrine de prévention des conflits, production de normes pour les nouveaux enjeux tels le cyber, les océans, le djihadisme, les drones, etc. De nombreuses idées du rapport *UN 2030* sont reprises par l'actuel Secrétaire général.

Oxford Martin Commission for Future Generation, *Now for the Long Term*, Oxford, 2013.

Ce rapport, rédigé sous l'égide de Pascal Lamy, envisage les nouveaux modèles d'actions et d'institutions capables d'intégrer dans les décisions d'aujourd'hui les enjeux de long terme. Il voit dans les coalitions multi-acteurs un modèle d'avenir pour faire face aux enjeux globaux (réseaux de villes, États et entreprises), pense en même temps la modernisation des institutions multilatérales existantes (« Sunset Clauses » incluses dans les

mandats des OI, ouverture et transparence sur le modèle du *Open Government Partnership*) et réfléchit aux mécanismes comptables et financiers d'incitation à l'investissement de long terme (nouvelle comptabilisation de la création de valeur et nouvel index d'évaluation de la santé à long terme des entreprises).

RÉGIONS

L'Europe

Les prédictions sur la mort de l'Union européenne (UE) – dans cette contribution, Europe et Union Européenne seront synonymes –, en nombre sans cesse croissant ces dernières années, notamment à la faveur de la crise de l'euro, se sont avérées exagérées. A travers les différentes crises, l'UE a fait la preuve de sa solidité et de sa résilience : ni la zone Euro, ni l'espace Schengen n'ont imploré sous la pression des événements. Si elle se trouve aujourd'hui confrontée à des défis majeurs, économiques, sécuritaires et migratoires, elle a montré qu'elle pouvait gérer les tensions et absorber les chocs. Le Brexit a fait prendre conscience à tous les États membres du coût de la non-Europe. Ses institutions solides, son cadre juridique efficace et sa position privilégiée dans la mondialisation font de l'UE une organisation attractive pour ses États membres. L'engagement du couple franco-allemand en sa faveur continuera d'œuvrer à cette stabilité. Pour autant, l'euro-scepticisme n'est pas vaincu et gagne même du terrain dans certains États membres. A cela s'ajoutent des forces centrifuges importantes entre Nord et Sud d'une part, entre Ouest et Est de l'autre, qui se sont accentuées à la faveur de la « polycrise » (Juncker) de ces dernières années.

TENDANCES DE FOND

Une équation économique complexe

Les perspectives de croissance de l'économie européenne sont actuellement trop faibles pour permettre de résorber toutes les dettes publiques nationales et réduire le niveau de chômage significativement à l'horizon 2030. En outre, du fait d'un taux de fécondité en-deçà du minimum nécessaire au renouvellement des générations, l'Europe subira une décroissance de sa population (- 3 millions) d'ici 2030. Cette évolution conduira à une dégradation du ratio de dépendance de la population âgée de plus de 65 ans sur les actifs, bouleversant ainsi les équilibres économiques.

Dans ces conditions, il sera de plus en plus difficile à l'Europe de trouver un sentier de croissance durable et de préserver ses systèmes de protection sociale déstabilisés par la révolution technologique et les évolutions démographiques.

Un populisme et un euroscepticisme installés durablement dans le paysage politique européen

Aux portes du pouvoir dans plusieurs États membres, les partis populistes continueront d'avoir une large influence, d'autant que leurs thèmes de prédilection et leurs rhétoriques influenceront aussi les programmes politiques et la rhétorique des partis de gouvernement, les amenant à mettre l'accent, à des degrés divers, sur la protection, la sécurité, l'identité, la défense de l'État-nation et la maîtrise de l'immigration.

Cette évolution de fond pourra soit exacerber les tensions entre les États membres ou, à l'inverse, favoriser un certain consensus entre « États populistes » sur une Europe plus protectionniste et pratiquant des politiques migratoires plus restrictives.

La quête toujours plus grande de sécurité intérieure et extérieure

Dans un contexte de menace terroriste et d'instabilité aux frontières, les citoyens européens opteront collectivement pour davantage de sécurité aux prix de certaines limitations des libertés publiques. Cette dynamique devrait favoriser un renforcement des outils de

coopération policière (Schengen, Europol, interconnexion des fichiers) et des avancées en matière de défense qui pourront être à géométrie variable. Après la mise en œuvre de la coopération structurée permanente dans le domaine de la défense, de nouvelles coopérations intergouvernementales incluant des États membres et des États tiers (dont le Royaume-Uni une fois sorti de l'UE) pourraient se développer.

La résilience institutionnelle de l'UE

La force de ses institutions et la solidité de son ordre juridique font que l'UE sera en mesure de digérer les crises qui l'assaillent. De fait l'UE, dont on a souvent dénoncé l'absence ou la lenteur de réaction face aux crises, n'existe que dans la gestion de tensions complexes et multiples. L'UE sera donc également en mesure de digérer les conséquences du Brexit et les autres tendances centrifuges en son sein ainsi qu'un nouvel élargissement (limité aux pays des Balkans) d'ici 2030. Ces mêmes tendances centrifuges seront sans doute découragées par les difficultés du Royaume-Uni post Brexit. On peut cependant également craindre que cette absorption des chocs par l'UE ne se fasse au prix d'un accroissement de l'écart ressenti entre citoyens et institutions.

RUPTURES ET CHOCS

Un éclatement de la zone euro

Si la zone euro semble renouer avec l'expansion, le risque d'une nouvelle crise qui conduirait à la sortie d'un pays ne peut pas être exclu. Tant que la zone euro sera incomplète sur le plan de la politique économique et budgétaire, des risques de crises bancaires (Italie), de dettes publiques (Grèce) ou de dettes privées (Irlande) pourraient revenir au premier plan et se traduire par des mouvements populaires radicaux et in fine par une sortie de l'Euro d'un ou plusieurs pays (Grèce, Italie), entraînant la fin de la monnaie unique.

Une crise politique européenne grave

A la faveur de la prise de pouvoir par des partis populistes dans un ou plusieurs États membres, l'Union européenne pourrait subir une crise politique engendrant une grave désunion. Les référendums sur la sortie

de l'UE pourraient se multiplier dans les États membres, ouvrant la voie à de multiples notifications de l'article 50 du traité.

Une nouvelle guerre des Balkans

L'instabilité chronique dans des pays comme la Macédoine ou la Bosnie-Herzégovine pourrait dégénérer en guerres civiles, voire en conflits interétatiques auxquels des États extérieurs à la région (Russie, Turquie, voire Chine) pourraient trouver un intérêt. De telles crises pourraient mettre un coup d'arrêt durable à l'élargissement de l'Union européenne et solliciter particulièrement les Européens pour leur solution.

LES SCÉNARIOS

Scénario 1 : Le statu quo aménagé

L'UE aurait en 2030 à peu près la même physionomie qu'aujourd'hui, avec éventuellement quelques membres supplémentaires (les pays des Balkans). Ce scénario serait rendu possible par la réussite des réformes en France, le retour de la croissance en Europe, l'essoufflement des populismes – et / ou la perte de crédibilité de ceux qui auront fait l'expérience du pouvoir, y compris à Washington – et une gestion maîtrisée de la négociation sur le Brexit – les 27 maintiennent leur unité sur l'accord de retrait puis sur l'accord de libre-échange, vraisemblablement finalisé autour de 2025.

Les déséquilibres macroéconomiques sont contenus, sans pour autant que les problèmes structurels, notamment ceux de la zone euro, soient réglés. Ce scénario repose sur un accord, au moins tacite, de la France et de l'Allemagne sur la nécessité du statu quo, soit par défaut – impossibilité de se mettre d'accord sur l'intégration de la zone euro –, soit par le refus – in fine – de s'engager sur la voie de la flexibilité (voir scénario 4).

Scénario 2 : L'UE en survie artificielle

Les stratégies rationnelles de certains acteurs sont susceptibles d'enclencher ou d'accélérer un processus de désintégration. On peut

ainsi concevoir des décisions mûrement pesées – et non pas dans un contexte de crise comme celle de la Grèce – de quitter la zone euro pour pouvoir mener des politiques monétaires contra-cycliques autonomes entraînant in fine l'éclatement de la zone. On peut également penser à des tactiques de passage en force de la Commission – voir par exemple les quotas imposés de demandeurs d'asile qui étaient présentés comme la solution la plus efficace et la plus juste pour gérer la crise des réfugiés mais qui s'est avérée politiquement impossible à mettre en œuvre. Enfin, on peut se demander si l'option de la flexibilité, qui semble être la solution la plus adaptée à des visions de plus en plus divergentes du projet européen et à des trajectoires économiques non moins divergentes, ne risque pas au bout du compte d'accroître la fragmentation du continent. Les stratégies rationnelles déclinées au nom de l'intérêt général européen pourraient donc, dans certains cas, s'avérer tout aussi destructrices pour le projet européen que la mise en avant des « égoïsmes nationaux ».

Le processus de désintégration pourrait aller de pair avec le maintien de l'UE comme fiction juridique, progressivement reléguée au statut d'organisation intergouvernementale classique, sans moyens, sans pouvoir d'initiative autonome du fait de la neutralisation de la Commission, sans compétences juridictionnelles – avec la mise en sommeil de la CJUE par les gouvernements souverainistes hostiles à la supranationalité de droit de l'UE. Cet effacement tacite semble plus probable qu'un acte juridique de disparition.

On peut aussi envisager une variante atténuée du scénario de la désintégration avec le maintien d'une zone de libre échange sur les décombres du marché unique. Ce scénario paraît néanmoins peu probable car le retour à l'ordre westphalien repose globalement sur une dynamique souverainiste et protectionniste, par définition hostile au libre-échange, et impliquant une logique de compétition entre les États européens aussi bien en matière de défense – face au désengagement américain et à la menace russe – qu'en matière commerciale et monétaire.

Scénario 3 : Le saut fédéral de la zone euro

Sur la base d'un accord politique franco-allemand, une véritable gouvernance de la zone euro se met en place, sur la base d'un budget

séparé. Par crainte de rester à l'écart du mouvement, les partenaires d'Europe orientale ayant gardé leur monnaie nationale (République tchèque, Pologne) rejoignent la zone euro. Si l'hétérogénéité des différents États membres de la zone rend la conduite de la politique économique difficile, le couple formé par la Banque centrale européenne et le « ministre des finances » de la zone euro parvient à tracer les contours d'une politique commune et à stabiliser la monnaie.

Scénario 4 : L'UE flexible ou « à la carte »

On pourrait concevoir dans une UE post-Brexit plusieurs types de flexibilité : i) la mise en œuvre des coopérations renforcées / structurées prévues par le traité de Lisbonne ; ii) des coopérations de type intergouvernemental qui pourraient inclure des États tiers intéressés (dont le Royaume-Uni en matière de sécurité) ; iii) une Europe différenciée selon des cercles concentriques marquant différentes strates d'intégration. Une telle architecture, qui suppose a priori un nouveau traité institutionnel, prendrait tout son sens avec le Brexit et les velléités de retrait d'autres États membres tout en contribuant à régler le problème de l'adhésion de la Turquie et peut-être celui des Balkans Occidentaux. Ce type de flexibilité pourrait plus largement constituer une réponse aux impasses actuelles de la politique de voisinage ; iv) une différenciation à l'intérieur même des politiques se traduisant par une application différenciée de la règle – voir, par exemple, en matière d'asile, la notion de solidarité flexible développée par le groupe de Visegrad ou encore en matière budgétaire.

Le destin de l'Europe est entre ses mains. En fonction des choix que les dirigeants européens feront dans les mois et années à venir, l'UE sera plus ou moins à même de contribuer à façonner le monde de 2030. En tout état de cause, l'UE ne pourra s'épanouir qu'à la condition de s'employer dès aujourd'hui à ce que le système international emprunte la voie d'un multilatéralisme assumé (le concert des nations) ou collaboratif (le village global).

D'AUTRES FAÇONS DE VOIR LE MONDE

Commission européenne, *Livre blanc sur l'avenir de l'Union*, mars 2017.

Il s'agit davantage d'un papier d'options qu'un document prospectif. Néanmoins, les options envisagées recourent assez largement les scénarios évoqués ici.

ECFR, *Eight Scenarios for the EU in 2025*, janvier 2017.

Ce sont des scénarios essentiellement sectoriels qui sont développés dans le document de l'ECFR ; certains, comme celui lié aux crises migratoires et prévoyant l'émergence de *smuggler States* méritent d'être mentionnés.

Rosa BALFOUR, Matthew BRYZA, Jamie SHEA, *The Security of Europe in 2025*, German Marshal Fund, 2017.

Les auteurs identifient trois scénarios très pessimistes pour l'Europe en 2025 ; 1) une Europe plus flexible qui résiste mais qui, sans les réformes nécessaires, reste illisible pour les citoyens ; 2) une Europe « non pertinente » (*irrelevant*) et plus ou moins « zombie » ; 3) La fin de l'Europe sous les coups de butoir des forces populistes et nationalistes.

Matt BURROWS et Fran BURWELL, *Europe in 2022 : Alternative Futures*, Atlantic Council, 2017.

Sur les cinq scénarios proposés, seuls les trois premiers (1 - Une Europe revitalisée ; 2 - Une Europe qui stagne ; 3 - Les nationalistes au pouvoir) sont réellement des scénarios européens – les 2 derniers (4 - Offensive russe ; 5 - Désengagement américain) relèvent davantage de l'environnement géopolitique et des ruptures possibles.

Les États-Unis

L'élection de Donald Trump à la tête de la première puissance mondiale a déjoué la grande majorité des pronostics électoraux et surpris la planète, quelques mois après le séisme du Brexit. Le nouveau président a promis une politique nationaliste centrée sur les intérêts étroits américains (*America First*), se traduisant par une posture protectionniste et unilatéraliste, et a tiré un trait sur des décennies d'interventionnisme internationaliste. A ce stade, rien ne dit que les promesses de campagne simplistes et radicales du candidat Trump seront entièrement mises en œuvre, ni que le président américain et sa doctrine « trumpienne » s'inscriront durablement dans la vie politique de son pays. Anticiper les États-Unis à horizon 2030 – soit après les élections présidentielles de 2020, 2024 et 2028, offrant de multiples occasions de bifurcation – est rendu difficile par le fait que l'imprévisibilité réside au cœur même de la stratégie de pouvoir de Trump, tandis que l'incertitude domine les rapports de force dans le monde en ce milieu d'année 2017.

Malgré tout, quelques certitudes se dégagent. Sur le plan intérieur, l'Amérique va au-devant de convulsions sociales et de tensions sociopolitiques prolongées. Sous l'effet d'une société américaine de plus en plus inégalitaire et d'une classe politique grevée par ses divisions partisans, les institutions fédérales américaines seront incapables de réformer le pays, accentuant les divisions territoriales. Toutefois, dans le même temps, les errements institutionnels et les erreurs politiques ne parviendront pas à couler le paquebot américain. Forts de la vitalité de sa société civile, de ses ressources naturelles et humaines, de sa solidité institutionnelle, de sa dynamique de croissance économique, d'atouts énergétiques et technologiques inégalés et de sa prééminence militaire, les États-Unis peuvent compter sur la poursuite d'une trajectoire

favorable pour les quinze prochaines années et sur le maintien de leur position dominante dans le système international à horizon 2030. Ce que le « moment Trump », aussi troublé qu'il devienne, démontrera sans doute, c'est que les fondations de la maison américaine sont suffisamment solides pour supporter quelques secousses au sommet.

TENDANCES DE FOND

La préservation des piliers géoéconomiques et géopolitiques de la puissance

Sur le front économique, les États-Unis conserveront leur caractère central. Même si le président Trump met en œuvre la politique protectionniste qu'il appelle de ses vœux, l'Amérique continuera de jouir d'atouts uniques (domination financière et monétaire, investissements, innovation, démographie) qui la distingueront encore de la Chine, quand bien même celle-ci l'aura rattrapée et dépassée au niveau du PIB. Parce que les États-Unis sont d'une certaine manière « sous-mondialisés » par rapport à leur poids économique – ils représentent 11 % du volume commercial mondial et 18 % des IDE pour 24 % du PIB mondial –, l'impact de leurs mesures protectionnistes devrait être modéré.

Les développements technologiques de la dernière décennie (forage en eaux profondes, fracking) ont offert l'accès à de gigantesques gisements en hydrocarbures (de schiste mais aussi conventionnels), qui continueront de fournir les ressources énergétiques à bas coût nécessaires aux usagers et aux industries fortement consommatrices (pétrochimie, acier, ciment), et constitueront une manne financière importante pour l'économie américaine et l'État fédéral. La suspension des mesures réglementaires d'efficacité énergétique et le maintien des subventions à l'exploitation des énergies fossiles assureront à l'Amérique un avenir de puissance énergétique, exportatrice nette à partir de 2026, jouissant de marges de manœuvres diplomatiques supplémentaires dans ses relations aux puissances pétrolières (Golfe, Russie). La compétition sino-américaine en matière énergétique sera bénéfique à l'innovation et produira des technologies de rupture génératrices de croissance.

Malgré les efforts de modernisation militaire russes et les investissements chinois dans l'armement, et malgré le poids des dépenses automatiques (*entitlements*) dues à la protection sociale des vétérans, l'appareil militaire américain restera le plus puissant au monde en 2030. La réduction budgétaire forcée depuis 2011 (« *sequestration* »), suivie du réinvestissement et des réorientations stratégiques de l'ère Trump, auront permis d'assainir les choix budgétaires du Pentagone, d'accélérer la transformation des forces et d'en moderniser l'équipement. La maîtrise d'instruments technologiques de plus en plus sophistiqués (ordinateurs quantiques, intelligence artificielle) permettra un traitement encore plus efficace des données issues du renseignement, accroissant la domination américaine dans le domaine. Les alliances militaires auront été conservées (OTAN, Asie, Arabie Saoudite, Israël), sans que celles-ci ne s'accompagnent nécessairement de proximité politique ou de la recherche d'une communauté de valeurs. Elles permettront toutefois de préserver les ventes d'armes et le maintien des bases militaires pour assurer une projection des forces.

Un affaiblissement des institutions et de la cohésion sociale

Dans un pays « fait de tous les autres », des fractures durables menaceront l'unité des États-Unis et la fabrique de la société américaine. Dans les quinze prochaines années, l'Amérique se craquèlera plus que jamais le long d'un fossé géographique, qui oppose les côtes et les grandes villes au *fly-over country*, les zones pavillonnaires aux ghettos urbains, la *Rust belt* désindustrialisée à la *Sun belt*, poumon économique du pays. Les écarts économiques et ethniques seront également accentués, opposant minorités et blancs, alors que ces derniers deviendront à leur tour une minorité vers 2045, et opposant riches et pauvres, avec une érosion continue de la classe moyenne, sous l'effet des nouvelles technologies, de l'automatisation et des politiques de dérégulation. Le rattrapage économique des minorités ethniques restera lent, voire inexistant pour les noirs américains. Le manque d'accès des minorités, en particulier latinos, à l'enseignement supérieur, limitera la possibilité d'un renouvellement et d'une diversification des élites. Les inégalités, qui s'intensifient depuis les années 1980, avec une accélération de la tendance depuis 2008, continueront de se creuser, jouant comme frein à la croissance, entravant la consommation, accroissant l'endettement, pénalisant l'accumulation de capital humain et affectant la force de travail.

Progressivement, s'opposera l'Amérique des « perdants de la mondialisation », celle qui a choisi Trump en 2016, composée de populations des zones rurales ou des petites villes du centre des États-Unis, sous-éduquées, sous-employées ou en situation d'emploi précaire ou sous-qualifié, endettées, avec un accès restreint aux services de santé et à l'éducation supérieure, à l'Amérique des « gagnants de la mondialisation » dont les populations, urbaines et cosmopolites, jouiront des bénéfices d'une économie performante, de conditions de travail plus flexibles, d'une ouverture sur le monde et d'un accès riche et diversifié à l'information.

Les différences entre ces deux Amériques accentueront encore davantage la polarisation politique : la recherche de consensus au sein des institutions sera rendue difficile par le fait que les Américains ont de moins en moins d'expériences de vie commune. La domination du parti républicain sur la Maison Blanche et le Congrès au cours du premier mandat Trump n'aura pas suffi à mener une politique de réforme véritablement achevée, tant les divisions à l'intérieur même des partis seront paralysantes. Au-delà de Trump, l'ère de « politique de la pop culture » et l'affaiblissement des corps intermédiaires (partis, syndicats, médias) laisseront de plus en plus l'électeur face aux candidats, et produira une offre politique démagogique, de court terme, éloignée des luttes traditionnelles entre conservatisme et progressisme, et davantage organisée autour de la question du rapport au monde, entre mondialistes et nationalistes.

Les divisions partisans se traduiront en politique étrangère par une illisibilité des choix politiques, des changements brutaux de direction et un repli régulier sur la défense des intérêts étroits américains, sans stratégie globale pour la promotion de normes et de règles à l'échelon international.

Une érosion du soft power

Les processus de repli à l'œuvre aux États-Unis pourraient finir par affecter le *soft power* américain.

D'une part, l'image d'efficacité de l'économie américaine pâtit du blocage institutionnel constant – accompagné de *government*

shutdowns et retards de paiement de la dette, mettant en cause le crédit américain —, de la hausse des tensions raciales et des violences à l'encontre des immigrés, des difficultés accrues pour étudier, voyager, investir aux États-Unis, entraînant une baisse de l'immigration de travail vers la *Silicon Valley*, freinant l'innovation et la recherche. Les classes moyennes émergentes pourraient être davantage séduites par des modèles autoritaires tels que celui mis en place par la Chine.

D'autre part, les choix de politique étrangère des prochaines années pourraient faire ressurgir avec vivacité le spectre de l'anti-américanisme. L'appui aux dirigeants autoritaires sous couvert de lutte anti-terroriste et la baisse des budgets culturels, éducatifs et d'aide au développement au profit d'une politique « *trade, not aid* », en particulier en Afrique et en Amérique latine, affecteront durablement le *soft power* américain dans ces régions. Plusieurs décisions internationales majeures, comme le retrait de l'Accord de Paris sur le climat, antagoniseront les partenaires européens qui chercheront à unir leurs forces et à diversifier leurs relations extérieures.

RUPTURES ET CHOCS

L'implosion sociale

Le jeu de la « compétition des misères sociales », entre communautés noires américaines, coincées dans une pauvreté endémique, communautés latinos, traitées comme des citoyens de seconde zone et communautés blanches non-hispaniques, déprimées par le sentiment de déclasserment, ne parviendra pas à maintenir une forme de paix sociale au sein des classes populaires. Les tensions pourront résulter en mobilisations et affrontements violents (émeutes urbaines comme dans les années 1960, les années 1990 ou plus récemment), nourrissant les groupes extrémistes qui prônent des solutions radicales.

Une crise de légitimité au sommet du pouvoir fédéral

Les enquêtes sur les liens entre l'administration Trump et la Russie pourraient finir par aboutir sur des éléments véritablement compromettants pour le président et son entourage, forçant une procédure d'*impeachment*, ou une démission. Même si le président

Trump n'est jamais véritablement inquiété, un échec de sa présidence (marasme, non-réélection) ne fera qu'accentuer les insatisfactions sociales et raciales qui avaient porté le candidat antisystème au pouvoir, retournant la base électorale antisystème et anti-establishment contre le parti républicain. Le bipartisme pourrait être remis en question, et le trumpisme / Tea Party-isme pourra alors faire son retour, dans une version plus radicale, plus organisée et plus efficace.

Une confrontation indirecte avec la Russie ou la Chine

Le caractère imprévisible et chaotique de la politique étrangère américaine au cours des dix prochaines années augmentera le risque de confrontation, principalement indirecte, entre les États-Unis et une autre grande puissance. Face à la Chine, la rivalité devrait s'incarner sur le terrain économique, par exemple commercial. Si la Chine choisissait d'adopter des mesures de rétorsion, cela entraînerait les États-Unis dans une crise, et à sa suite l'économie mondiale. L'antagonisme russo-américain pourrait lui se matérialiser en tentatives de déstabilisation et d'interférence par des moyens cyber, des guerres par procurations, des coups des services de renseignement, des accrochages en Arctique, sans déboucher sur un conflit ouvert, tant l'asymétrie restera forte. Une nouvelle course aux armements pourrait avoir lieu.

LES SCÉNARIOS

Scénario 1 : Un ancrage durable de l'Amérique des « perdants »

Même si l'ère Trump s'avère de courte durée, son approche des enjeux nationaux et son rapport au monde emportent l'adhésion populaire majoritaire, tandis que l'opposition ne parvient pas à constituer une alternative attrayante. Les États-Unis se transforment en une société toujours plus inégalitaire, libertaire, violente, polarisée. Le dynamisme économique et politique revient à l'échelon des États et des grandes villes, qui s'affranchissent des choix de Washington pour proposer des modes de vie entièrement différents, de la Californie à la Louisiane, de l'Arizona au Michigan. Prônant le repli et l'isolement devant les affaires internationales, les États-Unis défendent des intérêts commerciaux

et militaires, définis de manière étroite et nationaliste, sans regard pour les intérêts de leurs alliés, le multilatéralisme ou le droit international. L'Amérique ne peut répondre aux enjeux de sécurité globaux, laissant à d'autres le soin d'agir pour elle.

Scénario 2 : La reprise en main des affaires par les « gagnants » de l'Amérique

Les réalités économiques et régionales (dynamisme de l'Ouest et du Sud) finissent par s'imposer après un départ honteux du pouvoir de Trump ou un désaveu politique du trumpisme. Cela favorise un retour de balancier en faveur du parti démocrate dans un premier temps, et plus généralement de l'establishment et des internationalistes américains. S'appuyant sur les acquis de l'administration Trump (nouvelle fermeté envers les alliés, désintérêt pour les conflits mineurs), ils rétablissent le leadership américain sur les affaires internationales.

Scénario 3 : Une nouvelle union nationale

La réintroduction des problématiques de l'Amérique profonde dans le jeu politique a l'effet positif de réconcilier les deux Amériques, celle des côtes et celle de l'intérieur, l'Amérique progressiste et l'Amérique conservatrice. Les plans d'infrastructures et la relance industrielle, couplée à des politiques de santé et d'éducation ambitieuses, permettent enfin de réduire les disparités régionales propres à la polarisation du pays. Bénéficiant d'une croissance générée par les innovations et la conquête de nouveaux marchés, les États-Unis continuent d'être un pôle d'attractivité dans le monde, société dynamique et créative, modèle pour des élites cosmopolites mondiales.

Quelle que soit la configuration du monde en 2030 et quelle que soit la direction que choisiront d'emprunter le président Trump et ses successeurs, le rôle des États-Unis restera prédominant, à la fois dans le domaine de la puissance et du leadership. De fait, le monde de 2030 sera avant tout la résultante d'un positionnement américain par rapport à ses principaux concurrents et lou alliés.

D'AUTRES FAÇONS DE VOIR LE MONDE

Charles COGAN, « Métamorphose à l'intérieur, déclin à l'extérieur : les États-Unis et le monde en 2030 », *Revue internationale et stratégique*, vol. 80, no. 4, 2010, pp. 97-106.

Cet article, qui date de 2010, parie sur une érosion de la culture « anglo-protestante huntingtonienne » au profit d'une culture anglo-hispanique (conscience politique accrue et meilleure représentation politique des latinos) ainsi que sur le déclin de la puissance américaine – jusqu'à devenir « une puissance parmi d'autres » – au profit des pays émergents dont la Chine et l'Inde. Ce rééquilibrage géopolitique appellerait inévitablement à davantage de multilatéralisme, notamment aux côtés de l'Europe. Sept ans après la publication de cet article, nous constatons que les États-Unis ne prennent pas réellement le chemin décrit par Cogan : la montée en puissance des latinos et des émergents n'apparaît plus inévitable, et il faut au contraire faire le constat de la résilience de l'Amérique profonde et d'une politique étrangère nationaliste et unilatéraliste.

European Strategy and Policy Analysis System (ESPAS), *Global Trendometer, Essays on Medium-and Long-term Global Trends*, octobre 2016.

Ce rapport prédit un maintien du leadership militaire américain et de sa capacité à imposer sa volonté sur la scène internationale, tout en soulignant les rôles prédominants de la Chine, seconde puissance mondiale, et de la Russie qui n'aura jamais été aussi puissante depuis la guerre froide, et en mentionnant la persistance du djihadisme global en 2030. Le rapport parie sur la multiplication des acteurs, y compris non-étatiques, sur la scène internationale et donc d'une multipolarité croissante en relations internationales.

National Intelligence Council, *Global Trends 2035 : The Paradox of Progress*, janvier 2017. National Intelligence Council, *Global Trends 2030 : Alternative Worlds*, december 2012.

Référence en matière de prospective, le rapport Global Trends annonce dès 2012 la montée en puissance des pays asiatiques comme la Chine, l'Inde mais aussi de pays d'Afrique et d'Amérique latine face au géant américain, et la difficulté pour les États-Unis de maintenir leur position dominante de gendarme du monde. Cependant, le rapport défend l'idée que l'aspect pluriel de la puissance américaine (économique, militaire, technologique, etc.) et l'héritage de leur position de leader permettront aux États-Unis de demeurer parmi les puissances majeures à l'horizon 2030 – *primus inter pares*. Plaçant la relation sino-américaine au premier plan, les auteurs soutiennent la nécessité de structurer ces rapports bilatéraux dans un souci de stabilité et de préservation vis-à-vis du possible choc décrit dans ce chapitre. Le rapport Global Trends de 2017 est quant à lui plus sombre, et accorde une place moins centrale aux États-Unis qu'en 2012 : ses auteurs soulignent les difficultés économiques, politiques et sociales que traversent les États-Unis, la montée des tensions géopolitiques avec la Russie et la Chine, et l'affaiblissement des normes internationales.

La Russie

Imaginer la Russie sur le long terme nécessite de croiser ce que l'on sait des grandes tendances démographiques et économiques du pays, l'évolution de la société russe et les hypothèses sur la trajectoire du régime (la kremlinologie). D'ici à 2030 se posera évidemment la question de la succession de Vladimir Poutine, au pouvoir depuis 2000 et dont le destin semble aujourd'hui se confondre avec celui de son pays. En 2030, l'actuel président russe aura l'âge du Général de Gaulle en 1968 (78 ans).

Sur le plan intérieur, trois questions seront cruciales dans les années à venir : la possibilité d'une crise, plus ou moins aiguë, du régime politique russe et la forme que celle-ci pourrait prendre – transition soudaine préservant les intérêts essentiels des élites sur le modèle de Boris Eltsine au soir du réveillon de l'an 2000, contestation interne par les élites de la hiérarchie au sommet ou renversement par la rue, éventuellement violent –, la cohésion du pays et de la stabilité de ses frontières – tensions avec les voisins, renouveau des régionalismes et des séparatismes dans le Nord-Caucase, au Tatarstan – et, compte tenu des déséquilibres démographiques, la question nationale et religieuse.

Sur le plan géopolitique, la question fondamentale est de savoir si, à défaut de redevenir la superpuissance qu'elle a été entre 1945 et 1990, la Russie réussira à s'imposer comme un centre de décision autonome comme elle s'efforce clairement de le faire aujourd'hui, entre les États-Unis et la Chine, avec l'Europe, éventuellement avec les pays émergents en second rideau. Trois facteurs seront déterminants : l'énergie (les ressources de la Russie), l'évolution politique de l'Europe (résilience ou éclatement) et le face-à-face Chine / États-Unis à partir duquel la Russie à l'ambition de se positionner. La question est aussi de savoir si la Russie pourra animer des organisations régionales dynamiques et attractives, ce qui n'a pas été le cas tout au long de ces dernières années – après la CEI et l'OTSC, l'Union économique eurasiatique n'a pas tenu ses promesses. La notion même de puissance doit ici être précisée car la Russie, sans grande influence tant sur les équilibres que sur la gouvernance économique du monde, conservera avant tout une capacité de nuisance sur le plan militaire, informationnel et cyber. L'une des leçons des décennies 2000 et 2010 réside dans l'inadéquation entre affaiblissement de la Russie et attitude conciliante vis-à-vis les États occidentaux.

La relation des Russes avec l'Occident demeurera de fait troublée. Il s'agit d'une constante du débat identitaire en Russie depuis Pierre le Grand : la Russie doit-elle s'eupéaniser ou, au contraire, russifier l'Europe ? Aujourd'hui, la tentation du Kremlin pour la russification de l'Europe peut recouper plusieurs acceptations : neutraliser (« finlandiser ») les États européens aux frontières de la Russie, faire reconnaître une sphère « d'intérêts légitimes » dans son étranger partagé avec l'UE, mais également soutenir plus ou moins directement les forces populistes en Europe et combattre le projet européen et son articulation avec l'Alliance atlantique. Des alternances d'amélioration et de dégradation des relations avec l'Occident sont probables, et le projet eurasiatique développé par Poutine depuis 2011, qui se veut aussi un contre-modèle européen, continuera à être confronté à l'épreuve de la réalité. Nos relations avec Moscou ont toutefois des probabilités de demeurer problématiques, car la Russie, depuis la fin de la guerre froide, se trouve maintenant au voisinage direct de l'UE et de l'OTAN.

TENDANCES DE FOND

Une démographie en déclin

La démographie russe reste et restera préoccupante. L'augmentation de la fécondité à 1,7 enfant par femme ne compensera pas les « classes creuses » des années 1990 et les démographes des Nations unies évaluent la réduction de la population russe à 4,7 millions d'individus entre 2017 et 2030. La population active devrait diminuer plus rapidement encore du fait de la structure actuelle de la pyramide des âges – cela même si l'âge du départ à la retraite était relevé. Les déséquilibres démographiques vont encore se creuser, la population du Nord-Caucase augmentant rapidement, contrairement aux autres régions rurales russes. L'Extrême-Orient, déjà en déclin démographique malgré plusieurs programmes destinés à « repeupler » cette région, va perdre plusieurs centaines de milliers d'habitants, ce qui peut avoir des répercussions sur les relations de la Russie avec sa façade pacifique (Chine, les deux Corées, Japon). Le corollaire du déclin démographique est que l'emploi devrait résister, les travailleurs migrants originaires de la CEI jouant le rôle de variable d'ajustement (grâce à quoi l'économie est actuellement proche du plein-emploi). La proportion de musulmans – dont le nombre varie aujourd'hui, selon les estimations, entre 8 et 25 millions – devrait encore augmenter du fait de la démographie (facteur interne) et des besoins en main d'œuvre (migrations). La question nationale en Russie demeurera explosive, en raison notamment de l'activité de groupes nationalistes et xénophobes.

Une économie en berne

Même si le PIB par tête continue à augmenter (puisque la population diminue), l'économie aura des chances de stagner : après « la décennie perdue », du fait de l'envolée des prix des hydrocarbures qui a fait d'elle un pays rentier, la Russie risquera de pâtir de la faiblesse de l'investissement, autant dans la production que dans le capital humain (éducation, santé, R&D, technologie, services sociaux). A cet égard, les autorités russes devraient mener des politiques visant à enrayer la fuite des cerveaux (estimée à plusieurs dizaines de milliers de cadres par an, qui choisissent d'émigrer ou qui recherchent un salaire plus élevé) et renforcer la recherche scientifique. Le possible maintien dans la durée de sanctions occidentales contre Moscou, la menace des tribunaux américains sur

les grandes compagnies internationales (déterritorialisation du droit) et l'incertitude géopolitique décourageront les financements étrangers de long terme, notamment dans les infrastructures dont le pays a fondamentalement besoin depuis l'époque soviétique.

Des réformes internes insuffisantes

Sauf à imaginer un dernier mandat poutinien réformateur – hypothèse aujourd'hui peu plausible même si ce scénario est examiné plus bas –, les problèmes de la Russie demeureront sensiblement ceux d'un pays en transition : faiblesse du tissu industriel et manque de PME performantes, creusement des inégalités régionales. A cela s'ajoute une fuite des capitaux, facilitée par la persistance de structures financières offshore. D'une manière générale, la corruption deviendra le principal problème du système – bien qu'elle existe déjà de nos jours et soit parfaitement identifiée par l'opinion et souvent reconnue par les autorités elles-mêmes. Elle constituera d'ailleurs le talon d'Achille de tout régime autoritaire en Russie, nourrissant, quelle que soit sa forme (réseaux sociaux, partis politiques, etc.), un potentiel de contestation et d'opposition.

Une dépendance énergétique critique

La dépendance à l'égard des hydrocarbures et des matières premières est aujourd'hui très élevée – elles représentent 70 % des exportations et entre 35 et 50 % du budget –, c'est pourquoi l'évolution des marchés de l'énergie influence significativement l'économie russe. Deux facteurs sont à étudier : l'évolution de la demande mondiale – asiatique et chinoise en particulier, la consommation européenne ayant tendance à stagner voire à se contracter – et de l'offre – avec la concurrence durable des gaz et pétroles non-conventionnels – ainsi que la transition énergétique à plus long terme. Selon les projections, à l'horizon 2030, certains gisements de pétrole situés en Russie européenne seront épuisés tandis que le coût marginal de l'extraction augmentera sensiblement. Il y aura donc là un piège pour la Russie qui sera vouée à stagner (ni krach, ni envolée des cours) : les prix du pétrole resteront assez élevés pour assurer un certain « confort budgétaire » qui dissuadera le Kremlin de réformer radicalement l'économie mais suffisamment bas pour créer une forte contrainte budgétaire.

En matière énergétique, les gazoducs et oléoducs déjà construits assurent la pérennité de la relation économique entre l'Europe et la Russie. Quant à ceux en projet, leur importance stratégique pour la Russie apparaît clairement lorsqu'on se place dans une perspective de long terme. Le gaz russe devrait logiquement être moins cher en 2030 – sous les coups conjugués des efforts européens en matière d'efficacité énergétique et de diversification des sources, du développement des énergies renouvelables, de l'augmentation de la production mondiale de GNL, et de la stagnation attendue de la demande européenne. Pour les Russes, ce gaz restera peu cher à produire – Gazprom a encore le prix de revient le plus bas au monde – et sera toujours inexportable en Asie car les gisements destinés à ce continent se situent plus à l'Est, en Sibérie orientale. Dans ces conditions, une guerre du gaz entre l'Europe et la Russie, ce qui reviendrait pour celle-ci à couper ses livraisons à des pays européens et pour l'Europe à boycotter le gaz russe, paraît peu probable. Dans le secteur de l'énergie comme ailleurs, la question de l'accès de la Russie aux technologies de pointe va se poser – notamment les technologies d'extraction offshore.

Selon la plupart des études, le réchauffement climatique devrait apporter à la Russie plusieurs points de PIB puisque des centaines de milliers de km² de terres deviendront cultivables – ce qui ne garantit en rien qu'elles soient mises en valeur, sans parler du problème posé par les émissions de méthane mais aussi, à certains endroits, des dégâts causés par la montée du niveau des eaux. Même sans devenir une « autoroute commerciale mondiale », la voie arctique (voie maritime du Nord) deviendra plus facilement navigable et l'investissement actuel de la Russie dans cette région – y compris militairement – prendra tout son sens.

La permanence d'un pouvoir autoritaire

Le pouvoir centralisé demeurera très fort et arbitraire – il continuera de s'appuyer sur des services spéciaux loyaux et une justice aux ordres aux pouvoirs exorbitants –, ce qui ne veut pas dire qu'il sera monolithique. Surtout, un changement de génération s'opèrera inévitablement, avec des effets incertains sur la politique suivie : les élites nées après l'éclatement de l'URSS, dont une partie sont les enfants de l'élite actuelle, seront majoritaires dans l'administration et les grandes entreprises. Les références au passé soviétique deviendront plus rares

et moins influentes dans l'opinion. Cela ne veut pas dire la fin de la propagande antioccidentale et antieuropéenne, car le vieillissement de la Russie favorisera un certain conservatisme.

Une politique de défense alimentée par l'obsession de l'encerclement

La politique de défense et de réarmement demeurera agressive, mais la Russie ne sera pas en mesure de rattraper son retard technologique sur les États-Unis ce qui alimentera sa paranoïa et sa recherche de réponses asymétriques. En revanche, la Russie sauvegardera ses capacités de dissuasion nucléaire et rétablira un outil militaire fonctionnel pour des conflits limités. Elle conservera sa place sur le marché de l'armement dans lequel elle continuera à investir malgré les contraintes budgétaires. Moscou consolidera sa présence dans les espaces géostratégiques où elle s'est imposée (mer Noire, Asie centrale) ou invitée plus récemment (Méditerranée orientale, Europe centrale, Arctique). Elle n'hésitera pas à défier plus ouvertement l'UE dans les Balkans, surtout dans l'hypothèse où l'Europe politique se désagrègera. Elle peinera à devenir un acteur crédible en Asie où elle restera perçue comme une puissance européenne. Les ambitions russes s'affirmeront plus encore dans la guerre de l'information et le cyberspace. La Russie défendra une vision restrictive de la liberté sur internet, éventuellement en lien avec la Chine.

En l'absence d'un accord sur une nouvelle architecture de sécurité en Europe et d'un « Yalta » entre les puissances européennes et la Russie, les tensions persisteront entre Moscou et l'UE dans les pays du partenariat oriental, y compris dans le Caucase. En revanche, l'Asie centrale ne devrait pas devenir un point de tension avec Moscou, sauf si les prix des hydrocarbures s'envolaient durablement, relançant un « grand jeu » annoncé depuis les années 1990 et qui n'a finalement toujours pas eu lieu. La cohabitation entre la Russie et la Chine dans cette région pourrait d'ailleurs devenir problématique, car le partage des rôles, tel qu'il est défini maintenant entre une Russie qui répond de la sécurité tandis que la Chine se contente d'apporter le développement économique au prix de bouleversements sociaux, ne sera pas éternel. Ceci étant posé, la déstabilisation de l'Asie centrale par des forces islamistes radicales constituerait avant tout un défi pour la

Russie mais toucherait également aux intérêts de sécurité chinois, ce qui rapprocherait alors les intérêts des deux pays dans la région.

RUPTURES ET CHOCS

La succession de Poutine dérape

Avant 2030, Poutine cèdera la place à une personnalité proche de lui mais qui devra composer avec un nouveau politburo (scénario Eltsine du 31 décembre 1999). Des tensions seront à prévoir avant, pendant et après cette opération délicate. Mais le risque existe que le système Poutine, c'est-à-dire le réseau de personnalités loyales au Président à des postes clés des structures de force, des institutions politiques et judiciaires et des entreprises d'État, disparaisse avec lui. Qu'elle émerge du parlement ou hors du système, une opposition structurée et unie capable à la fois de proposer une alternative cohérente et de conquérir le pouvoir par les urnes est une éventualité mais elle paraît aujourd'hui peu probable.

Un *Maidan* en Russie

Improbable à court terme, cette hypothèse ne peut être écartée à l'horizon 2030. Le pouvoir a su exploiter les dividendes d'une remise en ordre du pays, d'une augmentation du niveau de vie dans les années 2000, puis du rétablissement d'un certain prestige international. Mais quelle peut être désormais la motivation de la popularité d'un régime autoritaire dans un pays en stagnation économique durable ? L'équivalent d'un *Maidan* en Russie n'implique pas forcément une démocratisation libérale au sens européen, celle-ci étant déconsidérée en Russie depuis l'expérience du libéralisme sauvage des années 1990. La démocratisation en Russie a d'autant plus de chances d'échouer si l'Europe elle-même est petit à petit déstabilisée par les forces politiques populistes, car ce serait la confirmation des thèses actuelles du Kremlin sur les dangers de la « démocratie libérale ».

Une troisième guerre de Tchétchénie

Avec la fin du poutinisme, Ramzan Kadyrov pourrait se rebeller et refuser les termes de relation proposés par Moscou. Inversement, il se peut

que le successeur de Poutine décide de marginaliser Kadyrov au profit d'un autre leader plus docile ou plus décent pour l'image de la Russie. L'une comme l'autre des hypothèses pourraient provoquer un conflit. Le Daguestan, mosaïque ethnique extrêmement complexe traversée par de fortes tensions socio-économiques sur fond d'islamisation croissante, constituera également un maillon de vulnérabilité aux marches de la Russie.

Un conflit majeur en Corée accompagné d'une escalade entre les États-Unis d'une part, la Chine et la Russie d'autre part

Suite à une intervention militaire américaine majeure au Moyen-Orient (Iran en particulier), la Russie se décide à déployer sa capacité de nuisance dans la région (recours à des proxys), mettant fin à toute perspective de rapprochement avec les Occidentaux (comme dans le cas de la Yougoslavie en 1999).

Une révolution en Biélorussie

Le voisinage de la Russie continuera d'alimenter la paranoïa du Kremlin et, à ce titre, l'autonomisation de la Biélorussie fera figure d'« impensable » pour Moscou. Détruite à 100 % durant la Seconde Guerre mondiale, la Biélorussie est, depuis que la Pologne a rejoint l'OTAN, la première et la dernière ligne de défense pour la Russie. Si un changement politique brutal en Biélorussie reste peu probable car l'Ukraine servira pour longtemps de contre-modèle dissuasif, une telle hypothèse ne peut être totalement exclue dans les prochaines années, tant le modèle politico-économique biélorusse actuel (perfusion économique russe et autoritarisme post-soviétique) ne paraît pas soutenable sur le long terme.

Une annexion des pays baltes

Arguant la continuité territoriale avec l'enclave de Kaliningrad, les liens historiques avec cette région et la menace pour sa sécurité que constitue l'élargissement de l'OTAN, Moscou décide d'annexer les trois États baltes, comme elle l'a fait pour la Crimée, à commencer par la Lettonie. Cette annexion, non reconnue par le droit international, acte néanmoins le partage de l'Europe entre les États-Unis et la Russie.

LES SCÉNARIOS

Scénario 1 : L'isolement croissant et la stagnation

Craignant pour son économie et les intérêts de sa classe dirigeante (constituée majoritairement de silovikis et d'oligarques), la Russie maintient une politique protectionniste et s'enferme dans une relation économique peu avantageuse avec les pays de l'Union économique eurasiatique. Le dynamisme du projet chinois des « nouvelles routes de la soie » finit par créer des tensions avec les pays d'Asie centrale en remettant de plus en plus en cause le rôle de la Russie comme pourvoyeur de sécurité. La Russie rate son objectif d'être le centre de l'Eurasie à défaut d'être un partenaire de l'Europe à ses marges. Avec les pays occidentaux, la défiance, sans disparaître vraiment, tourne à une certaine indifférence : la relation UE-Russie demeure une coquille vide, les sujets de contentieux (Ukraine) paralysant une vision globale. L'investissement étranger demeure très faible et les sorties de capitaux se poursuivent, des sanctions modérées mais fortement symboliques à l'égard de Moscou sont maintenues dans la durée.

Scénario 2 : L'affrontement avec l'Occident et l'intervention croissante dans les affaires de l'Europe centrale et orientale

Les Russes, convaincus de la chute prochaine de l'Occident au profit des pays asiatiques et / ou de l'Eurasie décident de l'accélérer en défiant l'OTAN en testant ses lignes rouges régulièrement. Moscou intervient de plus en plus dans les pays d'Europe centrale et orientale mais aussi dans les Balkans, qui redeviennent un terrain d'affrontement comme au XIX^{ème} siècle. La Russie est de plus en plus agressive sur le terrain cyber et en matière de propagande (guerre informationnelle). Après la Géorgie en 2008, la Crimée en 2014, Kaliningrad et la Biélorussie deviennent des abcès de fixation. Moscou pivote progressivement vers l'Asie dans l'espoir de s'inscrire dans le triangle avec Washington et Pékin, mais l'arrimage russe aux projets chinois se fait aux conditions chinoises. L'Europe est marginalisée, avec l'émergence d'un triangle déséquilibré et instable Etats-Unis / Chine / Russie.

Scénario 3 : Une reprise de la modernisation du pays

Compte tenu de l'alternance régulière de phases de repli sur soi et de réformes, l'on ne peut exclure un nouveau « moment réformateur » dans les prochaines années. Consciente des contraintes de l'économie et de l'urgence de changer le système comme à l'époque de la pérestroïka, l'élite politique russe inaugure une nouvelle phase de réformes, placée sous le signe de la lutte contre la corruption (remise en cause du capitalisme de connivence et adoption de normes sur les appels d'offre publics, libéralisation économique et moindre intervention de l'État dans l'économie). Pour avoir des chances de réussir, cette réforme doit s'appuyer sur une refonte en profondeur du système judiciaire. Dans cette hypothèse, une certaine libéralisation politique paraît inévitable car les réformes économiques provoquent logiquement une demande de changement sur le plan politique comme on l'a vu en Russie en 2011-2012.

La Russie peut suivre plusieurs voies à horizon 2030 : celle de la modernisation, qui lui fera prendre une part constructive dans le concert des nations, celle de l'effacement, favorisant une bipolarisation du monde ou la poursuite d'une posture révisionniste et agressive, qui favorisera l'avènement d'un monde de compétition multipolaire non-coopératif.

D'AUTRES FAÇONS DE VOIR LE MONDE

Maria LIPMAN et Nikolay PETROV, *Russia – 2020 : Scenarios for the Future*, Carnegie Endowment for International Peace, 2011.

Prenant acte de la victoire du modèle conservateur poutinien sur les velléités de réforme de Dmitri Medvedev, les auteurs annonçaient la fin du tandem et l'échec de la modernisation politique et économique en Russie. Le rapport anticipait, à un horizon assez rapproché, la fin du modèle poutinien insoutenable économiquement (les cercles oligarchiques proches du Kremlin asphyxiant l'initiative privée).

Fredrick WESLAU et Andrew WILSON, *Russia 2030 : A Story of Great Power Dreams and Small Victorious War*, ECFR, 2016.

Ce rapport très analytique prédit la prolongation des tendances actuelles, en particulier le tournant autoritaire en Russie et la crispation durable des relations UE-Russie. Il évoque un risque d'embrasement du conflit au Nagorno-Karabakh et prédit des difficultés entre Occidentaux et Russes non seulement en Biélorussie mais potentiellement dans tous les pays du Partenariat oriental sans exception. A l'égard de l'UE et des États membres le rapport recommande une politique de fermeté vis-à-vis de la Russie dans le prolongement des analyses de la crise ukrainienne (« rendre l'aventurisme russe en Europe plus coûteux », etc.).

Nicu POPESCU et Hiski JAUKKALA (dir.), *Russian Futures : Horizon 2025*, Institute for Security Studies (ISS), mars 2016.

Le rapport annonce une impasse du régime poutinien en politique intérieure, une dépression durable de l'économie russe et une glaciation des rapports entre l'UE et la Russie – sans préjuger de possibles incidents et / ou « erreurs de calcul » dans les prochaines années. La puissance militaire russe demeurera paradoxale. L'armée russe a pris du retard par rapport à l'Occident dans certains domaines. Elle ne parviendra pas à moderniser ses équipements à hauteur de 70 % en 2025 comme prévu initialement en 2011 par le Ministre de la Défense Sergey Shoygu, faute de moyens et d'efficacité. Toutefois, dans le même temps, la Russie maintiendra non seulement une capacité de nuisance dans des zones d'intérêt pour les Occidentaux mais elle pourra développer ses capacités de projection et d'intervention. Ceci étant posé, le rapport estime que la Russie devrait réviser à la baisse ses ambitions militaires en Syrie et revenir à une attitude plus conforme à ses capacités réelles.

L'Asie

Deux variables majeures devraient structurer le paysage stratégique asiatique à l'horizon 2030. La première est la croissance chinoise et la capacité des autres acteurs asiatiques à combler ou à maintenir constant le fossé séparant d'une part leurs économies respectives de celle de la Chine, et d'autre part leurs capacités militaires. La seconde, structurante car impactant directement la première, est la relation sino-américaine. La manière dont cette dernière évoluera et sera perçue par les puissances régionales de moindre importance à l'aune de 2030 sera ainsi décisive.

Afin de comprendre et d'analyser la trajectoire de la relation sino-américaine au mieux, il convient de l'analyser dans sa profondeur historique. Cela implique de se distancier, autant que possible, du temps présent et des incertitudes liées au « facteur Trump » et de revenir aux inflexions aperçues sous l'ère Obama. Son administration avait en effet introduit un élément d'incertitude quant à la pérennité de l'engagement américain pour maintenir la sécurité de l'Asie. Ceci, ajouté à l'accroissement des capacités de la Chine et à sa stratégie de *salami slicing*, contribua à nourrir un déséquilibre toujours plus grand entre l'importance des enjeux et le risque encouru. Washington s'était cependant efforcé de compenser partiellement cette incertitude en proposant avec le *Trans-Pacific Partnership* (TPP) un projet fédérateur liant économiquement – et donc politiquement – aux États-Unis les économies asiatiques les plus importantes – à l'exception de l'Inde. En contestant ce dernier pour lui substituer une série d'accords bilatéraux entre les États-Unis et chacun des pays concernés, et en multipliant les déclarations contradictoires sur la dissuasion américaine étendue en Asie et le partage du fardeau de la défense régionale, la nouvelle administration américaine exacerbe les incertitudes précédentes. Il s'agit

toutefois d'une même dynamique de changement de l'équilibre relatif des puissances en Asie et au-delà, qui se prolongera très certainement et sauf rupture d'ici à 2030.

TENDANCES DE FOND

L'accroissement de la puissance chinoise, malgré des tensions internes

Pour la Chine, l'enjeu d'ici 2030 sera sa capacité à gérer sa transition économique dans un contexte où le problème de sa dette est toujours davantage prégnant et l'acuité des problèmes environnementaux de plus en plus importante. Ces difficultés pourraient, et devraient, à terme, éroder un peu plus la légitimité du parti communiste chinois.

Il serait pour autant hasardeux d'établir un lien trop rapide entre difficultés internes et comportement de la Chine sur la scène internationale. La militarisation en cours et l'assertivité chinoise sur la scène régionale répondent à une logique propre et résultent assez naturellement de l'accroissement de sa puissance. Elles ont donc l'une et l'autre vocation à se prolonger mettant inévitablement en péril les équilibres régionaux.

Le maintien du Japon dans le jeu régional et international

L'enjeu pour le Japon sera de maintenir son statut de 3^{ème} ou 4^{ème} puissance économique mondiale et de « réussir sa décroissance », ce qu'il devrait être en mesure de faire à l'horizon 2030 en dépit du vieillissement de sa population, d'une force de travail en déclin, d'une productivité qui s'affaiblit et d'une dette publique en croissance constante.

A l'horizon 2030, le Japon restera à l'évidence fortement dépendant de la protection militaire américaine mais continuera de chercher à nouer, en Europe et avec la zone périphérique de la Chine, des partenariats lui permettant de diminuer sa dépendance économique à l'égard de la Chine et stratégique à l'égard des États-Unis sans toutefois remettre véritablement l'une ou l'autre en question.

Une Inde réformée et davantage intégrée

Le grand enjeu pour l'Inde sera sa capacité à se réformer pour maîtriser les conséquences de sa croissance démographique. Elle devra non pas maîtriser cette dernière mais bien donner formation et emploi aux quelque 12 millions de nouveaux arrivants annuels sur le marché du travail. Ce faisant, c'est sa capacité à transformer son économie, c'est-à-dire à en faire un *hub* de production régional, et à s'intégrer dans le dynamisme économique asiatique qui sera en jeu. Ceci passera par un effort d'intégration du marché domestique et d'intégration de la production indienne dans les processus de production asiatiques.

Du succès de cette entreprise dépendront pour l'essentiel la capacité de l'Inde à maintenir et accroître son rôle et son influence politique en Asie et à faire contrepoids à la Chine dans la région, alors même que le rapport entre les deux pays restera largement asymétrique. L'Inde devrait dès lors continuer à se rapprocher des États-Unis tout en diversifiant parallèlement ses partenariats – moins pour les garanties qu'ils ne sauraient lui apporter face à la Chine que pour créer un levier permettant de coupler ses intérêts régionaux avec ceux des États-Unis.

Des États fragiles qui constituent un risque pour la stabilité future de la région

En 2030, l'Afghanistan ne s'effondrera pas mais s'enfoncera peu à peu dans le désordre. Souhaitant prévenir le chaos total, la communauté internationale consentira à l'effort minimum pour garantir une relative sécurité des zones urbaines, tout en négociant avec les générations successives d'insurgés. Les zones rurales tomberont peu à peu sous le contrôle d'insurgés ou de groupes criminels. L'État étant incapable de satisfaire les besoins d'une population jeune et en augmentation constante, celle-ci n'aura d'autre ressource que de tenter d'émigrer, de se rallier aux divers groupes insurgés ou de rejoindre les organisations criminelles locales.

Au Pakistan, la tension majeure est et restera la relation entre les civils et les militaires, quand bien même le rapport de forces entre ces deux entités subira vraisemblablement des fluctuations. Ce dernier influera à son tour sur la capacité du Pakistan à s'inscrire dans la mondialisation en affaiblissant le contrôle des armées sur le budget de l'État. Il se

traduira le cas échéant par une réorientation de la politique étrangère du pays au profit d'investissements sociaux (éducation notamment) et économiques lui permettant de répondre aux besoins de sa population et de bénéficier à son tour de la mondialisation. À l'inverse, le renforcement du contrôle de l'armée sur l'État pakistanais ne pourrait que conduire le pays à un repli sur lui-même toujours plus marqué – à l'exception de quelques secteurs liés aux intérêts corporatistes de l'armée – et exacerber les conservatismes dans le reste de la société.

Au Bangladesh, la tension majeure continuera de se concentrer sur système politique et la confiscation de ce dernier par les deux familles historiques. Elle pourrait remettre en cause les acquis en termes de croissance économique mais surtout précipiter le pays dans le chaos et la guerre civile, l'absence de perspectives pour la jeunesse poussant une partie de cette dernière dans la radicalité.

L'accroissement de l'intégration économique de la région

L'ASEAN pourrait devenir, à l'horizon 2030, la quatrième économie mondiale. Suite à la création de l'ASEAN *Economic Community* en 2015, elle évoluera vers un espace économique sans frontière, à condition qu'elle parvienne à renforcer ses structures institutionnelles. En outre, elle ne pourra devenir un centre du dynamisme asiatique que si ses États membres parviennent à conduire nationalement de profondes réformes structurelles. En raison de la polarité sino-américaine croissante, l'ASEAN devrait toutefois peiner à maintenir sa centralité au sein de l'architecture de coopération asiatique et son poids politique devrait en être diminué d'autant.

La finalisation probable du *Regional Comprehensive Economic Partnership* (RCEP – accord de libre-échange dans la zone Asie-Pacifique), à l'horizon 2030, devrait amplifier l'impact de l'intégration économique de l'ASEAN et, parallèlement, en contraindre davantage les marges de manœuvre politiques. Lancé en 2012 à l'initiative de la Chine, le RCEP réunira à terme les 12 États membres de l'ASEAN et les 6 États avec lesquels cette dernière a signé des accords de libre-échange (Australie, Chine, Corée du Sud, Inde, Japon et Nouvelle Zélande). L'ensemble des États parties à la négociation représente d'ores et déjà aujourd'hui 45 % de la population mondiale, générant 30 % du PIB mondial et 40 % du commerce international.

Des foyers de crise non-résolus

En Asie, les facteurs de crise sont nombreux et de différentes natures. Les revendications territoriales en Mer de Chine Méridionale et en Mer de Chine de l'Est ainsi que les tensions sur le détroit de Taïwan persisteront à l'horizon 2030. Le continent pourrait de plus voir survenir très vite une série de crises migratoires, conséquence des phénomènes liés aux changements climatiques.

Deux foyers de crise sont également susceptibles d'impacter la région dans son ensemble.

En Corée du Nord, le développement des programmes nucléaire et balistique pourrait contraindre la communauté internationale à choisir entre la reconnaissance de fait de la Corée du Nord comme état nucléaire ou l'intervention militaire. Selon que cette dernière serait initiée par les États-Unis – l'hypothèse la plus probable – ou par la Chine – par volonté de prévenir une présence militaire américaine sur ses frontières –, l'impact d'une intervention militaire pourrait profondément changer le rapport de forces en Asie. Potentiellement déstabilisatrice si elle devait être initiée par les États-Unis, une intervention militaire initiée par la Chine pourrait être envisagée dans un cadre coopératif, Pékin et Washington pouvant s'entendre sur les lignes rouges à ne pas franchir et préserver ainsi la stabilité de la péninsule dans un rapport de force globalement inchangé.

La relation Inde-Pakistan devrait également marquer les années à venir. La possession de l'arme nucléaire par les deux États rendant improbable une confrontation militaire directe entre eux tout en favorisant les guerres limitées ou indirectes. Ce paradoxe de stabilité / instabilité entre l'Inde et le Pakistan devrait se perpétuer, tout en changeant de nature. L'approfondissement de la relation entre Islamabad et Pékin, qui a, au début des années 1980, fourni les plans de l'arme nucléaire au Pakistan, ainsi que la poussée chinoise vers l'océan Indien, et que traduit la construction du *China-Pakistan Economic Corridor* et du port de Gwadar à proximité du détroit d'Ormuz, conféreront inévitablement à toute crise indo-pakistanaise significative un caractère global et contribueront à une polarisation accrue de la région.

RUPTURES ET CHOCS

Une nouvelle guerre sino-indienne

Inquiète de son encerclement croissant par la Chine, matérialisé par la fin des travaux de construction du *China-Pakistan Economic Corridor* et du soutien direct et indirect de Pékin au programme nucléaire tactique pakistanais, l'Inde décidera d'augmenter son soutien aux Tibétains sur lesquels l'influence modératrice du Dalai Lama, décédé, aura disparu tandis que sa réincarnation, décidée par Pékin, sera unanimement rejetée. Pékin décidera alors de donner une leçon à New Delhi sur le modèle de la guerre de 1962. Conforté par les équipements militaires français et bénéficiant d'une assistance américaine, l'Inde fera face et se montrera capable de stopper l'avance chinoise. Pékin se tournera alors vers Islamabad qui mobilisera ses forces le long de sa frontière avec l'Inde sur le territoire de laquelle elle lancera une série d'attentats par le biais de ses organisations terroristes favorites (Lashkar-e Toiba et Jaish-e Mohammad), tout en plaçant ses armes nucléaires en alerte. L'Inde répliquera par une mise en alerte similaire de ses armes nucléaires et mobilisera le gouvernement afghan pour qu'il intensifie ses pressions sur la frontière afghano-pakistanaise. Aucun acteur (Chine, Inde, Pakistan) n'obtiendra d'avantage décisif mais la région s'enfoncera dans la crise entraînant une nouvelle guerre froide régionale. Le ralentissement économique chinois et indien consécutif au conflit génèrera une nouvelle crise économique mondiale.

Une intervention chinoise en Afghanistan

Excédée par la multiplication des attentats de l'État islamique au Xinjiang, consécutif au repli des combattants ouïghours du Levant, et dont l'effet d'entraînement se fera sentir auprès d'autres minorités, la Chine s'adressera au gouvernement afghan pour que celui-ci renforce le contrôle de son territoire. Devant l'incapacité de ce dernier à s'exécuter, elle décidera alors d'intervenir en se limitant initialement au nord de l'Afghanistan. Le retrait presque complet des forces américaines obligera toutefois Pékin à s'engager plus avant en Afghanistan. Après une phase de succès militaires relatifs, la Chine s'enlisera peu à peu, incapable comme tous les États l'ayant précédée en Afghanistan de consolider suffisamment le gouvernement afghan pour que celui-ci assume seul la sécurité de l'État.

Désormais puissance occupante d'un État musulman, la Chine deviendra une cible pour les groupes islamistes internationaux. Loin de se calmer, l'effet d'entraînement sur les autres minorités s'intensifiera et des alliances improbables se noueront entre groupes insurgés. La question des minorités redeviendra une question brûlante et polarisante pour la société chinoise. La Chine verra resurgir le spectre de la fragmentation. Occupée à contrer la « menace » intérieure, Pékin se montrera moins agressif à l'extérieur. Le Japon et les États du Sud-Est asiatique renforceront leurs positions, modérés toutefois par les États-Unis, inquiets d'un possible effondrement du régime chinois mais qui parallèlement renforceront leur prédominance dans toute l'Asie de l'Est. Le ralentissement de la croissance chinoise généré par la crise intérieure provoquera de nouvelles difficultés pour l'économie mondiale.

La nucléarisation de l'Asie du Nord Est

Ayant échoué dans leur tentative de prévenir l'acquisition de l'arme nucléaire et de missiles balistiques intercontinentaux par la Corée du Nord, les États-Unis adopteront une attitude de relative neutralité vis-à-vis de la dictature nord-coréenne, se refusant à lui reconnaître le statut d'État doté mais se contentant de mesures déclaratoires. Livrés *de facto* à eux-mêmes, le Japon et la République de Corée n'auront d'autre choix que de développer leurs propres programmes nucléaires militaires. La crise qui en résultera avec les États-Unis affaiblira un peu plus les alliances avec ce pays, dont l'influence régionale continuera de décroître. Disposant, outre ses forces nucléaires, de forces conventionnelles considérables, la Chine pourra utiliser sa dissuasion pour conduire une politique révisionniste à l'abri de son bouclier nucléaire et continuera à pousser son avantage en Mer de Chine du Sud et plus généralement sur l'ensemble de sa périphérie, tandis que sa politique d'implantation de bases lui permettra de faire pression sur l'ensemble des points stratégiques de la zone Indo-Pacifique.

LES SCÉNARIOS

Scénario 1 : La fragmentation régionale

En 2030, la bipolarisation amorcée de longue date entre la Chine et les États-Unis s'accompagne d'un désengagement relatif de ces derniers en Asie. Washington laisse ses alliés régler seuls leurs revendications territoriales avec Pékin et renonce au multilatéralisme économique, poussant un peu plus la majorité des États asiatiques vers la Chine. La croissance chinoise continue à un rythme plus faible que par le passé mais néanmoins soutenu, ce qui lui permet d'accroître encore la différence de puissance avec ses interlocuteurs asiatiques. Dans un tel scénario, l'enjeu pour la majorité des acteurs régionaux est de tenter de re-coupler leurs intérêts avec ceux des États-Unis par le biais d'alliances régionales d'autant plus incertaines que le coût sécuritaire d'une coalition, perçue par Pékin comme anti-chinoise, risque de s'avérer plus élevé que les bénéfices escomptés. La présence américaine s'affaiblit du fait de la politique de Washington. La Chine assoit ainsi plus solidement son influence sur le reste de l'Asie. Ce scénario semble aujourd'hui le plus probable.

Scénario 2 : La fragmentation régionale accompagnée d'une grave crise économique politique et sociale en Chine qui recentre cette dernière sur elle-même

Ce scénario est similaire au précédent à l'exception de sa composante chinoise. Le désengagement parallèle de la Chine et des États-Unis favorise *de facto*, en Asie, des zones de vide politique propices à l'émergence de crises jusque-là contenues. La fragmentation de la région se renforce sans profiter véritablement à Pékin ou Washington. Les petits États régionaux recherchent alors le soutien d'acteurs majeurs comme l'Inde, du fait de leurs réticences à assumer des responsabilités de sécurité collectives étant donné leurs propres vulnérabilités internes.

Scénario 3 : Le resserrement des liens bilatéraux avec Washington

Après une période de flottement, les États-Unis décident de resserrer leurs liens bilatéraux, économiques et sécuritaires, avec les principaux acteurs régionaux. Cette situation s'accompagne de fait

d'une dépendance accrue de chacun des États concernés vis-à-vis de Washington, à laquelle certains d'entre eux tentent de résister par crainte de se retrouver contraints par l'automaticité des engagements sécuritaires, possiblement contre la Chine au regard de la persistance des différents politiques et territoriaux, qu'implique tout système d'alliance. Il en résulte à l'horizon 2030 une Asie non chinoise politiquement fragmentée car n'ayant aucune véritable incitation à s'unir.

L'attitude qu'adoptera la Chine dans les années à venir sera déterminante pour l'organisation du monde. Trop repliée sur elle-même et son aire régionale, elle concourrait à un monde dans lequel la puissance serait éclatée. En revanche, un réinvestissement de la Chine sur la scène internationale pourrait prendre deux formes qui seraient l'avant et le revers d'une même médaille : celle d'un duopole sino-américain aux interactions constructives (monde du G2) ou destructives (guerre du Pacifique).

D'AUTRES FAÇONS DE VOIR LE MONDE

Asian Development Bank, *ASEAN 2030 : Toward a Borderless Economic Community*, 2014.

Cet ouvrage de la Banque asiatique de développement est centré tout entier sur l'hypothèse que l'ASEAN pourrait atteindre à l'horizon 2030 la qualité de vie dont jouissent aujourd'hui les économies développées à travers une intégration économique accrue. Pour ce faire, l'ASEAN doit toutefois éliminer les dernières barrières aux échanges de biens et services et renforcer sa compétitivité ainsi que sa structure institutionnelle, tout en évitant de se bureaucratiser à l'excès. En d'autres termes, l'ouvrage de l'ADB décrit un potentiel dont la matérialisation est loin d'être acquise, d'autant que les facteurs politiques et géopolitiques ne sont pas examinés.

World Bank and Development Research Center of China's State Council – joint report, *China 2030*, 2012.

Cet ouvrage de la Banque mondiale examine la capacité de la Chine à devenir une société à haut revenu, harmonieuse et créative à l'horizon 2030 en dépit d'une croissance en baisse. Comme toujours dans ce type de rapports, les auteurs répondent par l'affirmative à la condition toutefois que la Chine procède à un certain nombre de réformes sinon improbables du moins compliquées au regard de la nature du système. Ces réformes devraient notamment viser à renforcer les fondations de l'économie de marché, à accélérer le rythme de l'innovation, à intensifier les interactions avec le reste du monde, à consolider le système fiscal et à promouvoir la sécurité sociale pour tous. Le problème de ce type de documents tient moins aux conditions énumérées qu'à l'absence de réelle prise en compte

des difficultés de tous ordres, notamment politiques, constituant autant d'obstacles réels à l'atteinte de l'objectif recherché. Ce faisant l'ouvrage contribue à projeter l'image d'une Chine à la croissance économique faussement irrésistible quand bien même il conclut à la difficulté du processus.

L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient

L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient forment une région si troublée et changeante dans le domaine politique que les prévisionnistes ne s'y aventurent guère au-delà du court terme. Qui aurait prévu il y a treize ans, soit en 2004, le printemps arabe ou le massacre du peuple syrien par son régime ? Les analystes qui dénonçaient alors le « malheur arabe » causé par les dictatures en place et les interventions étrangères s'attendaient à des révoltes sporadiques, mais ni à des révolutions, ni à une épuration ethnique de plus grande ampleur que la tragédie palestinienne. Le prévisionniste n'est pas enclin à penser qu'à un passé désespérant succédera un avenir plein d'espoir.

Depuis une cinquantaine d'années, en fait depuis la guerre des Six jours en 1967, le monde arabe s'enfonce en effet dans des crises multiples, inextricables et entretenues de l'extérieur. Si certaines se sont apaisées sans déborder de leur cadre national (Liban, Algérie), aucune n'a trouvé de solution durable. L'exacerbation des frustrations a débouché sur le djihadisme ou sur un printemps arabe resté sans lendemain. Le Proche-Orient est désormais livré à des violences sans précédent, rappelant celles qu'ont jadis endurées les autres parties de l'Empire ottoman, les « terres de sang » balkanique et anatolienne des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Même si un sursaut improbable apaise le déchaînement d'agressivité actuel, il a d'ores et déjà marqué les sociétés à un point tel qu'elles en sortiront traumatisées pour plusieurs générations.

TENDANCES DE FOND

Une dégradation menaçante de la démographie et de l'économie

La transition démographique a touché l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient à des degrés très divers dans la seconde partie du XX^{ème} siècle. Si elle relève déjà du passé pour certains pays (Liban, Iran, Tunisie), elle en a laissé d'autres de côté (Yémen, Palestine) ou presque (Syrie, Arabie saoudite). Deux pays engagés depuis longtemps dans cette voie (Égypte, Algérie) ont connu un renversement inattendu, montrant que la transition est loin d'être acquise dans le monde arabe. Compte tenu de la lenteur et de la disparité des évolutions démographiques, la population arabe continuera de croître jusqu'en 2030 et pourrait passer de 400 à près de 500 millions d'individus. Le Proche-Orient a rattrapé l'Europe en matière de densité, ce qui ne compte pas pour rien dans l'exacerbation des antagonismes en son sein. Il compte même deux bombes démographiques peut-être sans équivalent au monde, Gaza et la vallée du Nil.

Cette croissance de la population surviendra dans un contexte de raréfaction ou de dévalorisation des ressources naturelles, eau et hydrocarbures, de nature à contracter le niveau de vie à travers la région et à aggraver les tensions et la pression migratoire vers l'Europe. La domination de l'économie de rente, qui a caractérisé la région de façon directe (hydrocarbures) ou non (transferts des émigrés dans les pays pétroliers), touche à sa fin, mais la logique rentière perdure et les conditions socio-politiques ne sont pas réunies pour y substituer une économie de production. Ici aussi, les expériences néolibérales dévoyées par des élites prédatrices ont apporté moins de solutions que d'exclusion nourrissant la révolte sociale.

Pourtant, les migrations internes à la zone, qui ont renforcé sa cohérence et permis la diffusion de la rente, appartiennent au passé et aucune autre région d'accueil ne se profile. La tendance ira donc au gonflement de l'émigration clandestine vers le nord de la Méditerranée, dont la rive sud deviendra à la fois un réservoir et un lieu de transit pour les migrants subsahariens. La « nouvelle traite » organisée par les passeurs formera la colonne vertébrale d'une économie délinquante

contre laquelle l'Europe sera bien en peine de lutter – sauf à changer de perspective pour y voir une chance de relever le défi posé par son déclin démographique.

Le défi de l'urbanisation

L'affaiblissement progressif du patriarcat – qui s'appuie sur le conservatisme social et le besoin de protéger la cellule familiale contre les agressions de la modernité – se poursuivra au rythme de la transition démographique. Dans un contexte où une part toujours plus importante des Arabes vivra en ville, la capacité de ces métropoles à intégrer les marginaux susceptibles de fournir les bataillons du crime organisé ou du terrorisme déterminera en grande partie l'avenir politique et social des pays arabes. La libéralisation des systèmes politiques dépendra autant de la réussite de ce processus que de facteurs politiques. L'urbanisation représente une chance pour l'intégration sociale, mais aussi un défi ardu à relever dans un contexte de raréfaction des ressources.

Un affaïssement du centre et une divergence des périphéries

L'affaiblissement des États d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient accélèrera les évolutions divergentes au sein de la région. De la réussite éventuelle de l'expérience de démocratisation tunisienne dépendra le maintien d'un espoir d'alternative aux modèles autoritaires de types égyptien ou émirien. Cela semble déjà acquis au Maroc, dans un contexte intérieur apaisé et grâce à l'effet d'entraînement de l'Europe, mais l'avenir de l'Algérie demeure incertain. Quoique sclérosé depuis 1988 au moins, son régime politique a prémuni l'État de la faillite, au prix d'une guerre civile qui sert de repoussoir à ceux que tenterait la politique du pire. Un fort investissement de l'Europe en Algérie et en Tunisie pourrait placer le Maghreb dans un cercle vertueux qui le protégerait des incendies sévissant à ses frontières orientales et méridionales et lui permettrait de poursuivre sa libéralisation politique et économique.

Le désengagement progressif des États-Unis depuis la présidence Obama, notamment à la suite du grand retournement pétrolier américain, a sonné l'heure de vérité pour les pays du Golfe. Même si Trump épouse leurs préventions à l'égard de l'Iran, ceux-ci sont dorénavant contraints de compter sur leurs propres forces pour conjurer leurs faiblesses. Ils doivent avant tout régler la question de l'inclusion du Yémen dans

le Conseil de coopération des États arabes du Golfe, seule solution aux querelles intestines de ce pays et à aux débordements de tous types, qui servent de cheval de Troie à l'Iran. Il leur faudra également normaliser leur système institutionnel afin d'opérer la transition vers une économie de production et une société participative. La pérennisation de la présence des immigrés dans la péninsule accentuera sa dérive vers l'Asie, favorisée par le désintérêt des États-Unis et de l'Europe.

Même si les conflits que connaissent la Syrie et l'Irak s'apaisent, les dégâts occasionnés aux États et aux sociétés laissent entrevoir une poursuite durable du cycle de violences et d'autres répercussions – politiques et sociales – monstrueuses des identités meurtrières, que celles-ci soient ethniques ou religieuses. Les faiblesses persistantes de la gouvernance et les dérives vers les pouvoirs mafieux et les États faillis nourriront les frustrations et la violence induite, en particulier dans des territoires dissidents et des zones de non-droit. Il est vraisemblable d'imaginer des « zones grises » résultant d'une confiscation de la gouvernance à l'État par des forces infra-étatiques (milices en Irak, en Syrie et au Liban) ou de l'autonomisation de territoires par rapport aux États (Sinaï, Kurdistan, Hadhramaout, etc.). Répondant à la faillite matérielle des États ou à son discrédit, cet affranchissement de l'autorité centrale pourra prendre des formes diverses et revêtir des degrés de conflictualité très variables. Cette dérive exacerbera les frustrations du sentiment d'attachement à l'État nation, toujours prégnant en dépit d'une communauté culturelle arabe transcendant les diversités, mais qui ne trouvera pas de traduction politique. Même dévalorisés sur le plan stratégique, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient resteront un enjeu tel pour les puissances occidentales qu'elles ne pourront pas s'en désintéresser.

L'instrumentalisation politique de l'islam se poursuivra, que ce soit par les États, notamment l'Iran avec le chiisme politique, ou les courants islamistes sunnites, mais en décalage avec la sécularisation des sociétés. Cette sécularisation résulte d'une imprégnation du religieux telle que celui-ci devient un mode de vie et se vide de son potentiel de matrice idéologique de la contestation. L'islam demeurera une ressource politique majeure, mais l'islamisme dans sa forme actuelle, notamment frériste, sera contraint d'évoluer et, in fine, de se normaliser sur le plan politique en dépit de ses succès dans le domaine social. La dissipation de

l'illusion de la solution par l'islam n'entraînera pas celle des aspirations des sociétés à l'État de droit. Elles se focaliseront sur la lutte contre le communautarisme et les milices résultant de la faillite des pouvoirs à satisfaire leurs aspirations nationales. Mais cette résistance banalisera l'usage de la violence, y compris terroriste, au point où les États risquent d'être vidés de leur raison d'être. Privatisation et exacerbation de la violence iront de pair, que celle-ci s'exprime au nom de l'islam, du nationalisme, de la lutte des déshérités ou même sans le moindre couvert idéologique.

Vers un changement de paradigme sur la question israélo-palestinienne

La question israélo-palestinienne conservera son caractère matriciel dans la région et au-delà. La loi du plus fort a fermé la fenêtre d'opportunité entrouverte dans les années 1990, puis a miné le processus de paix et une Autorité palestinienne évanescence. Israël ayant refusé la « solution des deux États », l'imbrication des deux territoires s'accroîtra, quel que soit leur statut, et le nationalisme palestinien, qui ne faiblira pas, se muera en lutte contre l'apartheid. La réalisation des aspirations nationales palestiniennes dans le cadre d'un État binational serait de nature à résoudre l'imbroglio territorial résultant de la colonisation israélienne et de la croissance de la population palestinienne en Israël. Ce pays récusera une telle perspective, tablant sur le maintien d'un rapport de forces à son avantage et la dissipation du danger extérieur, ce qui le laissera face à lui-même, sans parapluie américain systématique donc de plus en plus vulnérable. Qu'Israël persiste à s'enfoncer dans l'impasse de l'occupation pèsera bien au-delà de la Palestine, dont la plaie ouverte entretiendra les rancœurs contre l'Occident et leurs conséquences, en particulier terroristes.

L'effacement stratégique de la région

La dérive divergente du monde arabe devrait s'accroître : à un Maghreb qui tentera de s'arrimer à l'Europe correspondra, à l'autre extrémité, l'absorption progressive de la péninsule Arabique par l'espace asiatique, de l'Inde à la Chine. La partie centrale du monde arabe (Levant), qui en forme le foyer culturel, continuera à s'enfoncer dans la crise et la marginalisation géopolitique.

En raison de ses déséquilibres démographiques et socio-économiques comme de ses carences de gouvernance, l'Égypte pourra difficilement éviter de rejoindre un « arc de la violence » allant de l'Irak à la Libye, dont l'hégémonie israélienne devrait réussir à prémunir la Jordanie et la Palestine. La résistance croissante à la mainmise des Iraniens sur l'ensemble Irak-Syrie-Liban, devrait peu à peu les dissuader de pousser leur politique d'instrumentalisation politique du chiisme à l'échelle régionale, d'autant plus que cette évolution coïncidera avec l'affaiblissement du messianisme révolutionnaire lié à la normalisation des générations nées après 1979. Le pourrissement de la situation en Syrie posera un problème de réfugiés rappelant la question palestinienne, mais dans des proportions toutes autres. Le nombre de victimes, de réfugiés et de déplacés du conflit syrien est, en effet, bien supérieur, ainsi que sa durée et sa violence. De plus, sa nature de guerre civile et non d'agression étrangère en fera un traumatisme profond et durable. Cette situation pourra déboucher sur la fusion des terrorismes djihadiste et nationaliste et leur débordement croissant sur l'Europe.

La persistance de la question d'Orient en Europe

L'interpénétration des populations arabes et européennes fera de l'Europe une coulisse du théâtre des combats de l'arc de la violence. Tendanciellement, la gestion des crises moyen-orientales, dont les répercussions extérieures frappent essentiellement l'Europe, devrait de plus en plus revenir à cette dernière. La tentation d'accepter la solution illusoire prônée par l'Iran et la Russie ne résistera pas aux réalités et le problème syrien perdurera. L'arc de la violence moyen-oriental représentera le principal défi géopolitique auquel sera confrontée l'Europe jusqu'en 2030. Elle devra en gérer les répercussions avec l'autre pays européen concerné, la Russie.

RUPTURES ET CHOCS

L'Égypte en ébullition

En Égypte, la reprise du processus révolutionnaire actuellement suspendu, causée par la dégradation des conditions de vie et l'intensification de la répression, pourrait engendrer une rupture aux ondes de choc

régionales. Un tel scénario déboucherait sur une guerre civile ou, au contraire, sur une transition démocratique « à la tunisienne ».

Un changement de mentalités en Europe

Les différentiels démographiques et de revenus européens et arabes pourraient conduire à un changement de paradigme dans une Europe qui réaliserait combien l'outre-Méditerranée représente un réservoir démographique pouvant contribuer à enrayer son déclin économique et géopolitique. Dans un contexte de crise, les Européens chercheraient à attirer les étudiants du Sud, à faciliter l'emploi des diplômés et à recourir à une main d'œuvre immigrée. Une telle évolution, bien que peu probable, atténuerait la compétition pour les ressources et les risques de violence dans les pays d'origine et améliorerait l'intégration des musulmans en Europe.

LES SCÉNARIOS

Scénario 1 : L'accélération de l'histoire

La Russie cesse ses interférences au Proche-Orient en échange du maintien de ses bases en Syrie et de concessions américaines en Europe, laissant l'Iran et ses milices seuls sur le terrain. La résistance sunnite, sous forme terroriste ou de guérilla, use progressivement l'Iran, qui se retire à son tour en échange d'une normalisation avec les pays occidentaux. Le retrait successif de ces deux pays laisse le champ libre aux représailles contre leurs partisans. Une épuration ethnique ou confessionnelle à grande échelle s'ensuit, qui provoque des exodes massifs. Les pays occidentaux laissent faire, ce qui accentue les risques de déstabilisation en Égypte et en Turquie. L'Europe est durement affectée par la crise, par le biais du terrorisme (y compris chimique) et de l'émigration clandestine. Elle finit par engager des forces d'interposition, qui sont attaquées à leur tour. Les armées occidentales – européennes surtout – finissent par intervenir massivement et durablement, en partie au nom de la protection des minorités. Elles contiennent les violences sans régler le moindre problème sur le fond et exercent un effet pervers sur les chrétiens d'Orient. Le Moyen-Orient de 2030 ressemble finalement à celui d'aujourd'hui sur le plan politique, mais il est ravagé sur les plans économique et humain et s'est en partie vidé de ses minorités chrétiennes. Les États s'effritent,

les frontières s'effacent, les forces infra-étatiques prennent le dessus. Le déchaînement de violence accentue les forces centrifuges au Maghreb et dans la péninsule Arabique, par réflexe de protection.

Scénario 2 : L'apaisement temporaire

Saturées de violence, les sociétés syrienne et irakienne se soumettent aux nouveaux hegemons iranien et russe. Un terrorisme d'intensité moyenne se banalise : il ne tue pas davantage que le crime organisé en Amérique latine, mais atomise les sociétés. Les pouvoirs autoritaires se maintiennent grâce à l'appui américain et à l'accroissement de l'aide européenne, accordée en échange de la lutte contre l'émigration. Un néo-autoritarisme cru se développe, dénué des prétentions populistes des dictatures arabes traditionnelles. La contestation et les révoltes sont réprimées, en particulier en Égypte qui échappe à la déstabilisation et en Israël. En Irak et en Syrie, le pouvoir milicien reprend les canaux délaissés par les baasistes et fait régner la terreur, avec le consentement tacite d'Européens considérant l'immobilisme comme un moindre mal. L'absence d'ouverture politique conforte des décennies de captation de la rente par le « capitalisme de connivence », qui fait obstacle aux tentatives exogènes d'insuffler une libéralisation économique. En l'absence des investissements minimaux dans l'avenir (infrastructures, éducation, santé), le Moyen-Orient poursuit son déclin sur tous les plans, mais l'explosion est retardée.

Scénario 3 : La revanche de la société civile

Les sociétés civiles prennent le dessus sur les pouvoirs autoritaires en Iran, en Égypte, en Jordanie et en Algérie, ce qui affaiblit petit à petit l'ordre milicien en Irak, en Syrie et au Liban. Elles viennent à bout des structures patriarcales et la libéralisation renvoie les religieux dans les mosquées. Entre les autoritarismes séculiers et islamistes, une troisième voie modernise les sociétés. La résurgence de la révolution sociale enclenchée en 2011 porte un coup fatal à l'autoritarisme et l'instabilité se généralise de la Libye à l'Irak, où les milices intègrent peu à peu les forces de sécurité. L'effervescence gagne la péninsule Arabique, où les pouvoirs se militarisent pour rester en place, mais en profitent pour se débarrasser du poids des religieux. Le Maghreb se démocratise et s'arrime à l'Europe.

Si la configuration politique de la région en 2030 est largement imprévisible, le soubassement général de violences – en grande partie auto-infligées – perdurera et entretiendra une instabilité chronique au-delà même du volcan syro-irakien, quel que soit le monde vers lequel nous nous orientons. La question sera plutôt de savoir dans quelle mesure il débordera sur son environnement, à savoir la péninsule arabique, l'ensemble Israël-Palestine, le Maghreb et l'Europe – ce qui sera davantage probable dans un système non-coopératif (en particulier pour le monde des carnivores ou l'état de nature).

D'AUTRES FAÇONS DE VOIR LE MONDE

National Intelligence Council, *Global Trends : The Paradox of Progress*, janvier 2017.

Dans ce rapport publié en janvier 2017, le conseil national du renseignement américain se contente de prévoir la poursuite de l'existant et conclut : « *Left unchecked, current trends will further fragment the region.* » Le passé et le présent consistent dans la région en une conflictualité croissante, il n'est nul besoin d'être prévisionniste pour conclure qu'un avenir du même type produira des effets similaires, à savoir une fragmentation politique et sociale accrue.

Project for the Study of the 21st Century (PS21), *Imagining 2030 : The Middle East*, mars 2016.

Ce rapport publié en mars 2016 n'est pas plus disert ni original sur un Moyen-Orient qui, suivant ses auteurs, resterait inchangé dans treize ans : « *Today in 2030, not much has changed in the MENA region.* »

L'Afrique sub-saharienne

Envisager l'Afrique en 2030 ne peut être comparable à imaginer l'avenir d'un pays ou d'un ensemble homogène : les Afriques seront davantage plurielles ; dans cet échiquier, il convient de faire saillir des tendances générales, avec les limites que cela comporte lorsque sont évoqués les destins d'1,5 milliard d'humains en 2030.

La deuxième erreur serait de mesurer l'Afrique à l'aune des investissements politiques, militaires ou économiques « de l'extérieur » – au premier rang desquels la France. L'extraversion est un jeu politique à double sens.

Enfin, évoquer l'Afrique de 2030, c'est-à-dire se projeter dans à peine 13 ans, signifie parler d'une Afrique au destin mêlé plus que tout autre continent à celui de l'Europe et dont la jeunesse à venir est déjà née : c'est cette nouvelle génération qui sera à l'initiative des changements, et non la génération du dessus officiellement au pouvoir.

TENDANCES DE FOND

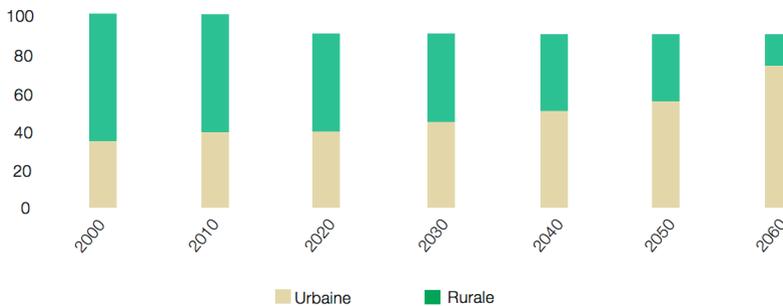
Une Afrique jeune et toujours sous pression démographique

L'analyse démographique de l'Afrique s'est trop longtemps fondée sur la courbe de la transition démographique des pays industrialisés. Cette lecture a induit une corrélation entre migrations – trop souvent vues comme « immigrations » par le Nord – et développement – vu comme la capacité d'exploiter des ressources dans une géographie de proximité au prisme de la sécurité alimentaire. La pyramide des âges conservera d'ici à 2030 le même profil, faisant la part belle à la jeunesse

(base large), avec un renforcement de la population entre 10 et 35 ans ; l'espérance de vie dans sa globalité est amenée à s'améliorer de manière progressive. La population d'Afrique peut être estimée à environ 1,5 milliard d'habitants en 2030 et environ 2 milliards en 2050. Plusieurs projections imaginent autour de 2030 une amorce de la baisse de la natalité, identifiée comme le signe avant-coureur de la transition démographique. Pour autant, cette projection a peu de chances de s'appliquer mécaniquement sur l'ensemble du continent. En outre, l'intégration de plus en plus avancée de l'Afrique dans le monde rendra les migrations de plus en plus fréquentes, en premier lieu à travers le continent (notamment au sein des ensembles régionaux). Cette mobilité, qui touchera de plus en plus de jeunes Africains, constituera un facteur de modification des critères des « classes moyennes » et s'avèrera de plus en plus assujettie aux moyens financiers des migrants.

Une Afrique urbaine

Répartition entre population rurale et population urbaine en Afrique (2000 - 2060)



Source : Banque africaine de développement, 2011

Sans pouvoir parler de manière monolithique, le phénomène d'urbanisation va se renforcer à travers tout le continent : on peut estimer autour de 2030 le passage à 50 % de la population continentale vivant en ville. Ceci va provoquer une série de changements. Le premier est le développement de « monstres urbains » de plusieurs dizaines de millions d'habitants (Kinshasa avoisinera les 30 millions d'habitants), qui obligeront à repenser les modèles de la ville. Les pouvoirs publics seront de moins en moins en mesure de donner accès aux services publics et donc de contrôler réellement la ville.

La deuxième conséquence va être une mutation des habitus et codes urbains : l'accès à internet (donc à l'électricité) sera devenu un besoin aussi vital que l'accès à l'eau. La ville sera par essence le lieu des connexions économiques matérielles ou immatérielles, donc des espoirs, des déceptions et des échecs rapides et brutaux. Ce facteur rejoindra, dans une dimension quotidienne, un certain « désenchantement du monde » des nombreux urbains.

Troisièmement, et ce n'est pas le moindre des paradoxes urbains, le nombre de diplômés universitaires, avec de solides connaissances, explosera, sans pour autant que cette jeunesse ne parvienne à trouver des débouchés professionnels. Ces déçus du système seront les piliers d'une « économie de la débrouille » qui constituera le débouché urbain. On ne pourra plus parler d'économie informelle car elle sera pleinement intégrée à l'économie urbaine, du cœur à ses périphéries. Or, le niveau élevé de culture scientifique et politique de ses acteurs les rendra pleinement conscients de leur place économique, sociale et politique – dont ils sauront jouer.

Quatrièmement, de nouveaux pouvoirs urbains seront appelés à émerger pour « tenir » les quartiers des grandes cités, à l'initiative ou contre les pouvoirs publics (État comme municipalités). Ce contre-modèle sera initialement vécu comme la recomposition de liens de solidarité, à l'appui de références identitaires réinventées ou imaginées, face aux violences vécues de la ville. Les cités deviendront ainsi des poudrières sociales, ayant pris l'habitude de faire cohabiter des millions de frustrés de la croissance à deux chiffres aux portes de l'opulence des élites.

Une économie de plus en plus connectée, ultra-libérale et « Sud-Sud »

Géographiquement, la façade méridionale de l'Atlantique (axe Angola-Brézil) et la façade orientale (ouverture sur la fenêtre asiatique et canal du Mozambique) vont devenir les nouvelles polarités de la mondialisation. Le cône Sud du continent en verra sa position renforcée, entre océans Indien et Atlantique. La Chinafrique ou l'Indafrique feront partie du paysage classique de l'offre économique ; les Émirats arabes unis, qui auront patiemment investi économiquement et socio-religieusement sur les lendemains de la crise djihadiste, constitueront un acteur clé.

Techniquement, le numérique aura modifié la donne : la dématérialisation économique et financière (des grands marchés aux transactions du quotidien) aura accouché d'un système nerveux « internet » qui fonctionnera comme les nouvelles voies de communication du XXI^{ème} siècle sur le continent, et dont le contrôle sera un enjeu qui dépassera les souverainetés nationales. Le potentiel de croissance résidera d'abord dans les échanges au sein du continent.

Économiquement, de plus en plus de marchés échapperont *de facto* aux règles du FMI. Une économie multilatérale à deux vitesses verra ainsi le jour en Afrique, entre règles du marché et surenchère de libéralisme sauvage. De nouvelles règles du jeu s'exprimeront alors autour des enjeux écologiques : le bassin du Congo sera ainsi présenté comme le nouveau poumon de la planète, devant l'Amazonie rongée par ses fronts pionniers. Les interprétations seront contradictoires et paradoxales, mais fixeront les termes d'un nouveau débat économique-écologique mondial.

Socialement, cette économie ultra-libérale aggravera les différentiels socio-économiques, rendus de moins en moins supportables face à l'impuissance des pouvoirs publics. Des contre-pouvoirs émergeront : le premier d'entre eux sera l'avènement d'une criminalité organisée qui sera convenablement connectée à « l'économie grise » mondiale.

Des pratiques politiques en « poupées russes »

Les frontières du fait politique auront bougé en 2030, sans que les indices d'observation n'aient pour autant évolué de manière significative

car ils seront restés rivés sur les standards du « développement » et de la « bonne gouvernance ». En réponse à ce modèle dénoncé comme un biais d'extraversion politique, de nouvelles voies du politique se développeront. Elles seront marquées par l'enclassement permanent des référents identitaires (local, national, régional, continental, voire binational). Ces référents s'avèreront très fluides. La conquête de l'appareil d'État ne constituera plus la définition unique ou principale de la conquête du pouvoir politique. Les leviers du pouvoir passeront par une connexion entre l'économie mondialisée et le développement d'une emprise sociale et territoriale, « patronale ». Ainsi naîtra un nouveau profil d'« homme fort ». L'adhésion à ce modèle dépendra plus que jamais de la capacité de redistribution au quotidien : le mythe du mandat impératif aura été largement supplanté par les capacités de construction, chemin faisant, des voies de la prospérité locale.

Parallèlement, les institutions de l'Union africaine (UA) et leurs organisations s'efforceront de développer un système de sanctions pénales continentales. Il s'agira pour l'UA de conserver un outil de dialogue politique centralisé, à la fois au sein du « syndicat des chefs d'État » et vis-à-vis de la communauté internationale. Le modèle de jurisprudence de la *common law* y sera dominant, aux dépens du droit d'inspiration latine, traçant la principale frontière entre Afrique anglophone et francophone autour de la question juridique.

L'émergence de nouveaux faiseurs d'opinion africains transcontinentaux

C'est moins la disparition des « vieux crocodiles » d'Afrique centrale, qui s'accrochent au pouvoir par-delà les règles constitutionnelles, que la disparition des derniers vieux présidents sortis de la lutte anti-impérialiste (notamment de la lutte anti-Apartheid) qui marquera la fin d'une époque entre 2017 et 2030. Entre-temps, de nouveaux faiseurs d'opinion internationale auront émergé et seront, en 2030, les penseurs et théoriciens de l'Afrique du XXI^{ème} siècle. Ces nouvelles élites seront les « vainqueurs » du système libéral. Certaines pourront être d'authentiques oligarques, mondialement connectées. Elles auront su marier succès économique personnel (credo libéral), engagement intellectuel ou mécénat artistique (défense culturelle de l'Afrique) et engagement dans la question des droits de l'homme en Afrique (retour

sur investissement dans les sociétés civiles). Ils trouveront comme premiers auditeurs la masse des jeunes diplômés urbains. Le Congolais Sindika Dokolo, le Ghanéen Akwassi Aidoo ou le Mauritanien Mohamed Ould Bouamatou auront été les précurseurs de ce mouvement.

Une génération d'élites aura ainsi patiemment investi sur les mutations d'une Afrique connectée pour redéfinir les critères qui permettront de « dire » l'Afrique en 2030. Chantres de la croissance à deux chiffres sur le continent et nouveaux visages souriants de l'afro-optimisme indifféremment passés par l'Europe, l'Asie ou l'Amérique pour réaliser leurs affaires, ils investiront dans les organisations de la société civile pour exercer une nouvelle forme de pouvoir, dans un cycle complet qui ira du magistère intellectuel jusqu'au pouvoir politique. Ces nouvelles élites s'évertueront à réinventer un imaginaire affranchi des héritages de la génération qui aura quitté le pouvoir entre 2017 et 2030. Surtout, ils assiéront leur charisme politique sur des thèses de réparation mémorielle et culturelle décomplexées. Dans cette économie, les diasporas constitueront un réseau fondamental lié à ces faiseurs d'opinion, à la charnière entre Afrique et revendications de la dignité africaine dans les pays du Nord.

RUPTURES ET CHOCS

Le décrochage centrifuge entre l'Afrique urbaine et l'Afrique rurale, qui entraîne l'émergence de pouvoirs locaux

Le dépassement des 50 % de population urbaine sur le continent constituera le seuil d'accélération de la crise rurale. Le risque est de voir une tendance à la constitution de grandes propriétés latifundiaires, regroupées entre les mains de riches élites urbaines ou de grandes compagnies multinationales – voire les deux. Dans les deux cas, la propriété de la terre sera un enjeu fondamental. Que ce soit au nom du développement ou de l'économie libérale, la propriété rurale sera de plus en plus dissociée de son exploitation, aggravant la crise des sociétés rurales. Un sentiment d'abandon et de décrochage naîtra et provoquera un double impact : les villes seront de plus en plus fragilisées en termes de sécurité alimentaire et dépendantes du contrôle exercé sur les

mondes ruraux ; les mondes ruraux connaîtront à un repli identitaire défensif. Il se traduira par le développement de milices rurales qui se substitueront ou doubleront les forces de l'ordre dans la lutte contre les insécurités.

Dans ce contexte, des pouvoirs micro-locaux se réveilleront en s'habillant de promesses de retour à la tradition. Ils seront nés des failles créées par les crises sécuritaires ou économiques hors des villes (Grands Lacs, Sahel, etc.). Ces pouvoirs prendront plusieurs formes : religieux, sectaires, géographiques, sociaux, monarchiques, etc. Ils constitueront les nouveaux foyers de réponse à l'Afrique connectée, soit par association négociée, soit par refus brutal. C'est par des insurrections rurales, longtemps incomprises et analysées à tort comme des jacqueries, que se feront reconnaître ces nouveaux pouvoirs locaux au cours de la décennie 2030. Ils ébranleront les convictions afro-optimistes sans que leurs ressorts soient compris.

De graves crises mal cicatrisées suite au départ des vieux autocrates

En 2030, la génération des « vieux crocodiles » se sera éteinte (Afrique de l'Est, Afrique centrale et Afrique australe). Leur disparition attendue aura été accompagnée de violentes répressions avec leurs lots de victimes tout au long de la décennie 2020. Les « héritiers » n'auront pas pu récupérer le système et des processus de transition seront nés. Le choc viendra du fait que, dans ce contexte, les sociétés civiles africaines nourriront en 2030 un ressenti très fort en direction des diplomates du Nord, face à l'espoir déçu des rendez-vous manqués lors de ces transitions. Les relations Afrique-Europe en seront durablement entachées, tandis que des processus judiciaires seront convoqués en Afrique pour juger les coupables directs et indirects de ces anciens régimes – dont les protecteurs des présidents déchus.

Une gestion sécuritaire qui créera de nouvelles crises sans complètement solder les anciennes

En 2030, quelques dispositifs sécuritaires régionaux africains fonctionneront, plus ou moins coordonnés par l'UA et les organisations régionales et soutenus par l'Union européenne et la France. La lutte anti-djihadiste en aura été le creuset ; l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique, face à la menace Shebab, et l'Afrique sahélienne, face à

la menace post-AQMI, en auront été les théâtres. Mais les logiques de sécurité nationale prévaudront toujours : en réprimant militairement – donc partiellement – la menace terroriste, ces dispositifs permettront simultanément la répression des oppositions. Des alliés directs (le Tchad) et indirects (le Nigeria) de la France pratiqueront lourdement cette politique dans le bassin du Lac Tchad et au-delà d'ici à 2030. Formellement, la menace djihadiste aura été tactiquement dévitalisée, sans que les causes sociales et religieuses de son développement n'aient fait l'objet d'une réelle réponse politique, laissant un terreau de désordres en devenir sur les mêmes lieux. Quant à la France, malgré le démontage de « Barkhane » et ses promesses de désengagement, elle restera étroitement liée à ces pouvoirs sécuritaires : elle supportera péniblement, et plus ou moins consciemment, le poids de ces alliances en 2030.

LES SCÉNARIOS

Scénario 1 : Dérapage et enlisement de l'Afrique du Sud dans une crise économique et sociale intérieure

Orpheline de « Madiba » (Nelson Mandela), la République d'Afrique du Sud n'est finalement pas parvenue à transcender son héritage. Le système ANC (*African National Congress*) a économiquement et politiquement échoué. Les violentes répressions des grèves ouvrières et minières des mouvements de jeunes étudiants et diplômés enrayent la capacité économique et politique du pays. La fracture économique est consommée avec une crise structurelle, l'unité nationale risque de voler en éclat, et les fossés se creusent entre les provinces : le Natal renoue ainsi avec son histoire, devenant une des portes géographiques de l'Inde sur le continent. Les grandes compagnies intéressées dans le marché des matières premières stratégiques (or, diamant, charbon) pèsent de tout leur poids sur l'État post-ANC. Les grands centres urbains n'en poursuivent pas moins leur trajectoire de villes mondialisées.

Scénario 2 : Une gouvernance régionale d'Afrique de l'Ouest qui parvient à construire l'après-Sahel

À l'épreuve de la gestion de la crise du Sahel, la CEDEAO poursuit sa croissance, complexe mais continue. Malgré les faiblesses (politiques ou économiques) parfois lourdes de plusieurs de ses membres, l'effort de gouvernance collégiale porte ses fruits dans la prévention des crises politiques et la construction d'un équilibre régional. Certains dispositifs de la CEDEAO sont aménagés : représentations religieuses et financières, mutation partielle d'éléments issus du G5 Sahel en police militaire régionale. « Bon élève » pour l'UA, la CEDEAO constitue toutefois l'un des postes d'investissements les plus importants de la communauté internationale, quitte à en « camoufler » certains ratés régionaux au nom du « développement ».

Scénario 3 : Un regain des tensions dans une RDC connectée

Malgré la remise en ordre formelle du processus politique dans le courant de la décennie 2020, la RDC reste plus que jamais la caisse de résonance des tensions géopolitiques sur le continent. La personnalité du nouvel homme fort de Kinshasa en 2030 n'y change rien – ou plutôt en est le produit. Car, paradoxalement, le degré de connexion du pays suit le devenir de ses tensions : à l'échelle régionale, continentale ou mondiale, la RDC devient le laboratoire de ce nouveau *far west* – ou plutôt *far center* – africain, à la charnière entre les réseaux d'Afrique Atlantique (ère bantou) et Afrique de l'océan Indien (ère swahili). Cela signifie que cette connexion de la RDC se fera à travers des acteurs bien souvent non gouvernementaux, inscrits dans une « économie grise » par excellence, tandis que les voisins et les puissances internationales feront plus que jamais de la RDC leur espace de négociation géopolitique continentale.

Scénario 4 : Le développement écologique à tout prix, credo interventionniste en Afrique

L'impératif (catégorique) du développement écologique devient simultanément une rente, un outil d'ingérence et une source de manipulations. Le développement impose un nouveau marché tenu par des rentiers devenus professionnels de l'écologie sur le continent, véritables *lumpen* fonctionnaires internationaux, entre ONG et OIG, du siège de l'UA à Addis-Abeba jusqu'en brousse. Cette économie

influence la vie de millions d'Africains bien plus que n'ont jamais pesé sur leur vie les administrations étatiques. L'argument écologique – notamment avec les domaines forestiers et la préservation de la faune – constitue le credo de la décennie 2030 : l'Afrique est plus que jamais présentée « de l'extérieur » comme une réserve naturelle. Par un effet retour, les pouvoirs publics – notamment d'Afrique de l'Est – s'emparent de cet impératif développementaliste pour conduire d'authentiques opérations politiques à travers leurs territoires – déplacements de populations, détournement des mannes de financements, etc. Un nouvel équilibre géopolitique continental, mi-dupe mi-complice, voit ainsi le jour à travers l'enjeu écologique.

Les paramètres structurels (économiques, politiques, démographiques) de l'évolution du continent africain subiront des altérations d'ici 2030, mais jamais au point de bouleverser l'ordre international. L'hypothèse la plus probable est celle d'un renforcement et / ou de radicalisation de tendances déjà à l'œuvre et, en fonction de la configuration que prendra le monde de 2030, d'une Afrique objet de prédation (mondes issus d'un système non coopératif), objet d'un désintérêt (en cas de Pax americana ou de bipolarité sino-américaine collaborative avec le monde du G2), ou bien objet intégré au reste du monde sans toutefois jouer de rôle prédominant (mondes multipolaires et coopératifs).

D'AUTRES FAÇONS DE VOIR LE MONDE

De nombreux rapports de prospective sur l'Afrique existent. Contrairement aux travaux francophones, très centrés sur les questions de politique et de gouvernance, les rapports anglophones (qu'ils viennent d'Europe, d'Amérique, d'Asie ou d'Afrique) insistent beaucoup plus sur les critères de développement économique et énergétique. L'horizon de projection est traditionnellement à 2050, induisant un biais d'un demi-siècle pour présenter moins des scénarios que des « bonnes raisons » d'investir en Afrique. Deux exemples ont été retenus pour présenter cette manière de voir.

Banque Africaine de Développement, *L'Afrique dans 50 ans, Vers une croissance inclusive*, 2011.

Le titre à lui seul présente la promesse : au lendemain du cinquantenaire des indépendances, un nouveau visage économique du continent est présenté. Après avoir établi les évolutions des critères du développement (évolution démographique, innovation technologique, enjeux climatiques et écologiques), le rapport montre qu'un tournant pourrait se jouer autour de 2030. Les deux décennies suivantes pourraient réunir les conditions d'un développement inclusif. Quatre conclusions sont dressées : la croissance urbaine, l'augmentation des migrations, le déclin de l'agriculture, et l'enjeu crucial des ressources naturelles. Le rapport préconise une réponse politique à ces enjeux économiques, en contrôlant le mariage entre politiques étatiques et aide internationale pour chacun de ces quatre enjeux.

Sustainable Development Goals Center for Africa (SDGCA), Africa 2030. How Africa Can Achieve the Sustainable Developments Goals, 2017.

Ce rapport présente deux particularités notoires : il propose un horizon plus proche que les autres rapports, et il est le produit d'un think tank du continent (rwandais). Il illustre de manière concrète la prise en charge de la prospective par des structures africaines, inscrites dans une stratégie de déploiement économique vue depuis Kigali. Après une présentation thématique – attachant un soin particulier aux questions de santé et d'éducation –, l'approche est essentiellement géographique. La perspective adoptée se veut résolument afro-optimiste économiquement, avec un évident focus sur les capacités de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe. Le rapport se conclut par l'établissement de quatre objectifs « viables » : en finir avec la pauvreté, garantir la sécurité alimentaire, assurer l'accès à la santé, et résoudre la question de l'accès à l'eau.

L'Amérique latine

Plusieurs chocs et ruptures peuvent faire dévier les nations latino-américaines de leur trajectoire d'ici 2030 : effondrement des deux grands (Mexique et Brésil), réveil des identités religieuses ou catastrophes naturelles et sanitaires. Un processus d'intégration régionale renforcée pourrait entraîner une augmentation de la croissance au Sud, tandis que la fracture Nord-Sud s'accroît en Amérique Centrale. Un peu partout, la démocratie est un champ de bataille opposant de façon parfois violente groupes illicites, élites et mouvements citoyens pour le contrôle des institutions. Les luttes environnementales se radicalisent dans un contexte de rareté et d'inégalité accrues, avec un réel potentiel d'internationalisation des causes.

TENDANCES DE FOND

Une manne démographique gâchée

En 2030, la phase de croissance démographique arrivera à son terme sans avoir été mise à profit du fait d'un investissement insuffisant et surtout inégal dans le capital humain. L'inégalité d'accès aux services publics sera un frein majeur à la prospérité. Les sociétés continuent de vieillir, combinant maladies tropicales de pays pauvres et maladies chroniques de pays riches sans infrastructures ni politiques publiques adaptées.

La rente comme moteur de la croissance

Le continent continuera à avoir du mal à sortir d'un modèle économique centré autour des industries extractives qui épuisera les ressources naturelles, aiguïsera les conflits sociaux autour des usages de la terre et rendra les économies et les sociétés fortement vulnérables aux chocs extérieurs (cours des matières, tentations protectionnistes, ralentissement économique des importateurs, invention de produits de substitution, etc.). Les nations du cône sud et le Mexique resteront prisonnières de leur statut de pays à revenus intermédiaires.

Des démocraties conflictuelles

Un bras de fer s'engagera à travers le continent pour le contrôle des institutions publiques (locales et nationales) entre communautés citoyennes militantes et élites corrompues. Selon les pays, le rapport de force penchera soit en faveur de davantage de participation citoyenne et de transparence des institutions, soit pour un regain de radicalisation des mouvements sociaux, de délégitimation des institutions et de recours à la politique de la rue avec répression violente menée par des forces de sécurité militarisées. La probabilité d'une prise de pouvoir par les forces armées restera faible, mais des pratiques à la limite de la légalité se développeront : instrumentalisation des constitutions pour prolonger ou mettre fin à des mandats politiques, influence des paramilitaires et des *narco*s, collusion entre militaires, politiques et grandes entreprises nationales.

Une accélération des destructions environnementales

De l'Équateur à la Colombie en passant par le Brésil, l'Amazonie sera transformée en archipel discontinu de « réserves » de communautés indigènes. Entre ces îlots relativement mal protégés, des grands axes permettront l'accélération de l'exploitation de la forêt par des oligarchies locales et internationales (États-Unis, Chine) tirées par la demande des émergents. Les comptoirs amazoniens se structureront peu à peu en de nouveaux pôles urbains à l'instar de Manaus. Les forêts primaires du grand Sud reculeront, tandis que la désertification s'étendra et entraînera le retour de la famine dans le Nordeste brésilien.

Une société urbaine, pour le pire et pour le meilleur

La population la plus urbaine du monde se concentrera à plus de 80% dans des villes où les inégalités béantes renforceront la criminalité et l'instabilité. La croissance modérée des villes du continent, par comparaison avec les rythmes et échelles de l'urbanisation en Asie, permettra toutefois l'émergence d'expériences emblématiques de gouvernance urbaine démocratique : révolution des mobilités urbaines, mise à profit des nouvelles technologies pour favoriser l'accès aux services publics de la santé et de l'éducation, réappropriation de l'espace urbain, défense des parcs et du patrimoine historique.

D'une dépendance à l'autre

L'Amérique du Sud confirmera son autonomisation des États-Unis grâce à une diversification commerciale tournée en priorité vers l'Asie. A l'horizon 2030, ce déplacement du centre de gravité vers le Pacifique se traduira par une nouvelle dépendance à l'égard des Chinois (endettement, détention de capital, concessions de service et de terres, etc.). Cette relation asymétrique sera d'autant plus défavorable aux Latino-américains qu'elle s'accompagnera d'une absence de stratégie commune des nations du continent vis-à-vis de Pékin, liée aux difficultés des projets d'intégration régionale.

RUPTURES ET CHOCS

L'effondrement du Mexique et du Brésil

Les deux grandes nations latino-américaines, le Mexique et le Brésil, pourraient sombrer durablement dans l'instabilité politique, les tentations populistes et la paupérisation des masses. Le règlement des différends se ferait par la violence au plus haut niveau de l'État. L'impact régional de ces deux pays en crise ne serait toutefois pas massif : d'une part le Mexique resterait très intégré aux chaînes de valeurs nord-américaines, malgré des tentatives de diversification vers le sud du continent et l'Asie, et d'autre part le Brésil, très protectionniste, échangerait assez peu avec ses voisins du MERCOSUR.

Une activation des identités religieuses

La montée en puissance des évangélistes se poursuivra et leurs réseaux pénétreront les institutions publiques, entraînant une réaction des catholiques durs qui s'organiseront autour de l'*opus dei*. Ce processus identitaire concernera également les musulmans du continent, estimés à une population de 2 à 4 millions. On assistera ainsi à un retour au religieux des troisièmes générations de chiïtes (encouragés par des réseaux prosélytes iraniens) et d'un engouement spirituel autour d'un islam sunnite soufi – conversions mais aussi « retour » à l'Islam de ceux qui se revendiquent descendants d'esclaves africains musulmans. Ces processus identitaires iront de pair avec une certaine polarisation politique et l'établissement de réseaux d'allégeance transnationaux.

Des catastrophes naturelles et des pandémies

Le dépassement d'un seuil climatique d'ici 2030 entraînera un enchaînement de catastrophes naturelles de premier ordre (raz de marée, cyclones, fontes des glaciers andins et patagons) et de second ordre (multiplication des incendies, des inondations et des coulées de boues). L'ampleur des destructions, qui toucheront en premier lieu les plus pauvres, aura des conséquences politiques et économiques importantes : déstabilisation des gouvernements dont la responsabilité sera violemment mise en cause, émergence de mouvements écologistes radicaux, nouvelles régulations urbanistiques et encadrement accru des multinationales. La possibilité de voir un méga tremblement de terre, suivi de tsunamis sur les côtes pacifiques du continent, n'est pas exclue. De même, il n'est pas impossible d'imaginer une pandémie à partir de nouveaux virus liés à la déforestation de l'Amazonie et à un secteur agro-alimentaire peu régulé – passage de l'animal à l'homme via l'agro-alimentaire. Ce facteur, combiné aux effets du changement climatique et à la concentration dans les centres urbains aura un impact humain et économique majeur : quarantaines à l'échelle de villes entières, suspension des lignes aériennes à destination et en provenance des zones concernées, annulation de grands évènements.

LES SCÉNARIOS

Scénario 1 : Vers davantage d'intégration régionale

Les Sud-américains prennent conscience de l'immense potentiel d'une réelle intégration régionale dans un contexte de retour au pouvoir d'une gauche progressiste moins idéologique que les gauches bolivariennes (ouverture de Cuba, dissolution de l'ALBA). On assiste à une relance vigoureuse de l'intégration régionale à partir d'une convergence entre l'UNASUR et l'Alliance du Pacifique qui entraîne la consolidation de chaînes de valeurs régionales. Ces chaînes de valeur permettent l'émergence de Multilatinas, des entreprises latino-américaines qui, à partir d'une expansion au sein d'autres économies latino-américaines, acquièrent une taille critique leur permettant de s'internationaliser. Cette intégration permet aux nations de profiter pleinement d'un nouveau cycle haussier des matières premières et de peser d'un poids accru dans les négociations avec la Chine, les États-Unis et l'Europe. Elle s'accompagne en outre de politiques distributives pour combattre les inégalités et la pauvreté, et une gestion commune des problèmes transnationaux (migrants, drogue, infrastructures, énergie). Ces processus ont toutefois pour effet d'accélérer la dévastation des ressources naturelles du continent.

Scénario 2 : Une fracture Nord-Sud accrue en Amérique centrale

Les États du Sud parviennent à s'amarrer au pôle de stabilité et de croissance du cône sud (Costa Rica, Panama) et poursuivent leur insertion commerciale, tandis que le « Triangle Nord » (Salvador, Guatemala, Honduras) tombe aux mains de gangs ultra-violents, renforcés par les expulsions de clandestins et de repris de justice centre-américains du Mexique et des US. Livrées à elles-mêmes, les sociétés s'organisent au niveau local par la création de milices d'autodéfense. Les voisins de ces « États faillis » (Mexique, Costa Rica et Nicaragua) sont tentés par la fermeture de leurs frontières et l'érection de murs pour contenir les effets négatifs du Triangle Nord.

Scénario 3 : Des démocraties comme champ de bataille

Un antagonisme croissant oppose de façon presque manichéenne mouvements citoyens et réseaux illicites pour le contrôle des institutions, particulièrement dans les villes. Les citoyens latino-américains s'emparent des nouvelles technologies et utilisent de mieux en mieux le levier politique de soutiens extérieurs (Organisations régionales, ONU, ONG, plateformes citoyennes digitales) pour forcer les autorités à lutter contre l'impunité, à rendre des comptes sur l'emploi des ressources publiques et à consulter davantage les populations sur les décisions de politiques publiques. Face à eux, des réseaux allant de la collusion entre élites et groupes privés aux milices liées au trafic de drogue et de matières premières s'organisent pour résister par la violence face à ces mouvements : assassinats des leaders, criminalisation des mobilisations sociales, émergence de narco-états ou narco-villes.

Scénario 4 : L'exploitation à outrance

Hors des villes, l'exploitation des ressources naturelles s'accélère, s'étendant à des zones jusque-là épargnées. La compétition pour l'usage des sols s'accroît et devient de plus en plus conflictuelle face à la multiplication des projets miniers dans les Andes, l'exploration pétrolière et l'empiètement des champs de soja sur la forêt amazonienne, la surexploitation des ressources halieutiques par les pêcheurs chinois qui ont acquis des droits exclusifs. Des résistances locales s'organisent systématiquement face à ces projets, imposant la négociation et le compromis ou le passage en force : déplacement forcé des populations, envoi des forces armées pour imposer la construction d'infrastructures jugées d'intérêt national, élimination des opposants. L'hypothèse d'une jonction entre ces causes locales et d'autres scènes politiques, nationales et internationales est possible : émotion de la communauté internationale sur le sort des peuples autochtones créant une pression forte sur les multinationales, effets de seuils environnementaux qui rendent les opinions urbaines plus sensibles au sort de biens communs naturels, scandales phytosanitaires liés à des abus des secteurs agro-alimentaires conduisant à une politisation des enjeux liés à l'agriculture et l'alimentation, etc..

Malgré sa vitalité interne, le continent sud-américain est confronté à de nombreux défis qui le condamnent à rester durablement écarté du grand jeu mondial. L'Amérique du Sud peut au mieux espérer être intégrée au reste du monde sans toutefois jouer de rôle prédominant.

D'AUTRES FAÇONS DE VOIR LE MONDE

Atlantic Council, Inter-American Development Bank (IDB), *Latin America and the Caribbean 2030 : Future Scenarios, 2016.*

L'Atlantic Council a construit quatre scénarios : un scénario central (*Muddling Through*) ; un scénario « gouvernance » oscillant entre rénovation des institutions et prise de contrôle par des réseaux illicites ; une alternative entre intégration régionale ou fragmentation ; un scénario « changement climatique » soulignant les défis d'un continent très exposé aux désastres naturels et les opportunités d'un saut vers une croissance verte. Le premier scénario de poursuite des tendances actuelles apparaît trop optimiste. Les tendances de fond ne sont pas soutenables (inégalités, vieillissement, destructions environnementales et impact du changement climatique), ce qui signifie que la poursuite du statu quo peut conduire à des effets de seuils ou des ruptures. Il n'y a en outre pas de réflexion critique sur le comportement politique des classes moyennes, qui peuvent, en cas de crise, se tourner vers des options hors ou antisystème. Le dernier scénario environnemental ne considère que l'impact du changement climatique, sans prendre en compte d'autres problématiques environnementales (déforestation, épuisement des rentes minières, pollution, etc.). Surtout, l'option de voir le continent devenir « le grenier du monde et un leader environnemental » apparaît irréaliste, et semble même souligner une contradiction dans les termes : il n'y a aujourd'hui aucun élément qui ne

permette de penser qu'un saut qualitatif vers un nouveau modèle de croissance « verte » est possible à échéance 2030. Le plus probable est que l'intensification de la production agro-alimentaire se fasse au détriment de l'environnement.

Inter-American Dialogue, Why and How Latin America Should Think About the Future, 2016.

Ce rapport identifie six tendances globales qui devraient déterminer la trajectoire du continent dans la décennie à venir : les sauts technologiques, la raréfaction des ressources naturelles, les évolutions démographiques (la « nouvelle classe moyenne »), l'urbanisation, le changement climatique et l'évolution de la gouvernance démocratique. Il ne se prononce toutefois pas clairement sur des scénarios ou des images possibles des mondes à venir.

CAF, América latina 2040. Rompiendo con las complacencias: una agenda para el resurgimiento, 2010.

Le rapport table sur une croissance moyenne du PIB/habitant de 2,2 % qu'il considère insuffisante pour éliminer les profondes inégalités qui caractérisent le continent. Cette source structurelle d'instabilité peut être combattue grâce à la consolidation de trois piliers du développement : l'inclusion sociale, la productivité et l'ouverture économique.

L'Océanie

L'Océanie est un espace géographique difficile à définir. Il comprend officiellement l'Australasie (Australie et Nouvelle Zélande), la Mélanésie, la Micronésie et la Polynésie. Ses limites restent toutefois relativement floues et arbitraires, notamment avec l'Indonésie et les Philippines, voire le Japon. Le large vocable Asie-Pacifique a le mérite de définir un continuum et d'inclure l'espace océanien dans une dynamique régionale des grandes puissances riveraines – France comprise avec nos communautés d'outre-mer. Ces dernières ont développé à l'égard de cette zone des stratégies d'influence qui intègrent l'Océanie proprement dite, en tant que zone d'échange et de circulation, de ressources d'avenir (énergie, minerais) et de confrontations, soumise à des défis traditionnels (isolement insulaire, dépendance, problématiques des petits États insulaires en développement, etc.) et nouveaux (démographie, changements climatiques).

L'avenir stratégique de l'Océanie est indissociable de celui du reste de l'Asie et sera, à l'horizon 2030, structuré principalement par l'affirmation de la puissance chinoise face à l'hégémonie américaine. Les caractéristiques propres de la région – caractère insulaire de la totalité des États qui la composent, déséquilibres et disparités économique, politique et militaire, prégnance des acteurs extérieurs – devraient toutefois conférer à cette dernière une forme spécifique. L'Océanie, qui a été jusqu'ici un enjeu de la rivalité globale plus qu'un acteur de son propre devenir, pourrait devenir un point de fixation des rivalités avec la rupture du « pivot » (abandon du *Trans-Pacific Partnership* – TPP) que semble avoir amorcé le Président Trump. Mais rien ne dit que ce mouvement, synonyme apparent de désengagement américain, ira jusqu'à remettre en cause le volet sécuritaire et le renforcement du réseau d'alliances dans la zone imprimé par son prédécesseur et le Pentagone, 60 % des moyens navals et aériens de la marine américaine étant actuellement concentrés dans le Pacifique. De plus, les contestations d'un ordre global fondé sur le respect du droit

international devraient être particulièrement déstabilisantes pour une région déjà fragilisée par ses dépendances, combinées à une forte croissance démographique et aux effets du réchauffement climatique.

TENDANCES DE FOND

L'Australie, une puissance régionale

L'Australie, puissance régionale émergente, devrait être confrontée à un dilemme de plus en plus aigu entre sa prospérité – qui dépend de ses relations commerciales avec l'Asie et notamment la Chine – et sa sécurité liée à son alliance politique et stratégique avec les États-Unis. L'engagement de ces derniers dans la sécurité de la région pouvant être remis en cause, dans un contexte de velléités chinoises de plus en plus pressantes, l'Australie sera susceptible de rechercher à la fois des réassurances américaines quant à l'avenir de la relation bilatérale et des partenariats lui permettant d'en atténuer les incertitudes afin de maintenir son essor régional. Elle devrait s'efforcer parallèlement de rééquilibrer ses relations économiques en Asie et de s'intégrer davantage dans la région afin de diminuer sa dépendance à l'égard de la Chine et de diversifier ses échanges – en renforçant ses relations avec son autre grand voisin l'Indonésie, mais aussi avec l'ASEAN, l'Inde, le Japon et la Corée du Sud. À l'horizon 2030, cette orientation pourrait augmenter encore le décalage entre ses intérêts économiques et une menace susceptible de venir du Pacifique Nord. Globalement, la capacité de l'Australie à influencer le devenir de la région pourrait diminuer à l'horizon 2030 tandis que la présence de puissances extérieures perçues comme inamicales – comme par exemple la Chine – devrait continuer à croître.

Une paupérisation des petits États insulaires du Pacifique

Les petits États insulaires du Pacifique seront confrontés aux défis d'une croissance démographique forte. L'Océanie verra sa population augmenter de 39 à 47 millions d'habitants – si l'on exclut l'Australie qui sera, elle, confrontée au vieillissement de sa population. À cela s'ajoute le spectre d'une pénurie de ressources économiques et du réchauffement climatique qui menace l'intégrité de leur territoire

(élévation du niveau de la mer qui submerge les atolls, des Iles Marshall à la Micronésie, augmentation des catastrophes naturelles, etc.). La convergence de ces défis accroîtra à l'horizon 2030 la pression sur les maigres ressources et les populations, avec l'émergence de réfugiés climatiques dans la zone et des migrations accrues vers l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis.

Vers une multipolarité compétitive accompagnée de diplomatie multi-vectorielle

En 2030, aucun acteur régional ne sera à lui seul déterminant pour l'avenir de l'Océanie. La prééminence des États-Unis, appuyés sur leurs alliés australien et kiwi, avait jusqu'alors fortement imposé une unipolarité de fait dans l'ensemble de la région. L'accroissement des capacités militaires de la Chine, les efforts de Pékin pour détricoter le tissu des relations diplomatiques établies avec six États océaniques, ainsi que l'importance économique régionale de cette dernière, remettront progressivement en cause cet ordre régional.

La fragilité des États insulaires du Pacifique accentuera ce phénomène, notamment aux frontières des territoires français (Vanuatu). Nombre d'entre eux sont d'ores et déjà dépendants de la manne chinoise. Pékin devrait de fait à l'horizon 2030 accroître son influence – notamment avec l'expansion du réseau des instituts Confucius –, quand bien même il reste difficile d'évaluer l'impact politique du pillage des ressources halieutiques auquel se livre d'ores et déjà la Chine dans cette région du monde. L'influence chinoise se déploiera au sein des États souverains mais également vers les territoires non-autonomes. A ce titre, la Chine cherchera à élargir substantiellement ses réseaux d'influence et son emprise économique en Polynésie française (tourisme), en Nouvelle-Calédonie (nickel) mais également à Guam et aux Mariannes du Nord. C'est sans compter sur de « nouveaux » intervenants, modestes à l'orée du XXI^{ème} siècle, mais dont les intérêts géostratégiques dans la zone seront structurels, comme le Japon, l'Inde, l'Indonésie et les Philippines, mais aussi les pays d'Amérique Latine (Mexique, Chili, etc.), tous inquiets de la percée chinoise, pas seulement en mer de Chine. Les États insulaires du Pacifique se savent courtisés et sauront en tirer avantage, en déployant des diplomaties multi-vectérielles, qui pourront s'articuler autour de différents types de regroupements et de forums : regroupements « Pacifique » dans les enceintes internationales de type

ONU, ACP ; instruments historiques (Forum des îles du Pacifique et son dialogue post forum) ; institutions associant les États et les territoires océaniques à l'exclusion des puissances régionales historiques étatiques telles l'Australie, la France, les États-Unis (Forum de développement des îles du Pacifique) ; forums sous-régionaux (Sommet des îles micronésiennes, Groupe du fer de lance de lance mélanésien, Groupe des dirigeants polynésiens) et regroupements transcontinentaux ad hoc (AOSIS, FOSS).

RUPTURES ET CHOCS

Une catastrophe environnementale majeure, prélude à la désintégration politique régionale

Conséquence d'un réchauffement climatique accéléré et de la diminution des ressources aquifères entraînant une baisse des récoltes, les troubles sociaux et les crises politiques se multiplieront en Micronésie, Mélanésie et Polynésie. Bien que coopérant sur la question du climat, la Chine profitera des troubles ambiants (Salomon, Bougainville, etc.) et de la faiblesse accrue des États régionaux. La Chine enverra ses flottes de chalutiers pêcher dans les zones économiques exclusives des États insulaires. Elle contribuera ce faisant à l'amplification des troubles politiques et sociaux que les interventions humanitaires dans l'urgence seront incapables de stopper. À l'horizon 2030, à l'exception de l'Australie, de la Nouvelle Zélande et de nos territoires, l'Océanie aura cessé d'être un espace politiquement structuré.

Une prise de contrôle chinoise sur une partie de l'Océanie

La Chine profitera du désarroi politique et social des îles du Pacifique, éventuellement amplifié par une catastrophe environnementale majeure, pour bénéficier de facilités d'accès à des infrastructures militaires sur certaines d'entre elles. Cette prise de contrôle entraînera de facto un recul de l'influence stratégique américaine dans la région et créera une nouvelle donne stratégique pour leurs alliés régionaux. Compte tenu des liens politico-militaires privilégiés existant entre les États micronésiens et les États-Unis, Pékin cherchera en priorité le développement de ses relations avec les États mélanésiens voire polynésiens, tout en veillant à pérenniser ses relais d'influence aux États fédérés de Micronésie. Face

à une équation de plus en plus complexe, l'Australie et la Nouvelle Zélande opteront sans le dire pour une politique de neutralité à l'égard de Pékin.

LES SCÉNARIOS

Scénario 1 : La neutralisation régionale, prélude au glissement dans l'orbite de Pékin

A la bipolarisation entre la Chine et les États-Unis succède un désengagement de ces derniers en Océanie au profit d'un recentrage sur leurs intérêts vitaux. Les acteurs régionaux redéfinissent leurs politiques d'alliance en fonction de leur proximité stratégique avec Washington. Si l'Australie reste un pilier important de la stratégie américaine dans le Pacifique, des acteurs de moindre importance – tels la Nouvelle Zélande – infléchissent leur politique régionale vers une neutralité plus affirmée. Les petits États insulaires, dont l'importance stratégique est moindre pour Washington, glissent progressivement dans l'orbite chinoise. Pékin met en place de grands projets d'infrastructures portuaires, moins pour répondre véritablement aux besoins locaux – sans commune mesure avec les projets proposés – que pour vassaliser les États insulaires en créant une dépendance financière nouvelle. De la même manière, Pékin assoit son influence régionale en apportant ses concours financiers aux organisations régionales (FIP, Forum de développement des îles du Pacifique) et sous-régionales (Groupe du fer de lance mélanésien), souvent impécunieuses et endettées, ne laissant ainsi aucun forum transnational de coopération exempt de relations de travail avec la République populaire.

Ce scénario correspond déjà pour partie à la dynamique régionale en cours. La question de la neutralisation a déjà été abordée dans le cas de la Nouvelle Zélande tandis que des États comme Tonga sont désormais financièrement sous la coupe de Pékin. Seules les Fidji et Samoa sont encore en mesure de mener une politique étrangère relativement indépendante.

Scénario 2 : L'eupéanisation de l'Océanie

A l'inverse du scénario précédent, la bipolarisation entre la Chine et les États-Unis conduit à une réaffirmation de la présence militaire américaine dans la région. Néanmoins, Washington demeure peu soucieux du bien-être économique des petits États insulaires d'Océanie qu'il juge insuffisamment importants au regard de ses priorités stratégiques. Ce désintérêt offre une fenêtre d'opportunité pour l'Union européenne (UE) qui, à l'initiative de la France devenue le seul État européen territorialement possessionné dans le Pacifique, et en partenariat avec l'Australie et la Nouvelle Zélande – sur le modèle des accords FRANZ qui coordonnent l'action humanitaire d'urgence –, comprend qu'il est de son intérêt et de celui de la région d'affirmer son influence.

S'appuyant sur les organisations internationales régionales, l'UE met sur pied, en coopération avec d'autres États riverains intéressés (Japon, Inde) et l'ASEAN, un fonds d'investissement destiné à soutenir les initiatives locales dans les différents domaines relevant de l'économie bleue et de l'adaptation au changement climatique. Sans entrer dans la confrontation avec la Chine, elle oppose à la prédation des ressources halieutiques opérée par cette dernière un modèle d'exploitation durable, fondé sur les besoins réels des populations et qui présente en outre l'avantage de conforter les modèles démocratiques régionaux. Pour faciliter l'accès à ces financements, l'UE met également en place un programme de formation administrative destiné aux petits États insulaires. Elle s'efforce en outre de fédérer ces mêmes États insulaires autour de codes de conduites environnementaux leur permettant de lutter efficacement contre le réchauffement climatique et la raréfaction des ressources halieutiques.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande, renforcées militairement par l'acquisition de matériels de haute technologie, consolident leurs partenariats stratégiques avec l'Inde, le Japon, leurs voisins de l'ASEAN et la France, et confortent ainsi leur position de leader régional. La France, reprenant conscience de sa dimension « pacifique » – et cela quelles que soient les évolutions institutionnelles qu'auront inmanquablement à connaître ses trois territoires habités du Pacifique – favorise leur intégration dans la zone (voies de communication, surveillance des ZEE, échanges scientifiques et culturelles) et renforce le réseau des institutions régionales.

Scénario 3 : L'Océanie en dérive douce

Ce scénario est une synthèse des scénarios précédents. Seule l'Australie, et dans une moindre mesure la Nouvelle Zélande, restent véritablement dans l'orbite américaine tandis que le reste de la région glisse doucement mais inéluctablement dans l'orbite de Pékin. Confiants dans leur supériorité militaire, les États-Unis se désintéressent de la Mélanésie et de la Polynésie hors Hawaii tandis que l'Europe, paralysée par ses propres divisions et des perceptions radicalement divergentes quant à l'intérêt que présente l'Océanie, peine à s'investir au-delà des quelques initiatives environnementales entreprises au lendemain de la COP 21. A l'horizon 2030, le Pacifique Sud est un lac chinois sous pavillon de complaisance américain. Parce qu'il n'implique aucun véritable changement des comportements, ni volonté politique dans une région à faible visibilité, ce scénario apparaît comme le plus probable à horizon 2030.

Largement tributaire des évolutions géopolitiques qui se dessineront d'ici 2030, la zone Océanie dispose de peu de cartes en main pour présider à sa propre destinée. Elle subira davantage qu'elle ne structurera le monde de 2030. Elle sera soumise aux jeux d'influence des différentes puissances dans pratiquement l'ensemble des scénarios possibles et ne pourra réellement faire entendre sa voix et faire valoir ses intérêts que dans un contexte de multilatéralisme efficient ou raisonné (concert des nations ou village global).

D'AUTRES FAÇONS DE VOIR LE MONDE

**Australian Government, Department of Defence, 2016
*Defence White Paper, 2016.***

L'intérêt de ce document repose tout entier sur l'analyse de la situation régionale telle que perçue par les Australiens. Ce biais constitue également sa limite mais l'éclairage fourni n'en demeure pas moins intéressant en raison de la prudence traditionnelle de Canberra sur tout sujet touchant à la Chine – du fait même de la forte dépendance économique de Canberra à l'égard de Pékin.

**Institute for Regional Security, *Security Challenges*, Vol. 12,
Number 1, 2016.**

Ce numéro de la revue australienne *Security Challenges*, apporte un éclairage, des informations et des analyses et critiques complémentaires par rapport au document cité précédemment.

Remerciements à :

Cecilia Baeza
Joseph Bahout
Mathieu Duchâtel
Sébastien Jean
Tatiana Jean
Jean-Baptiste Jeangène Vilmer
Arnaud Kalika
Manuel Lafont Rapnouil
Aurore Lalucq
Christian Lechervy
Christian Lequesne
David Leväi
Maud Quessard-Salvaing
Olivier Ray
Olivier Roy
Catherine Wihtol de Wenden

